

RAPPORT FINANCIER  
**CFG BANK**  
2020

**CFG BANK**



**CFG BANK**



## SOMMAIRE

A.	FAITS MARQUANTS ET COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS.....
B.	RAPPORT DE GESTION.....
C.	RAPPORT ESG .....
D.	ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES .....
E.	RAPPOTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....
F.	COMMUNIQUE DE PRESSES PUBLIES EN 2020

**Le présent rapport est établi conformément aux dispositions de la circulaire de l’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux n°03/19 du 20 février 2019, relatives aux opérations et informations financières.**

# A. FAITS MARQUANTS ET COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS

## Faits marquants

Dans le contexte sanitaire actuel, soucieux de préserver la santé de ses clients et ses collaborateurs, CFG Bank s'est organisée pour mieux servir les clients, en s'appuyant sur son dispositif digital et multicanal qui permet une interaction optimale et continue des clients avec leur banque (89% des opérations courantes sont digitalisées) à travers notamment :

- L'application mobile et le site [cfgbank.com](http://cfgbank.com)
- Les guichets automatiques de dernière génération pour les dépôts de chèques, les dépôts d'espèces et bien entendu les retraits.
- La banque par téléphone pour effectuer les opérations courantes.
- Le réseau d'agences avec des horaires aménagés et un dispositif renforcé de nettoyage et d'aseptisation.

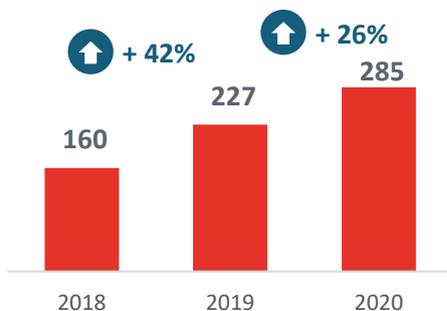
CFG Bank s'est également mobilisée pour accompagner les clients en cette période difficile à travers :

- Le report des échéances de crédits pour les clients particuliers et entreprises impactés par la crise, ainsi que la distribution de crédits « Damane Oxygène ».
- La distribution des aides servies par l'Etat (CNSS, RAMED) à travers notre réseau de GABs.
- La collecte de dons en faveur du fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus.

Le positionnement de CFG Bank de par la situation de sa clientèle, entreprises ou particuliers, ainsi que la diversité des métiers du groupe, ont permis de contenir les effets de la crise sanitaire sur la croissance des différents indicateurs financiers de la banque.

C'est ainsi que 5 ans après le lancement de la banque commerciale, CFG Bank atteint pour la première fois la rentabilité d'exploitation, portée par la croissance rapide de ses crédits, dont l'encours a doublé entre 2018 et 2020 pour atteindre 5,2 milliards de DH (hors pensions), après un premier doublement entre 2016 et 2018.

## PNB consolidé : +26%



Le PNB consolidé ressort à 285 MDH à fin décembre 2020 contre 227 MDH en 2019, soit une hausse de +26%.

Cette progression est principalement tirée par la hausse des crédits et dépôts. Elle a également été renforcée par la bonne tenue de la banque d'affaires et des activités de salle des marchés, en dépit de la baisse des cours de bourse liée à la crise sanitaire.

### Crédits : +107% en 2 ans



Les encours de crédits (hors pensions clientèle) ressortent à 5,2 milliards de DH à fin 2020, contre 3,9 milliards de DH en 2019 et 2,5 milliards de DH en 2018, soit une croissance de +32% en 12 mois et +107% en 24 mois.

### Dépôts : +60% en 2 ans



Les dépôts s'établissent quant à eux à 6,7 milliards de DH en 2020, soit une collecte nette de +1 milliard de DH entre décembre 2019 et décembre 2020 (dont près de 700 MDH de dépôts à vue).

## RBE consolidé positif et RAI à l'équilibre

Une bonne maîtrise des charges d'exploitation permet à celles-ci d'afficher un recul de -3% entre décembre 2019 et décembre 2020. Conjugée à la progression rapide du PNB, la stabilisation des charges permet au Résultat Brut d'Exploitation consolidé de franchir le point mort et atteindre +20 MDH à fin 2020 contre -45 MDH à fin 2019.

Après impact du coût du risque de -18 MDH (+57% par rapport à 2019), le Résultat avant impôt ressort à l'équilibre à +1,4 MDH à fin 2020 (contre -60,9 MDH en 2019).

Le résultat net (après impôts) ressort cependant déficitaire du fait d'une charge d'impôts différés (mécanisme propre à l'IFRS) non récurrente.

## Perspectives 2021.

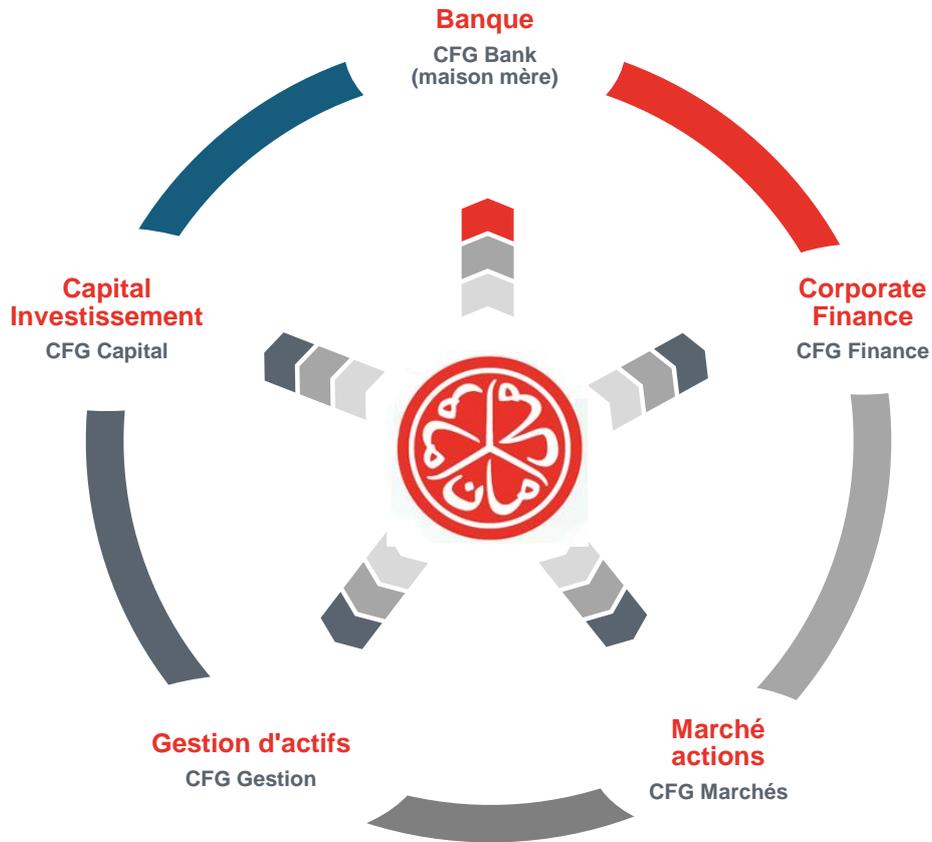
L'année 2021, sauf nouvelle dégradation de la situation sanitaire, devrait être une nouvelle année de croissance solide du PNB et d'amélioration du résultat.



## **B. RAPPORT DE GESTION**

1. Présentation de CFG Bank
2. Bilan d'activité des métiers du groupe
3. Analyse des principaux indicateurs du bilan et du compte de résultat consolidés
4. Analyse des résultats sociaux de CFG Bank S.A.
5. Projet de résolutions

# 1. Présentation de CFG Bank



## ORGANISATION DE CFG BANK

Au 31 décembre 2020

Depuis sa création en 1992, CFG Group est organisé autour des quatre principaux métiers de la banque d'affaires : la finance d'entreprise, les marchés des actions, la gestion d'actifs pour compte de tiers, le capital investissement.

En 2012, Bank Al-Maghrib a autorisé la fusion-absorption de CFG Group et de sa filiale, Casablanca Finance Markets, ainsi que le transfert concomitant de la licence bancaire détenue depuis 1998 par la filiale de CFG Group. CFG Group S.A. est devenue ainsi une banque agréée par Bank Al Maghrib.

A cette occasion, CFG Group se transforme en CFG Bank et adopte une nouvelle identité visuelle, ainsi qu'une nouvelle signature « Un signe Une exigence ».

Cette nouvelle activité s'inscrit dans la continuité du positionnement stratégique vers la clientèle des particuliers,

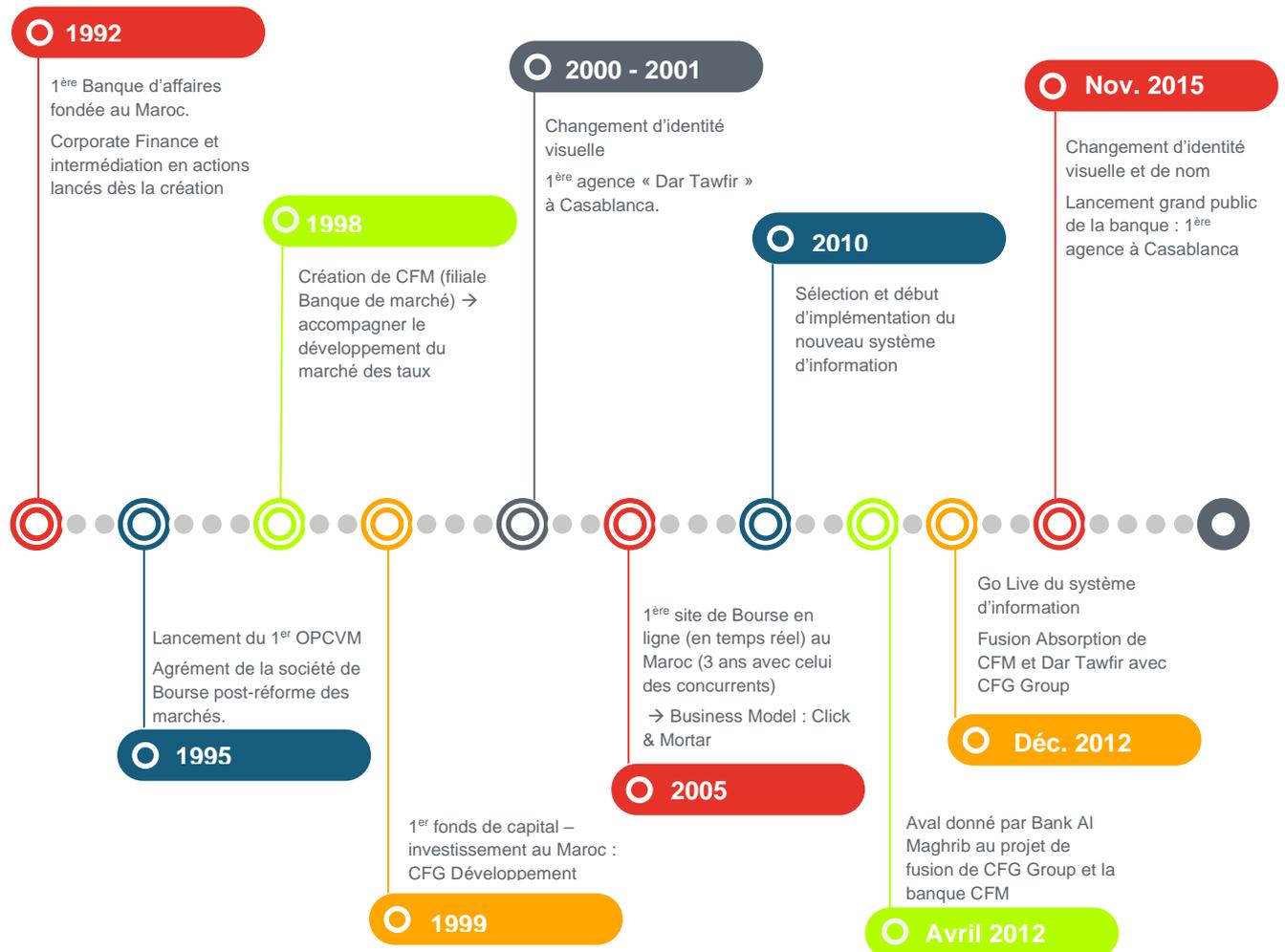
engagé en 2001 avec le lancement de Dar Tawfir (« la maison de l'épargne »), et renforcé en 2010 avec le lancement de la banque privée. Le succès enregistré depuis 15 ans par ces deux activités historiques, ont en effet convaincu le management de CFG Group de l'opportunité d'élargir son offre à destination d'une cible de clientèle plus large, attentive à la qualité du service.

Les raisons d'être de la banque s'articulent autour des axes suivants :

- Qualité de service pour tous
- Simplicité & gain de temps
- Transparence
- Relation personnalisée
- Multicanal

# 1. Présentation de CFG Bank

## Historique et principales dates clés



# 1. Présentation de CFG Bank

## Une nouvelle approche de la banque

CFG Bank s'est affirmée depuis sa création en tant que 1ère Banque d'affaires indépendante et multi-métiers au Maroc (Gestion d'actifs, Intermédiation, Corporate Finance, Capital Investissement). Elle jouit d'un positionnement fort sur certains segments de marché qui ont construit sa force et sa notoriété (Investisseurs étrangers, retail épargnants, infrastructure, tourisme,...). CFG Bank capitalise également sur une culture d'entreprise articulée autour de deux gènes qui constituent son ADN : Innovation et expertise. Ces deux piliers sont la base de la nouvelle ambition du groupe qui vise à s'adresser à une clientèle plus large à travers le lancement de son offre bancaire.

### Nouveau modèle de banque hybride

#### Service pour tous

Le nouveau concept de banque lancé par CFG Bank en novembre 2015, est un modèle à mi-chemin entre une banque purement « internet » et une banque classique de détail à large réseau. CFG Bank offre ainsi aux clients, la possibilité d'accéder à une banque en ligne innovante et exhaustive, tout en bénéficiant d'un accompagnement de conseillers hautement qualifiés pour les différents moments de vie et opérations bancaires, pouvant les accueillir dans un réseau d'agences optimisées et de dernière génération.

### Une banque multicanal

Le multicanal est ainsi au centre de ce nouveau modèle bancaire « réinventé »

Il confère au client une accessibilité 7j/7 et 24h/24 à toutes les opérations bancaires, à travers notamment un réseau de GABs intelligents et performants, offrant également la possibilité de déposer des chèques et des espèces, en plus d'un réseau d'agences de dernière génération ouvertes jusqu'à 19h.

Il est également basé sur un CRM performant, assurant la continuité la relation entre le client et les différents canaux

### Un service premium au profit du plus grand nombre

Notre nouvelle génération de banquiers experts et formés, assurent une relation privilégiée avec les clients dans la durée. Chaque client CFG Bank dispose ainsi d'un conseiller attribué.



**Les agences CFG Live Bank !**



**Les GAB CFG Bank Intelligents & innovants**



**Le centre de contact Opérations & Informations**



**Nos équipes Nouvelle génération de banquiers**



**Le site [cfgbank.com](http://cfgbank.com) Fonctionnel & pratique**

# 1. Présentation de CFG Bank

## Activités de banque d'affaires

### Gestion d'actifs

La société de gestion a construit depuis plusieurs années un « track record » de qualité, et a atteint une taille de 20,1 milliards d'actifs sous gestion à fin 2020, en forte progression sur les 3 dernières années.

Sa gamme de produits diversifiées composée de plus de 37 fonds (actions, obligataire, monétaire, diversifié, contractuels) est destinée à différents profils d'investisseurs institutionnels et particuliers qui nous font confiance.

Sur les dernières années, CFG gestion a reçu plus d'une douzaine de trophées décernés par l'Asset Management Trophy et par Thomson Reuters récompensant la performance des fonds.

CFG Gestion compte ainsi maintenir sa stratégie de croissance et de développement axée autour la conquête de nouveaux clients et la création de nouveaux fonds innovants et segmentés.

### Intermédiation en actions

CFG Marchés a construit sa force et sa notoriété autour de sa capacité de placement de premier ordre, ainsi qu'une équipe de recherche dédiée, principal véhicule d'acquisition et de fidélisation des clients étrangers.

En effet l'équipe de recherche est considérée comme une référence de la place en recherche actions, avec près de 50 notes publiées tous les ans. Elle est régulièrement classée parmi les meilleures recherches en Afrique et dans la région MENA.

Par ailleurs, CFG Marchés accompagne les besoins d'évolution des clients en permanence à travers notamment la « One-on-One Equity Conference » organisée chaque année depuis 2014.

### Corporate Finance

Le corporate Finance a été l'un des premiers métiers lancés lors de la création de la banque d'affaires CFG en 1992. Depuis sa création, ce sont plus de 150 transactions réalisées avec une clientèle diversifiée : multinationales, infrastructures, groupes familiaux, tourisme,...

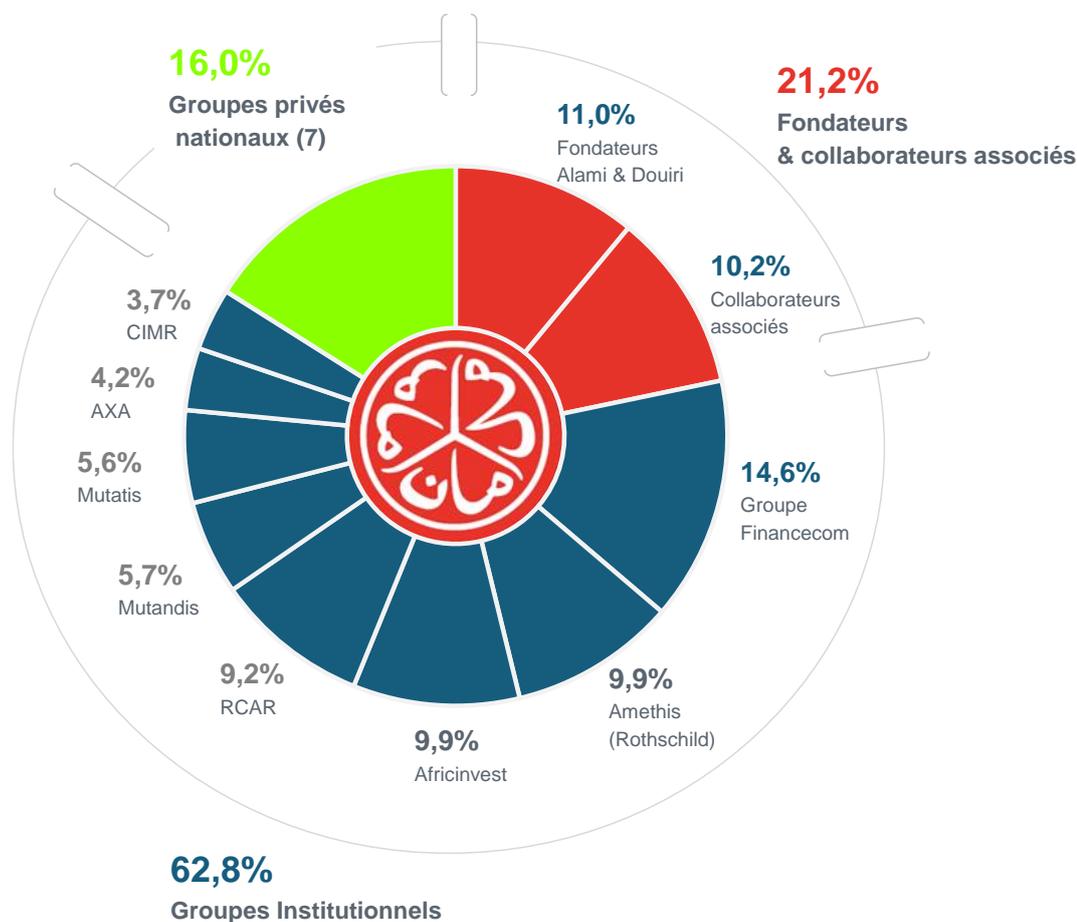
### Capital investissement

CFG Capital a été la 1<sup>ère</sup> société à créer un fonds de capital investissement au Maroc en 1999. Aujourd'hui, CFG Capital gère la foncière « Immorente » : 1<sup>ère</sup> société destinée à l'immobilier locatif cotée à la bourse de Casablanca et ce, depuis le 11 mai 2018.

Notons que début 2020, Immorente a eu recours à la bourse de Casablanca pour une nouvelle levée de fonds de 408 MDH.

# 1. Présentation de CFG Bank

Actionnariat au 31 décembre 2020



## ACTIONNARIAT DE CFG BANK Au 31 décembre 2020

Considéré comme le pionnier dans les métiers de la banque d'affaires au Maroc, Casablanca Finance Group, devenu depuis CFG Group, puis CFG Bank, a été fondé en 1992 par Mr Amyn Alami et Mr Adil Douiri.

Après deux augmentations de capital réalisées en 2016 et 2018 pour 300 DMDH chacune (soit un total de 600 MDH), CFG Bank a clôturé avec succès au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020 une nouvelle opération d'augmentation de capital pour un montant de 400 MDH, visant à accompagner la croissance rapide des crédits, qui a été multipliée par 4 entre 2016 et 2020.

Cette opération a été souscrite pour moitié par un investisseur institutionnel de premier plan (RCAR) et pour moitié par des groupes privés nationaux.

Ainsi, le tour de table de CFG Bank est constitué d'institutionnels de premier plan, de groupes industriels nationaux et des fonds d'investissements internationaux Amethis et Africinvest aux côtés des fondateurs et des associés salariés de la Banque.

La participation historique de Mr Adil Douiri dans CFG Group est aujourd'hui portée par le Groupe qu'il a fondé en 2008, Mutandis SCA, ainsi que le véhicule d'investissement Mutatis.

## 2. Bilan d'activité des métiers du groupe

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire en cette année 2020, CFG Bank a réussi à adapter l'organisation et le fonctionnement de ses agences et des différentes activités du groupe, en s'appuyant notamment sur son dispositif digital et multicanal, pour mieux servir les clients et les accompagner en cette période difficile.

### Activité bancaire

#### Déploiement du « Business Model »

CFG Bank a été conçue pour convaincre une clientèle urbaine exigeante, en quête d'un service de qualité, fluide, simple et efficace.

CFG Bank a ainsi développé une offre digitale très innovante :

- Impression des moyens de paiements en agence (carte bancaire, chéquier) à l'ouverture du compte ;
- Une application mobile pour effectuer l'essentiel des opérations en toute autonomie ;
- Lancement périodique de nouveaux services digitaux (virements instantanés entre CFG Bank et CIH, dépôt de chèque et dotation en devise digitalisés via l'application mobile);

L'année 2020 a été marquée par la poursuite des innovations technologiques et de la digitalisation des services bancaires à destination de la clientèle, avec notamment l'ouverture de compte totalement digitalisée, permettant aux clients d'ouvrir leur compte à distance en 20 min et recevoir leur carte bancaire chez eux en 24h.

Ainsi, la qualité et la facilité d'utilisation de nos outils technologiques ont permis en 2020 à nos clients d'effectuer plus de 85% de leurs transactions via le canal digital.

CFG Bank continue ainsi le développement de ses activités conformément à son plan stratégique et

demeure fidèle à sa promesse d'innovation et de qualité de service.

#### Forte augmentation de l'activité bancaire

##### Crédits : + 32% en 12 mois

L'encours des crédits enregistre une croissance de 32% entre 2019 et 2020 et s'établit au 31 décembre 2020 à 5,2 milliards de DH. Les crédits Retail et Banque privée représentent 52% de l'encours, contre 48% pour les entreprises.

##### Dépôts : + 18% en 12 mois

Les dépôts de la clientèle (y compris CD) ont cru de 18% en 12 mois, soit une collecte nette de 1 milliard de DH, pour s'établir au 31 décembre 2020 à 6,7 milliards de DH (dont 700 MDH de dépôts à vue).

##### PNB consolidé : +26%

Le PNB consolidé ressort à 285 MDH à fin décembre 2020 contre 227 MDH en 2019, soit une hausse de +26%.

Cette progression est principalement tirée par la hausse des crédits et dépôts. Elle a également été renforcée par la bonne tenue de la banque d'affaires et des activités de salle des marchés, en dépit de la baisse des cours de bourse liée à la crise sanitaire.

##### RBE positif et RAI à l'équilibre

Une bonne maîtrise des charges d'exploitation permet à celles-ci d'afficher un recul de -3% entre décembre 2019 et décembre 2020. Conjuguée à la progression rapide du PNB, la stabilisation des charges permet au Résultat Brut d'Exploitation consolidé de franchir le point mort et atteindre +20 MDH à fin 2020 contre -45 MDH à fin 2019.

Après impact du coût du risque de -18 MDH (+57% par rapport à 2019), le Résultat avant impôt ressort à l'équilibre à +1,4 MDH à fin 2020 (contre -60,9 MDH en 2019).

##### Renforcement des fonds propres

Pour accompagner la croissance rapide de son encours de crédit, CFG Bank a

procédé au cours de 1<sup>er</sup> semestre 2020 à une augmentation de capital de 400 MDH, souscrite par de grands investisseurs institutionnels ainsi que par des groupes privés nationaux.

### Gestion d'actifs

CFG Gestion a continué en 2020 le déploiement de sa stratégie axée sur l'innovation avec des produits d'appel pour toutes les catégories de clients.

A ce titre, CFG Gestion a réalisé de bonnes performances avec un encours sous gestion à 20,1 MMDH et une part de marché maintenue à 3,8%.

Le PNB s'établit au 31 décembre 2020 à 59,8 MDH et affiche une augmentation de 15% par rapport à 2020.

### Intermédiation

L'intermédiation boursière enregistre un PNB de 26,4 MDH en 2020, avec une part de marché de 18,5%, dans un contexte marqué par la baisse des cours liée à la crise sanitaire

### Corporate Finance

Le corporate Finance a réalisé une bonne année 2020 avec une forte contribution au PNB consolidé du groupe. Les missions menées en 2020 ont porté sur des opérations de deux types :

En premier lieu, des missions de conseil de groupes, holding ou grandes entreprises dans le cadre d'opérations d'évaluation ou de fusions-acquisitions de sociétés.

Ensuite, des opérations de marché dans le cadre de levées de fonds propres ou de dettes.

### Private equity

#### Immoyente

Immoyente continue de mettre en œuvre son programme d'investissement, et a procédé courant 2020 à une nouvelle levée de fonds va la bourse de Casablanca pour un peu plus de 400 MDH.

### 3. Analyse des principaux indicateurs du bilan et du compte de résultat consolidés

#### C. Indicateurs consolidés

en millions de MAD	2020	2019	Δ Mt	Δ %
<b>Indicateurs de Résultat</b>				
PNB activités bancaires	179	134	45	34%
PNB autres activités	106	93	13	14%
<b>PNB</b>	<b>285</b>	<b>227</b>	<b>58</b>	<b>26%</b>
Charges d'exploitation	(265)	(273)	(8)	-3%
RBE	20	(45)	66	na
Résultat Net	(43)	(78)	35	45%
<b>Indicateurs de Bilan</b>				
Total Bilan	8 853	7 297	1 555	21%
Dépôts Clients	6 690	5 690	1 000	18%
Crédits Clients	5.150	3 914	1 236	32%
Capitaux propres	840	480	360	75%

Source : états financiers consolidés CFG Bank

Le total bilan du Groupe CFG Bank s'élève au 31 décembre 2020 à 8,9 milliards de DH, contre 7,3 milliards de DH en 2019, soit une augmentation de 21%, liée à l'augmentation des dépôts et crédits clientèle.

#### Dépôts et certificats de dépôts

Les dépôts de la clientèle (y compris certificats de dépôts) s'établissent au 31 décembre 2020 à 6.690 MDH, affichant ainsi un taux d'augmentation de 18% (+1 000 MDH).

en millions de MAD	2020	2019	Δ Mt	Δ %
Comptes à vue	2 525	1 826	700	38%
Comptes d'épargne	419	336	83	25%
DAT	1 241	1 132	109	10%
Autres (dont pensions)	99	211	(113)	-53%
CD émis	2 406	2 185	222	10%
<b>Dépôts clientèle</b>	<b>6 690</b>	<b>5 690</b>	<b>1 000</b>	<b>18%</b>

#### Crédits

Les crédits à la clientèle affichent quant à eux une augmentation de 32% (+1 236 MDH) pour s'établir à fin 2020 à 5.150 MDH.

Les capitaux propres qui s'établissent à fin décembre 2020 à 840 MDH, ont connu augmentation de 360 MDH, liée au résultat déficitaire de l'exercice et à l'augmentation du capital de 200 MDH.

#### Indicateurs de Résultat

En raison de ses performances financières, le PNB consolidé de CFG Bank a connu une forte progression de 26% et s'établit au 31 décembre 2020 à 285 MDH.

Le PNB de la banque commerciale affiche une hausse de 34% en 2020, tiré par la croissance de l'encours de crédits et dépôts, et la hausse des commissions.

Les métiers de banque d'affaires réalisent également une bonne année avec un PNB en croissance de 14%

Les charges d'exploitation s'établissent à 265MDH en 2020, contre 273 MDH en 2019. Les investissements réalisés depuis le lancement de la banque commerciale ont permis de mettre en place puis de stabiliser les infrastructures (technologie, agences, ressources humaines) nécessaires au développement de la banque. De ce fait les charges en 2020 ont baissé de 3% par rapport à 2019, s'inscrivant dans le cadre d'une politique globale de baisse et de maîtrise des coûts sur la période 2019-2025, après une période marquée par hausse des charges en lien avec le déploiement de l'activité bancaire.

La hausse significative du PNB ainsi que la bonne maîtrise de charges ont permis d'afficher un résultat brut d'exploitation à fin 2020 de 20 MDH, contre (45) MDH en 2019 (soit une amélioration de 66 MDH).

Le Résultat net consolidé, ressort à (43) MDH en 2020, contre (78) MDH en 2019, soit une réduction des pertes de près de 35 MDH.

## 4. Analyse des résultats sociaux – CFG Bank S.A

### Indicateurs sociaux CFG Bank

en millions de MAD	2020	2019	Δ	
			Mt	%
<b>Indicateurs de Résultat</b>				
Marge nette d'intérêt (MNI)	106	84	22	26%
Marge sur commissions	49	42	7	17%
Résultat de marché	21	29	(8)	-28%
Autres produits nets	12	5	7	140%
PNB	207	169	38	22%
Résultat Immos financières		(4)	(4)	-100%
Charges d'exploitation	256	264	(8)	-3%
RBE	(46)	(97)	(51)	53%
Résultat Net	(63)	(112)	(49)	44%
<b>Indicateurs de Bilan</b>				
Total Bilan	9021	7001	2020	29%
Dépôts Clients	6744	5692	1052	18%
Crédits Clients	5077	3557	1520	43%
Capitaux propres	987	650	337	52%

Source : états financiers CFG Bank S.A.

Le total bilan social de CFG Bank s'élève à 9.021 MDH au 31 décembre 2020, contre 7.001 MDH en 2019, soit une augmentation de 29%, liée à la hausse des dépôts et crédits.

Les capitaux propres sociaux s'établissent à 987 MDH à fin 2020 contre 650 MDH à fin 2019, soit une baisse de 337 MDH liée au résultat déficitaire de l'exercice et à l'augmentation du capital de 400 MDH en 2020.

Le PNB affiche ressort à 207 MDH à fin 2020 contre 169 MDH en 2019, soit une hausse de 22%.

Le résultat net ressort déficitaire à (63) MDH à fin 2020 contre (112) MDH en 2019. Cette baisse est liée en grande partie à la hausse du PNB et la baisse des charges d'exploitation.

### Bilan

Les dépôts de la clientèle s'établissent au 31 décembre 2020 à 6.744 MDH contre 5.692 MDH en 2019, soit une augmentation de 18%.

Les crédits à la clientèle s'élèvent quant à eux à 5.077 MDH au 31 décembre 2020 contre 3.557 MDH en 2019, soit une augmentation de 43%.

### Compte de résultat

#### Marge d'intérêt

La marge nette d'intérêt s'établit à fin 2020 à 106 MDH et affiche une augmentation de 26% par rapport à 2019, tirée par la croissance des encours de crédits et dépôts.

#### Marge sur commissions

La marge sur commissions s'établit au 31 décembre 2020 à 49 MDH et affiche une augmentation de 17% par rapport à 2019 en lien avec le développement de la banque commerciale.

#### Résultat des activités de marché

Le résultat des activités de marché affiche une baisse de 8 MDH et s'établit à fin décembre 2020 à 21 MDH (contre 29 MDH en 2019). Cette baisse expliquée essentiellement par l'évolution du marché boursier impacté par la crise du Covid-19.

#### Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 256 MDH en 2020 contre 264 MDH en 2019, soit une baisse de 8% s'inscrivant dans le cadre d'une politique globale de baisse et de maîtrise des coûts sur la période 2019-2025.

#### Résultat brut d'exploitation.

Le résultat brut d'exploitation ressort déficitaire à (46) MDH en 2020, contre (97) MDH en 2019. Le RBE affiche une amélioration de 53% (51 MDH)

### Autres informations complémentaires

#### Perspectives d'avenir et stratégie de développement

La feuille de route pluriannuelle de la banque, prévoit un horizon d'introduction à la bourse de Casablanca dans les 4 prochaines années.

L'année 2021, sauf nouvelle dégradation de la situation sanitaire, devrait être une nouvelle année de croissance solide du PNB et d'amélioration du résultat.

### Echéancier des dettes fournisseurs

	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Dettes échues de moins 30	Dettes échues 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues plus de 90 jours
31/12/2019	34 783		621	7 005	5 977	21 180
31/12/2020	31 991		17 106	1 889	1 332	11 664

## 5. PROJET DE RESOLUTIONS

### DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

#### Première résolution : Présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2020 et approbation des comptes clos à cette date

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu l'exposé du rapport de gestion présenté par le Conseil d'administration, et à la lecture du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font ressortir un résultat net comptable de -63.276 KDH.

#### Première résolution : Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2020 et approbation des comptes clos à cette date

L'Assemblée Générale, après avoir entendu l'exposé du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font ressortir un résultat net comptable de -63 276 465,48 DH.

#### Deuxième résolution : Présentation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2020 et approbation des comptes consolidés clos à cette date

L'Assemblée Générale, après avoir entendu l'exposé du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les termes de ces rapports et les comptes consolidés présentés, lesquels font ressortir un résultat net comptable de -43.120 KMAD dont un résultat part du groupe de -42.029 KMAD et déclare ne formuler aucune observation sur ces comptes.

#### Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat net de -63 276 465,48 DH de l'exercice clos le 31 décembre 2020 au compte « Report à Nouveau ».

#### Quatrième résolution : Présentation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées notamment à l'article 56 de la loi n° 17-95 déclare approuver ce rapport dans toutes ses dispositions, ainsi que les conventions, engagements et opérations, dont il est fait état, conclus ou exécutés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

#### Cinquième résolution : Allocation de jetons de présence

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux Administrateurs de la Société des jetons de présence d'un montant maximum de **sept cent cinquante mille dirhams (750.000 MAD)** bruts, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration en vue de fixer le montant des jetons de présence dans la limite du montant autorisé et répartir cette somme entre ses membres, dans les proportions qu'il jugera convenables.

#### Sixième résolution : Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

#### Septième résolution : Décharge aux Commissaires aux comptes pour leur mission

L'Assemblée Générale donne décharge aux Commissaires aux Comptes, le cabinet **HDID & Associés**, représenté par Monsieur **Mohamed HDID**, et le cabinet **ERNST & YOUNG**, représenté par Monsieur **Abdeslam BERRADA ALLAM**, pour leur mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

#### Huitième résolution : Renouvellement du mandat de certains Administrateurs

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats de certains membres de Conseil d'Administration de la Société à savoir, Monsieur **Amyr ALAMI**, Monsieur **Adil DOURI**, le **Régime Collectif d'Allocation de Retraite** représenté par Monsieur **Ali BENSOUDA**, **MAGHREB FS** représentée par Monsieur **Mohammed Ibrahim EL JAI**, **AMETHIS ALPHA** représentée par Monsieur **Laurent DEMEY** et Monsieur **Mohamed Younes BENJELLOUN**, arrivent à échéance à l'issue de la présente assemblée, décide de les renouveler pour une durée de **six (6) exercices**, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Ainsi, le Conseil d'Administration est composé des 12 membres suivants :

1. Monsieur **Adil DOURI**,
2. Monsieur **Amyr ALAMI**,
3. **AMETHIS ALPHA**, représentée par Monsieur **Laurent DEMEY**,
4. **AXA Assurance Maroc**, représentée par Madame **Meryem CHAMI**,
5. **BMCE BANK**, représentée par Monsieur **Zouheir BENNANI**,
6. la **Caisse Interprofessionnelle marocaine de retraite (CIMR)**, représentée par Monsieur **Khalid CHEDDADI**,
7. **MAGHREB FS**, représentée par Monsieur **Mohammed Ibrahim EL JAI**,
8. le **Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR)**, représenté par Monsieur **Ali BENSOUDA**,
9. Monsieur **Karim AYOUCHE**,
10. Monsieur **Zouhair BENNANI**,
11. Monsieur **Mohamed Younes BENJELLOUN**,
12. Monsieur **Mohamed EL YAKHLIFI**.

**Neuvième résolution : Autorisation d'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant nominal global maximum de quatre cents millions de dirhams (400.000.000 MAD), à réaliser en une ou plusieurs tranches**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, et constatant, conformément aux dispositions de l'article 293 de la Loi n° 17-95 (i) que la Société a deux (2) années d'existence, (ii) qu'elle a clôturé deux (2) exercices successifs dont les états de synthèse ont été approuvés par les actionnaires, et (ii) que son capital social est intégralement libéré :

- Autorise, en application des dispositions des articles 292 et suivants de la Loi n° 17-95, l'émission par la Société, en une ou plusieurs tranches, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la présente assemblée générale, d'un emprunt obligataire subordonné, d'un montant nominal maximum global de **quatre cents millions de dirhams (400.000.000 MAD)**, à réaliser en une ou plusieurs tranches par voie d'appel public à l'épargne ou par voie de placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, conformément à la réglementation en vigueur (l'« **Emprunt Obligataire Subordonné** »),
- Décide que l'Emprunt Obligataire Subordonné pourra se composer de plusieurs tranches, étant entendu qu'en cas de pluralité de tranches, (i) le montant cumulé des obligations émises au titre de l'Emprunt Obligataire Subordonné ne devra en aucun cas dépasser la somme de **quatre cents millions de dirhams (400.000.000 MAD)** et que (ii) le montant de l'Emprunt Obligataire Subordonné pourra être limité au montant des obligations effectivement souscrites à l'expiration de la période de souscription et ce, conformément à l'article 298 de la Loi n° 17-95.

**Dixième résolution : Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration, à l'effet de réaliser le programme d'émission d'emprunt obligataire subordonné et d'en fixer les modalités**

L'Assemblée Générale, en vertu des dispositions de l'article 294 de la Loi n° 17-95, délègue au Conseil d'Administration, avec la faculté de subdéléguer, tous les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser le programme d'émission de l'Emprunt Obligataire Subordonné ci-dessus autorisé et notamment :

- Établir le Prospectus requis et préalable à toute émission, et faire toutes déclarations ;
- Déterminer la (les) date(s) d'émission des obligations subordonnées ;
- Arrêter les conditions et modalités d'émission des obligations subordonnées (entre autres, montant, nombre, caractéristiques des obligations subordonnées, prix d'émission) ;
- Limiter le montant de l'émission aux souscriptions effectivement reçues ;
- Fixer la date de jouissance des obligations à émettre ;
- Fixer la nature et le taux d'intérêts des obligations subordonnées et les modalités de paiement des intérêts ;
- Décider le remboursement anticipé, partiel ou total, de l'Emprunt Obligataire Subordonné ;
- Fixer le prix et les modalités de remboursement des obligations subordonnées ;
- Déterminer les modalités suivant lesquelles, les droits des obligataires seront assurés et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires, et notamment désigner un mandataire de la masse des obligataires ;
- Et plus généralement, prendre toute disposition nécessaire et utile afin de parvenir à la bonne fin de l'émission et de la souscription des obligations subordonnées.

**Onzième résolution : Pouvoirs en vue des formalités légales**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

## **C. RAPPORT ESG**

1. **Gouvernance**
2. **Responsabilité environnementale**
3. **Politique sociale et gestion des ressources humaines**

# 1. Gouvernance de CFG Bank

## Assemblées générales

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées, lesquelles sont qualifiées d'Assemblées Générales Ordinaires ou Extraordinaires selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre, ou d'assemblées spéciales lorsqu'elles réunissent les titulaires d'une même catégorie d'actions.

## Conseil d'Administration

Conformément à l'article 15 des statuts, CFG Bank est administré par un Conseil d'Administration composé de 3 à 12 membres, dont la durée de fonction des membres du Conseil d'Administration est de 6 années expirant à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue dans l'année d'expiration du mandat et qui a statué sur les comptes de l'exercice écoulé.

Celui-ci est composé de 12 membres dont 3 salariés de CFG Bank et 9 administrateurs non-salariés. Les membres du Conseil d'Administration sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Administrateur/Représentant	Qualité	Date de nomination	Date de renouvellement	Terme du mandat <sup>1</sup>
Adil Douiri	Président du CA,	janv-08	mai-15	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2026
Amyr Alami	Vice-Président du CA, DGD	juin-03	mai-15	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2026
Younes Benjelloun	Administrateur, DGD	juin-03	mai-15	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2026
Bank of Africa représentée par Zouheir Bensaid, PDG RMA	Administrateur, actionnaire	avril-13	mai-19	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2024
Axa Assurances Maroc (AAM) représentée par Meryem Chami, DG d'AAM <sup>2</sup>	Administrateur, actionnaire	avril-13	mai-19	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2024
CIMR représentée par Khalid Cheddadi, PDG CIMR	Administrateur, actionnaire	avril-13	mai-19	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2024
Zouhair Bennani	Administrateur actionnaire	mai-17		AG statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Mohamed El Yakhlifi	Administrateur Indépendant	mai-17		AG statuant sur les comptes de l'exercice 2022

<sup>1</sup> Le CA du 25 février 2021 a proposé pour une durée de 6 ans, le renouvellement des mandats des administrateurs arrivant à échéance à l'AG statuant sur les comptes 2020.

<sup>2</sup> Le Conseil d'Administration, tenu en date du 08 Décembre 2020, a nommé Mme Chami en qualité de nouveau représentant permanent d'AXA Assurances Maroc au sein du Conseil d'Administration de CFG Bank.

Administrateur/Représentant	Qualité	Date de nomination	Date de renouvellement	Terme du mandat <sup>1</sup>
Karim Ayouche	Administrateur actionnaire	mai-17		AG statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Amethis Alpha représentée par Laurent Demey, associé gérant d'Amethis Alpha	Administrateur, actionnaire	mai-18		AG statuant sur les comptes de l'exercice 2026
Maghreb FS représentée par Brahim El Jai, DG d'AfricInvest	Administrateur, actionnaire	mai-18		AG statuant sur les comptes de l'exercice 2026
RCAR représentée par Ali Bensouda, DG RCAR	Administrateur, actionnaire	mai-20		AG statuant sur les comptes de l'exercice 2026

## Comité d'audit et des risques

Le comité d'audit et des risques est chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne approprié et adapté à la taille et au profil de risque de la banque et de conseiller l'organe d'administration en matière de définition des stratégies de risques.

Ce comité est composé des personnes suivantes :

- Monsieur Mohamed EL YAKHLIFI en tant que Président du présent comité.
- Monsieur Adil DOUIRI
- Monsieur Aryn ALAMI
- Monsieur Zouhair BENSAID
- Monsieur Laurent DEMEY
- Monsieur Mohamed Ibrahim EL JAI.

Le comité d'audit et des risques se réunit quatre fois par an.

Des réunions extraordinaires peuvent être convoquées par son Président, s'il le juge nécessaire ou à la demande de l'un de ses membres, du commissaire aux comptes ou des auditeurs internes ou du comité de direction. Les membres sont supposés assister à toutes les réunions du comité. Le Président du comité d'audit et des risques établit l'ordre du jour de chaque réunion.

Le comité d'audit et des risques associe à ses travaux les responsables des fonctions d'audit interne, de gestion globale des risques, des contrôles permanent et de conformité, le directeur financier et, selon l'ordre du jour, les commissaires aux comptes de l'établissement ainsi que toutes autres personnes jugées nécessaires à l'exercice de ses attributions. En cas de besoin, il peut également se faire assister d'un expert externe.

Le comité d'audit et des risques est régi par une charte régissant son fonctionnement.

Il est chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne approprié et adapté à la taille et au profil de risque de la banque et de conseiller l'organe d'administration en matière de définition des stratégies de risques.

## Comité des nominations et rémunération

Le comité des nominations et rémunération a été mis en place en 2016 et s'est réuni pour la première fois en mai 2017. Le comité se réunit au moins une fois par an. Il se réunit en tant que besoin à la demande de son Président, de la moitié de ses membres, du Président de la Société et du Directeur Général et Directeur Général Délégué.

Le comité des nominations et des rémunérations a pour objectifs principaux :

- De recommander au Conseil d'Administration les personnes qui devraient être nommées comme Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués, selon le cas ;
- D'examiner les politiques de rémunération des dirigeants de la banque et des filiales et la rémunération des membres de la direction générale, de proposer la rémunération du Président, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués ;
- Proposer le cas échéant le montant des jetons de présence à proposer à l'Assemblée Générale annuelle pour la rémunération des membres du Conseil d'Administration ;
- S'assurer que les rémunérations et leur évolution sont en cohérence avec les intérêts des actionnaires et la performance de la banque, notamment par rapport à ses concurrents.

Le comité des nominations et rémunération est composé des membres ci-dessous :

- Karim Ayouche (Président)
- Adil Douiri
- Philippe Rocard (remplacé par Mme Chami en 2021)
- Zouheir Bensaid
- Laurent Demey
- Brahim el Jai.

## Organes de directions

### COMITE DE DIRECTION GENERALE

Le comité de direction générale réunit les directeurs généraux sous la présidence du Président du Conseil d'Administration. Ce comité, qui se tient à une fréquence hebdomadaire, est chargé de la gestion courante des activités de la Banque et ses filiales et veille à la déclinaison opérationnelle de la stratégie fixée par le Conseil d'Administration.

### COMITE EXECUTIF

Un comité exécutif se réunit mensuellement et regroupe le Président du conseil, les trois directeurs généraux du groupe, le Directeur Administratif et Financier et l'ensemble des responsables métiers du groupe qui abordent de manière détaillée tous les aspects liés à l'activité de chaque métier. Ce comité assure un suivi régulier et permanent de l'exploitation courante, des projets en cours, du budget et des aspects organisationnels.

### PRESENTATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

**Adil Douiri**, est actuellement Président du Conseil d'Administration de CFG Bank.

Adil Douiri est l'un des deux co-promoteurs et co-fondateurs de CFG Group (aujourd'hui CFG Bank) en 1992. Il a été Président du conseil de surveillance de l'entité jusqu'en novembre 2002. Il a été nommé le 7 novembre 2002 ministre du Tourisme, puis le 8 juin 2004 ministre du Tourisme, de l'Artisanat & de l'Economie Sociale du gouvernement de Sa Majesté Le Roi Mohamed VI.

Il est depuis février 2008 promoteur et gérant du groupe industriel Mutandis. Fondé en 2008, Mutandis est un groupe industriel marocain spécialisé dans les biens de consommation, au Maroc et en Afrique.

Ingénieur de formation, il est diplômé de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées à Paris.

**Amyr Alami** est actuellement Vice-Président du Conseil d'Administration et Directeur Général Délégué en charge du Développement. Il est l'un des deux co-promoteurs et co-fondateurs de CFG Group (aujourd'hui CFG Bank) en 1992. Il a été Président Directeur Général du groupe entre juin 2003 et juin 2015, après avoir été Président du Directoire de 2000 à 2003 et l'un des deux administrateurs délégués (avec Adil Douiri) de 1992 à 2000.

Auparavant, Amyr Alami était co-responsable du département « recherche, arbitrage et produits nouveaux » de 1989 à 1992 auprès de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild à Paris.

Amyr Alami est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po), section économique et financière, en 1986. Il est également titulaire d'une maîtrise de sciences économiques à l'Université de Paris I – Panthéon - Sorbonne (politique économique et économie internationale).

**Souad Benbachir Hassani** est actuellement Directeur Général, après avoir été membre du directoire de 2000 à 2003.

Diplômée de l'ESSEC Paris en 1992, Souad Benbachir Hassani a débuté sa carrière au sein de l'équipe Investment Banking auprès de Goldman Sachs à Londres. Elle rejoint par la suite CFG Bank en 1995 afin d'y développer l'activité Finance d'Entreprises. Depuis, elle a conduit plus de 100 missions et transactions pour le compte d'opérateurs publics et privés dans des secteurs stratégiques de l'économie marocaine (Infrastructures, Tourisme, Télécommunications, etc.) pour un montant cumulé supérieur à 50 milliards de dirhams. Associée de CFG Bank depuis 1998, Souad Benbachir Hassani est aujourd'hui administrateur Directeur Général de CFG Bank.

Souad Benbachir Hassani est administrateur de la CGEM et de plusieurs sociétés parmi lesquelles des filiales de Mutandis et CFG Bank. Elle a également été administrateur de Risma, jusqu'en 2012, groupe hôtelier de référence au Maroc.

**Younès Benjelloun** est actuellement administrateur et Directeur Général Délégué, après avoir été membre du directoire de 2000 à 2003.

Diplômé de l'ISCAE en 1990 et titulaire d'un MBA de l'Université de George Washington obtenu en 1992, Younès Benjelloun, a rejoint CFG Bank en 1993 afin d'y développer l'activité marchés des capitaux et y a occupé le poste de Président Directeur Général de CFG Marchés. Associé de CFG Bank depuis 1997, il a supervisé les activités de marchés des capitaux de CFG Bank (produits actions et produits de taux) depuis 1997 ainsi que le réseau de distribution des produits d'épargne Dar Tawfir auprès des investisseurs particuliers. Il a également pris en charge la supervision du métier de gestion d'actifs pour compte de tiers depuis 2004. En 2015, Younès Benjelloun est nommé Directeur Général de CFG Bank.

Younès Benjelloun a été président de l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse de 2003 à 2005 et administrateur du CDVM de 2003 à 2005. Il est également membre du conseil d'administration de la Bourse de Casablanca.

**Driss Benchaffai** est actuellement Directeur Général Délégué

Il a rejoint CFG Bank en novembre 2016 en tant que Directeur Général Délégué en charge des business units transversales ainsi que des business units de production bancaire.

En l'an 2000, Driss Benchaffai a démarré sa carrière en France au sein du cabinet de conseil Accenture, dans lequel il a acquis une expérience dans les processus de rapprochement et de fusion des compagnies d'assurance et des établissements bancaires. Il a ensuite rejoint en 2010 CNIA Saada en tant que Directeur Général Adjoint en charge des fonctions support, puis Saham Finances à partir de 2014, en tant que directeur Afrique de l'Est et Océan Indien.

Driss Benchaffai est ingénieur de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie (ESTP).

## Rémunération attribuée aux dirigeants

La rémunération annuelle brute attribuée aux dirigeants administrateurs au titre de l'année 2020 s'est élevée à 6,5 MDH.

## 2. Responsabilité environnementale

### CFG Bank, un acteur responsable envers ses parties prenantes et son environnement

La création de valeur partagée est un concept mettant en évidence le constat selon lequel les entreprises peuvent créer de la valeur économique en créant de la valeur sociétale. Ce principe consiste à accorder de l'importance tant à la rentabilité financière qu'à son impact social et environnemental. CFG Bank est convaincu que le succès d'une entreprise réside dans sa capacité à créer de la valeur partagée par l'ensemble des parties prenantes. Cette démarche s'articule autour de 12 engagements stratégiques :

1. Permettre à tous l'accès aux services bancaires et financiers ;
2. Œuvrer pour le développement des territoires ;
3. Etablir une relation durable et de confiance avec les clients.
4. Respecter l'environnement et lutter contre le changement climatique ;
5. Réduire l'impact environnemental du Groupe ;
6. Accompagner la croissance verte.
7. Etre exemplaire dans la conduite des affaires et dans les relations avec les parties prenantes ;
8. Garantir l'intégrité, la loyauté et la transparence à tous les niveaux de l'entreprise ;
9. Améliorer le cadre de vie des collaborateurs ;
10. Réaliser des achats responsables.
11. Promouvoir le bien-être et le développement des communautés ;
12. Renforcer les échanges avec la société civile.

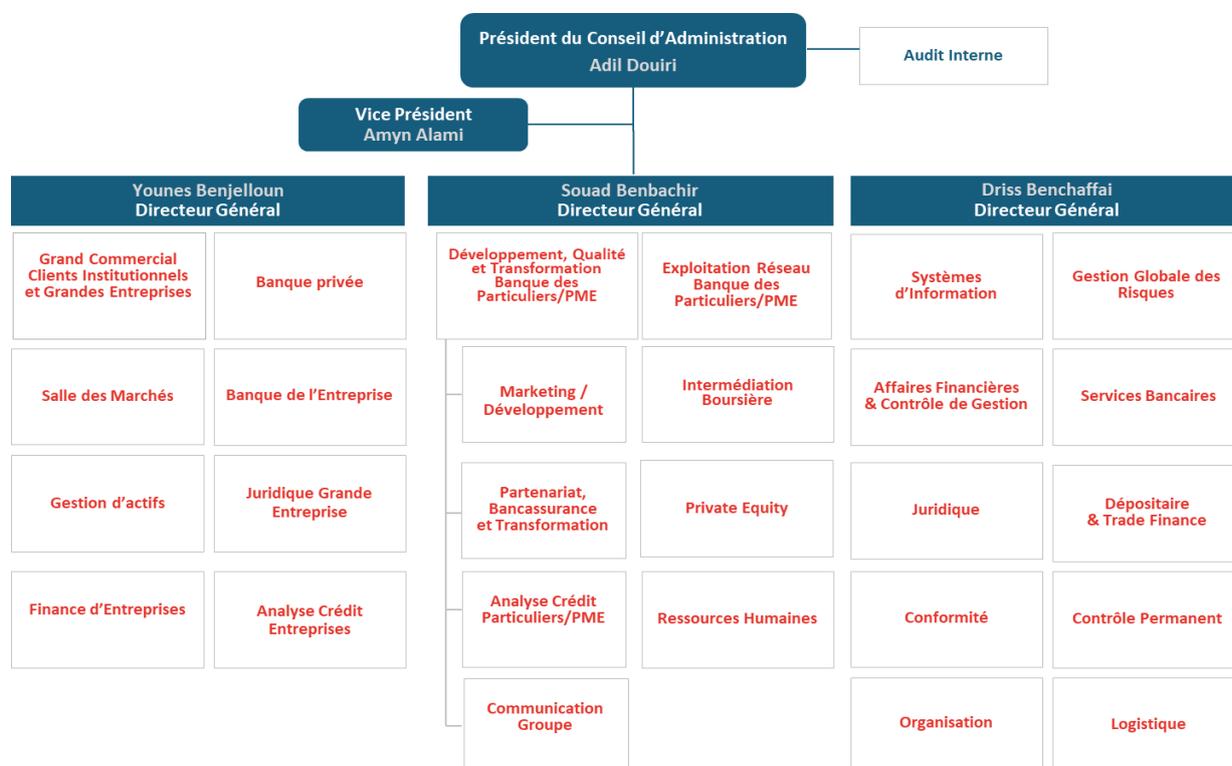
Dans une optique d'améliorer l'expérience client, et d'assurer son bien-être, CFG a « réinventé » le modèle classique de banque, en y mettant au centre le multicanal. Celui-ci confère au client une accessibilité 7J/7 24h/24 à toutes les opérations bancaires à travers notamment un réseau de GABs intelligents et performants offrant également la possibilité de déposer des chèques et des espèces, en plus d'un réseau d'agence dernière génération ouvertes jusqu'à 19h. Toujours dans une démarche innovatrice, CFG propose une nouvelle génération de banquiers experts et formés assurant une relation privilégiée avec les clients qui disposent pour chacun, d'un conseiller attitré.

Par ailleurs, CFG Bank s'est engagé envers de nombreuses associations et ordres en sponsorisant plusieurs événements.

En somme, la politique CFG Bank conjugue performance et engagement. Une banque ne peut réussir que si elle affiche des engagements sociaux et environnementaux responsables. CFG Bank a la volonté d'avoir des impacts positifs sur la société en menant des actions essentielles pour l'avenir : développement économique durable, environnement et transition énergétique, inclusion sociale .

### 3. Politique sociale et de gestion des ressources humaines

#### Organigramme de CFG Bank



Source : CFG Bank

#### Politique de gestion des ressources humaines

CFG Bank accorde une importance primordiale à son système de gestion des ressources humaines, qui est fondé sur quatre valeurs clés : convivialité, méritocratie, intéressement aux résultats et culture entrepreneuriale. Ainsi, les instruments qui découlent de ces valeurs sont conçus pour attirer les meilleurs collaborateurs sur le marché marocain, les motiver et fidéliser sur le long terme ceux qui adhèrent à la culture de l'entreprise.

- Méritocratie** : la récompense et la promotion du mérite sont d'abord réalisées par la transparence dans le système de gestion des ressources humaines. Chaque collaborateur, quel que soit son niveau d'expérience (« junior », « senior », « manager », « partner »), se voit fixer des objectifs annuels par la personne qui l'encadre et des critères qui permettront de l'évaluer à la fin de l'année. Ainsi, à la fin de l'année, les entretiens d'évaluation sont systématiquement menés et permettent de juger le niveau de performance de chaque collaborateur. Ces entretiens permettent également d'identifier les futurs leaders de l'entreprise en vue de les inscrire sur une « fast track » c'est-à-dire une voie rapide de progression de carrière ;
- Intéressement aux résultats** : dès sa création, CFG Bank a adopté deux principes de partage avec ses collaborateurs. Le premier consiste à servir à l'ensemble des salariés des primes annuelles qui représentent une part significative du résultat avant impôts. Ces primes sont réparties entre les collaborateurs en fonction précisément de la notation obtenue lors de l'entretien d'évaluation. La méthode de partage du dividende salarial s'efforce de respecter rigoureusement la première valeur de la GRH de CFG : la méritocratie.
- Culture patrimoniale** : le deuxième principe de partage est basé sur le partage du capital de l'entreprise, en réservant toutefois les actions à ceux des collaborateurs qui, non seulement sont performants, mais dont l'entreprise considère qu'ils adhèrent parfaitement à ses valeurs et que leur fidélisation à long terme est importante. Le total des salariés actionnaire s'élève à 25, soit environ un douzième des effectifs du groupe.

## Recrutement

CFG Bank vise à recruter les meilleurs candidats pour répondre à ses besoins actuels et futurs et à renforcer son image de marque. A travers sa politique de gestion des ressources humaines, CFG Bank s'efforce de garantir le respect des principes d'égalité des chances et de traitement ainsi que la conformité aux dispositions réglementaires et à la gestion des risques. La Société veille également au pilotage efficace des recrutements et à la maîtrise des budgets y afférents.

A travers sa politique de gestion des ressources humaines, CFG Bank vise à encourager une démarche constructive d'intégration des nouveaux talents alignée sur la stratégie de la Banque. Cette intégration a pour vocation d'inculquer aux nouvelles recrues la culture d'entreprise de CFG Bank.

Par ailleurs, la direction des ressources humaines a mis en place des dispositifs sécuritaires et d'organisations du travail dans le cadre de la pandémie covid-19.

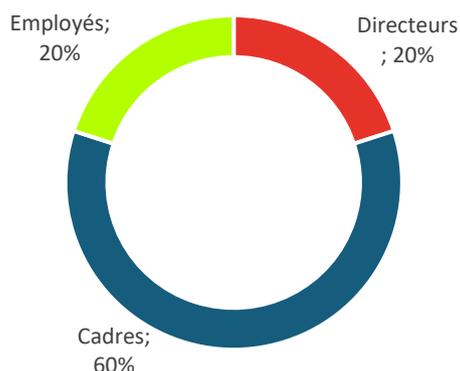
## Structure et répartition des effectifs du groupe CFG Bank

A fin 2019, l'effectif global du groupe est resté constant à 302, ce qui s'explique par un niveau de recrutement équivalent au nombre de départs. L'effectif moyen de CFG Bank au titre de l'exercice 2019 s'établit à 289, contre 308 en 2018.

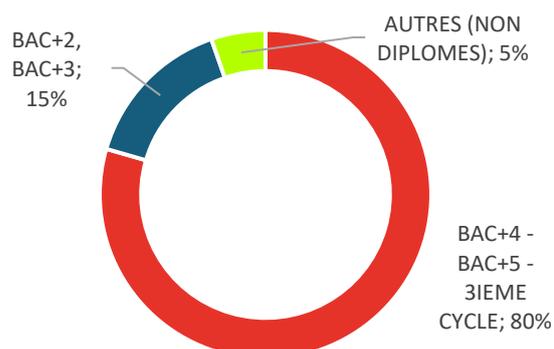
La répartition des effectifs du groupe en 2019 se présente comme suit

:

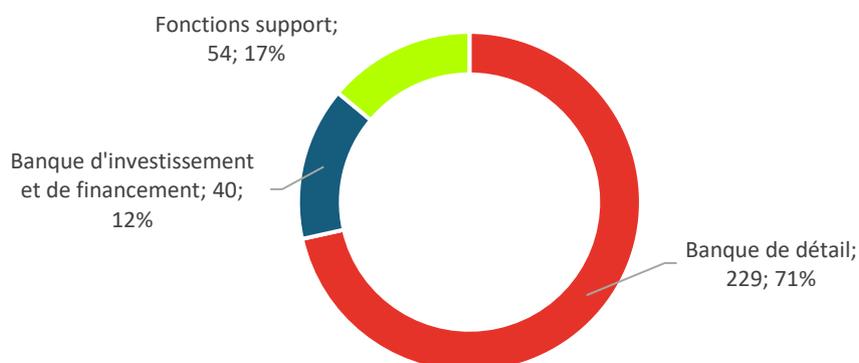
### Répartition des effectifs par catégorie



### Répartition des effectifs par niveau de formation



### Répartition des effectifs par département



## Politique de formation

Au vu des objectifs stratégiques et de la spécificité des métiers du groupe, la formation de ses collaborateurs constitue une priorité et un facteur clé de succès.

La politique de formation vise à accroître les compétences et l'expertise des employés du groupe grâce à des actions de formations externes mais également internes.

En ce qui concerne la formation interne, le groupe s'appuie sur les compétences de ses employés les plus expérimentés pour former ses jeunes collaborateurs à l'excellence. L'expertise acquise par ses cadres dirigeants et les manuels de procédures internes, constituent un capital savoir-faire qui permet d'assurer une formation structurée au quotidien et continue. Cette approche facilite également la diffusion d'un état d'esprit, d'une culture de « partage des connaissances » en phase avec les valeurs du groupe.

Le groupe s'appuie sur une politique de formation qui permet à la fois de renforcer les acquis de ses collaborateurs, de les former selon les spécificités du groupe et de développer de nouvelles compétences afin de faire face à une concurrence importante et expérimentée.

## Intéressement du personnel

Depuis sa création, CFG Bank a adopté deux principes au sein de son système de gestion des ressources humaines :

- l'existence d'un « dividende salarial » annuel, c'est-à-dire prélèvement d'une partie du bénéfice du groupe pour les redistribuer à l'ensemble des collaborateurs du groupe, quel que soit leur fonction, selon leur mérite (notation par leur encadrant) ;
- la cooptation d'un certain nombre de collaborateurs clés, aux valeurs identiques à celles de l'entreprise, en tant qu'associés (partners) au capital du groupe.

**D. ETAT DES HONORAIRES  
VERSEES AUX  
COMMISSAIRES AUX  
COMPTES**

## Etat des honoraires versés aux commissaires aux comptes

	Ernst & Young						Hdid et Associés					
	Montant par année (En Kdhs)			Pourcentage par année			Montant par année (En Kdhs)			Pourcentage par année		
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	620	620	620	100%	100%	100%	420	420	420	100%	100%	100%
<b>Emetteur</b>	<b>620</b>	<b>620</b>	<b>620</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>420</b>	<b>420</b>	<b>420</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	-	-	-	n/a	n/a	n/a	-	-	-	n/a	n/a	n/a
<b>Sous Total</b>	<b>620</b>	<b>620</b>	<b>620</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>420</b>	<b>420</b>	<b>420</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>
Autres prestations rendues	195	115	115	100%	100%	100%	-	-	-	n/a	n/a	n/a
<b>Sous Total</b>	<b>195</b>	<b>115</b>	<b>115</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>
<b>Total Général</b>	<b>815</b>	<b>735</b>	<b>735</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>420</b>	<b>420</b>	<b>420</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## **E. RAPPOTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

1. Rapport général de CFG Bank SA
2. Rapport consolidé
3. Rapport spécial



## **CFG BANK S.A.**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**



Building a better  
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc



4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Friol)  
Anfa – Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de  
**CFG Bank S.A.**  
5/7, rue Ibnou Toufail  
Casablanca

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**

### **Audit des états de synthèse**

#### **Opinion avec réserve**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de CFG Bank S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 987.227 compte tenu d'une perte nette de KMAD 63.276. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 25 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CFG Bank S.A. au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

#### **Fondement de l'opinion**

CFG Bank dispose d'une participation dans T Capital (fonds d'investissement touristique) d'un montant de MMAD 56, ainsi que des comptes courants et des créances rattachées à cette société pour MMAD 141,3. Compte tenu des difficultés rencontrées par la principale participation de T Capital, le titre de participation a été totalement provisionné, soit MMAD 56, et le management nous a informé des actions de restructuration en cours susceptibles d'améliorer les perspectives d'avenir de cette société, et de son principal actif (participation touristique). Compte tenu des éléments dont nous disposons à ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision constituée.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

<b>Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle</b>	
<i>Risque identifié</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 « Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist).</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ;</li><li>- l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.</li></ul> <p>Au 31 décembre 2020, le montant des créances envers la clientèle s'élèvent à MMAD 5.077 comprenant des provisions pour dépréciation des créances en souffrance de MMAD 19.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ;</li><li>- examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ;</li><li>- tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ;</li><li>- tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.</li></ul>

## **Rapport de gestion**

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

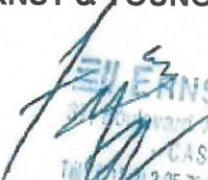
### Vérifications et informations spécifiques

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la banque a acquis au cours de l'exercice 2020 des titres de la société « REIM PARTNERS » pour un montant de KMAD 18.000, représentant 30% du capital de cette société.

Casablanca, le 28 avril 2021

### Les Commissaires aux Comptes

**ERNST & YOUNG**

  
**Abdelmejid FAIZ**  
 Associé

ERNST & YOUNG  
 Abdelmejid FAIZ - Abdellatif Ben Kaddour  
 CASABLANCA  
 Tél : (05) 79 79 00 - Fax : (05) 21 2 32 02 25

**HDID & ASSOCIES**

  
**Mohamed HDID**  
 Associé Gérant

HDID & ASSOCIES  
 052 30 / 52

## BILAN

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
<b>Valeurs en caisse Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	435 788	156 115
. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	334 919	57 446
. Valeurs en caisse	100 869	98 669
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés :</b>	<b>201 757</b>	<b>391 379</b>
. A vue	201 757	316 930
. A terme	-	74 449
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>5 077 457</b>	<b>3 557 874</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	2 468 177	1 851 611
. Crédits à l'équipement	15 495	-
. Crédits immobiliers	2 089 056	1 560 432
. Autres crédits	504 729	145 831
<b>Créances acquises par affacturage</b>		
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>1 206 747</b>	<b>948 187</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	832 211	425 032
. Autres titres de créance	267 702	135 027
. Titres de propriété	106 834	388 128
<b>Autres actifs</b>	<b>275 312</b>	<b>269 042</b>
<b>Titres d'investissement</b>		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>408 594</b>	<b>389 951</b>
<b>Titres mis en équivalence</b>		
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
<b>Créances subordonnées</b>		
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>766 372</b>	<b>639 032</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>376 413</b>	<b>369 684</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>272 846</b>	<b>280 312</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>9 021 285</b>	<b>7 001 575</b>

## BILAN

En milliers de DH

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>888 746</b>	446 136
. A vue	-	41 550
. A terme	888 746	<b>404 586</b>
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>4 335 668</b>	<b>3 505 733</b>
. Comptes à vue créditeurs	2 577 281	1 825 975
. Comptes d'épargne	418 973	336 400
. Dépôts à terme	1 240 804	1 132 178
. Autres comptes créditeurs	98 611	211 180
<b>Titres de créances émis</b>	<b>2 407 842</b>	<b>2 186 719</b>
. Titres de créance négociable émis	2 407 842	2 186 719
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis		
<b>Autres passifs</b>	<b>388 836</b>	<b>209 462</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>12 966</b>	<b>3 023</b>
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>Dettes subordonnées</b>		
<b>Ecart de réévaluation</b>		
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>915 560</b>	<b>615 632</b>
<b>Capital</b>	<b>542 890</b>	<b>442 817</b>
<b>Actionnaires. Capital non versé (-)</b>		
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	- 407 947	- 295 818
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>		
<b>Résultat net (+/-)</b>	- 63 276	- 112 128
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>9 021 285</b>	<b>7 001 575</b>

# COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>418 713</b>	<b>318 374</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 075	1 787
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	200 112	159 578
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	23 996	18 490
Produits sur titres de propriété	17 000	13 998
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	67 354	32 297
Commissions sur prestations de service	58 238	50 897
Autres produits bancaires	50 938	41 327
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>211 257</b>	<b>149 123</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	10 272	4 917
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	46 090	45 912
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	63 207	45 366
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	46 970	23 712
Autres charges bancaires	44 718	29 217
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>207 456</b>	<b>169 250</b>
Produits d'exploitation non bancaire	2 090	1 027
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>255 894</b>	<b>264 201</b>
Charges de personnel	106 303	111 902
Impôts et taxes	2 502	2 530
Charges externes	59 048	59 856
Autres charges générales d'exploitation	53 067	56 707
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	34 973	33 205
<b>Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Reprises sur écarts d'acquisition</b>		
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>23 987</b>	<b>19 360</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	11 508	13 100
Pertes sur créances irrécouvrables	658	35
Autres dotations aux provisions	11 821	6 225
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>10 195</b>	<b>2 725</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	7 908	1 930
Récupérations sur créances amorties	410	6
Autres reprises de provisions	1 877	789
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>- 60 139</b>	<b>- 110 558</b>
Produits non courants	2 946	1 085
Charges non courantes	3 554	761
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>- 60 747</b>	<b>- 110 234</b>
Impôts sur les résultats	2 529	1 895
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>- 63 276</b>	<b>- 112 128</b>

## HORS BILAN

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>600 995</b>	<b>405 809</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	598 147	402 758
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 848	3 051
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>5 525 711</b>	<b>6 196 230</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Engagements de garantie reçus de la clientèle	5 525 711	6 196 230
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

# ETAT DES SOLDES DE GESTION

En milliers de DH

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2020	31/12/2019
(+) Intérêts et produits assimilés	225 183	179 854
(-) Intérêts et charges assimilées	119 569	96 195
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>105 614</b>	<b>83 659</b>
(+) Produits sur opérations de crédit-bail et de location	67 354	32 297
(-) Charges sur opérations de crédit-bail et de location	46 970	23 712
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET DE LOCATION</b>	<b>20 384</b>	<b>8 585</b>
(+) Commissions perçues	62 181	53 430
(-) Commissions servies	13 091	11 274
<b>MARGE SUR COMMISSION</b>	<b>49 090</b>	<b>42 157</b>
(±) Résultat des opérations sur titres de transaction	- 226	- 9
(±) Résultat des opérations sur titres de placement	9 453	19 566
(±) Résultat des opérations de change	11 401	9 978
(±) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE</b>	<b>20 629</b>	<b>29 534</b>
(+) Divers autres produits bancaires	17 676	14 150
(-) Diverses autres charges bancaires	5 937	8 836
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>207 457</b>	<b>169 250</b>
(±) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	- 4 000
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	2 090	1 027
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire		
(-) Charges générales d'exploitation	255 894	264 201
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 46 347</b>	<b>- 97 924</b>
(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	- 3 849	- 11 198
(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	- 9 943	- 1 436
(±) Dotations nettes des reprises aux amortissements des écarts d'acquisition	-	
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>- 60 139</b>	<b>- 110 558</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>- 608</b>	<b>325</b>
(-) Impôts sur les résultats	2 529	1 895
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>- 63 276</b>	<b>- 112 128</b>

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2020	31/12/2019
<b>(±) RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>- 63 276</b>	<b>- 112 128</b>
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	34 973	33 205
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	4 000
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	11 821	2 225
(+) Dotations aux provisions réglementées		
(+) Dotations non courantes		
(-) Reprises de provisions	1 877	789
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	
<b>(±) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>- 18 359</b>	<b>- 73 487</b>
(-) Bénéfices distribués	-	-
<b>(±) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>- 18 359</b>	<b>- 73 487</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	401 764	302 576
(+) Récupérations sur créances amorties		
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	5 036	2 112
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	- 201 644	- 146 916
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-	-
(-) Charges générales d'exploitation versées	- 224 474	- 231 756
(-) Impôts sur les résultats versés	- 2 529	- 1 895
<b>I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>- 21 847</b>	<b>- 75 879</b>
<b>Variation des :</b>		
(±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	74 449	- 74 449
(±) Créances sur la clientèle	- 1 523 431	- 897 986
(±) Titres de transaction et de placement	- 265 966	- 74 053
(±) Autres actifs	- 6 270	- 58 375
(±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	- 127 340	- 484 001
(±) Créances acquises par affacturage		
(±) Créances subordonnées		
(±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	484 160	283 854
(±) Dépôts de la clientèle	829 935	421 294
(±) Titres de créance émis	221 123	1 060 461
(±) Autres passifs	179 374	40 206
(±) Dettes subordonnées		
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitations</b>	<b>- 133 965</b>	<b>216 951</b>
<b>III. FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>- 155 812</b>	<b>141 071</b>
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
(-) Acquisition d'immobilisations financières	- 18 000	- 112 437
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 34 237	- 40 514
(+) Intérêts perçus		
(+) Dividendes perçus	14 099	9 799
<b>IV. FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 38 138</b>	<b>- 143 152</b>
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
(+) Emission de dettes subordonnées		
(+) Emission d'actions et (-) Remboursement capitaux propres et assimilés	400 000	-
(-) Dividendes versés		
(-) Intérêts versés		
<b>V. FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>400 000</b>	<b>-</b>
<b>VI. IMPACT DES ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>VII. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V+VI)</b>	<b>206 050</b>	<b>- 2 080</b>
<b>VIII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>431 495</b>	<b>433 576</b>
<b>IX. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>637 545</b>	<b>431 495</b>

## PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

**INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT**  
LES METHODES UTILISEES SONT CONFORMES AUX NORMES PCEC

---

---

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
-----------------------------	--------------------------------	---

I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux

II. Dérogations aux méthodes d'évaluation

III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse

Neant

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
-----------------------------	--------------------------------	---

I. Changements affectant les méthodes d'évaluation

II. Changements affectant les règles de présentation

Neant

## CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

En milliers de DH

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
<b>COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS</b>	<b>334 919</b>	<b>4 282</b>		<b>170 260</b>	<b>509 460</b>	<b>295 597</b>
<b>VALEURS RECUES EN PENSION</b>		-			-	<b>74 445</b>
- Au jour le jour						
- A terme		-			-	74 445
<b>PRETS DE TRESORERIE</b>		<b>26 714</b>			<b>26 714</b>	<b>78 780</b>
- Au jour le jour		26 714			26 714	78 780
- A terme					-	-
<b>PRETS FINANCIERS</b>						
<b>AUTRES CREANCES</b>						
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>		<b>501</b>			<b>501</b>	<b>5</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>334 919</b>	<b>31 497</b>	<b>-</b>	<b>170 260</b>	<b>536 675</b>	<b>448 826</b>

## CREANCES SUR LA CLIENTELE

En milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>CREDITS DE TRESORERIE</b>	-	<b>170 383</b>	<b>1 847 411</b>	<b>418 358</b>	<b>2 436 152</b>	<b>1 823 033</b>
- Comptes à vue débiteurs	-	170 383	159 975	120 595	450 953	453 256
- Créances commerciales sur le Maroc					-	-
- Crédits à l'exportation					-	-
- Autres crédits de trésorerie	-	-	1 687 436	297 763	1 985 199	1 369 777
<b>CREDITS A LA CONSOMMATION</b>	-	-		<b>5 950</b>	<b>5 950</b>	<b>4 926</b>
<b>CREDITS A L'EQUIPEMENT</b>			<b>15 000</b>		<b>15 000</b>	-
<b>CREDITS IMMOBILIERS</b>	-	-	<b>7 472</b>	<b>2 075 567</b>	<b>2 083 039</b>	<b>1 555 490</b>
<b>AUTRES CREDITS</b>	-	<b>463 742</b>	<b>30 298</b>	-	<b>494 040</b>	<b>140 917</b>
<b>CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>					-	-
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>		<b>165</b>	<b>23 009</b>	<b>9 464</b>	<b>32 638</b>	<b>28 622</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE (nettes)</b>		-	-	<b>29 890</b>	<b>29 890</b>	<b>20 537</b>
- Créances pré-douteuses		-	-	7 382	7 382	310
- Créances douteuses		-	-	-	-	1 032
- Créances compromises		-	-	22 508	22 508	19 196
<b>TOTAL</b>	-	<b>634 290</b>	<b>1 923 190</b>	<b>2 539 229</b>	<b>5 096 709</b>	<b>3 573 525</b>

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

En milliers de DH

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
			financiers	non financiers		
<b>TITRES COTES</b>	<b>21</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>50 998</b>	<b>51 019</b>	<b>42 225</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées		-			-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créances					-	-
Titres de propriété	21	-	-	50 998	51 019	42 225
<b>TITRES NON COTES</b>	<b>215 925</b>	<b>832 211</b>	<b>-</b>	<b>107 592</b>	<b>1 155 728</b>	<b>905 962</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	832 211			832 211	425 032
Obligations				107 592	107 592	129 968
Autres titres de créances	160 110				160 110	5 058
Titres de propriété	55 815		-		55 815	345 904
<b>TOTAL</b>	<b>215 946</b>	<b>832 211</b>	<b>-</b>	<b>158 590</b>	<b>1 206 747</b>	<b>948 187</b>

## VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

(en milliers MAD)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	<b>133 743</b>	<b>133 743</b>	<b>120 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	133 743	133 743	120 000	0	0	0
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	<b>1 066 572</b>	<b>1 058 661</b>	<b>995 527</b>	<b>1 700</b>	<b>9 611</b>	<b>9 611</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	690 497	686 319	623 700	577	4 756	4 756
OBLIGATIONS	105 500	105 825	105 500	325	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	158 886	159 090	158 900	204	-	-
TITRES DE PROPRIETE	111 689	107 427	107 427	594	4 856	4 856
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

## DETAIL DES AUTRES ACTIFS

(en milliers MAD)

	31/12/2020	31/12/2019
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS</b>	-	-
Instruments optionnels achetés		
Provisions pour dépréciation des instruments optionnels achetés		
<b>OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>	<b>46 067</b>	<b>57 142</b>
Comptes de règlements des opérations sur titres	46 067	57 142
Diverses autres opérations sur titres	-	-
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses		
<b>DEBITEURS DIVERS</b>	<b>174 373</b>	<b>172 279</b>
Sommes dues par l'Etat	124 023	125 219
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	139	481
Comptes clients de prestations non bancaires	15 804	10 254
Divers autres débiteurs	34 407	36 325
<b>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</b>		
Valeurs et emplois divers		
Provisions pour dépréciation des valeurs et emplois divers		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>54 872</b>	<b>39 622</b>
Produits à recevoir	3 949	719
Charges constatées d'avance	5 165	1 395
Frais préliminaires	11 187	18 934
Autres comptes de régularisation	34 570	18 574
<b>TOTAL</b>	<b>275 312</b>	<b>269 042</b>

**TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES**

(en milliers MAD)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital (%)	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice	
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net		
<b><u>Participation dans les entreprises liées</u></b>										
CFG MARCHES	MARCHES DES CAPITAUX	20 000	100,00%	15 389	15 389	31/12/2020		36 835	10 012	2 400
CFG FINANCE	FINANCE D'ENTREPRISE	10 000	100,00%	29 633	133	31/12/2020	-	381	10 871	-
CFG GESTION	GESTION DE PORTEFEUILLE	5 000	100,00%	5 506	5 506	31/12/2020		28 891	13 511	10 899
CFG GESTION PRIVEE	GESTION DE PORTEFEUILLE PRIVEE	1 000	99,94%	1 000	1 000	31/12/2020		2 871	-	41
CFG ASSOCIES	SOCIETE DE PARTICIPATION	1 525	99,00%	10 729	2 335	30/06/2020	-	1 651	-	862
T CAPITAL GESTION	PROMOTION IMMOBILIERE	300	51,07%	38	38	31/12/2020	-	3 144	-	1 746
CFG IT	GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE	5 010	97,50%	4 885	4 885	31/12/2020		2 160	-	-
CFG ASSURANCES	COURTAGE EN ASSURANCE	100	100,00%	380	380	31/12/2020		1 524	-	1 366
VILLA ROOSVELT	SOCIETE D'INVESTISSEMENT	106 000	72,00%	68 350	68 350	30/06/2020		38 411	-	3 441
<b><u>Autres titres de participation</u></b>										
MUTANDIS AUTOMOBILE	AUTOMOBILE	630 000	4,00%	25 215	25 215	31/12/2019		640 691	-	6 965
CFG DEVELOPPEMENT	CAPITAL INVESTISSEMENT	3 864	81,00%	4 388	4 825	31/12/2019		4 126	-	25
ECOLOGIA	ENERGIE RENOUVELABLE	10 000	100,00%	10 000	2 000	30/06/2019		8 691	-	28
REIM PARTNERS	CAPITAL INVESTISSEMENT	1 000	30,00%	18 000	18 000					
T CAPITAL GROUP	SOCIETE D'INVESTISSEMENT	540 300	10,21%	56 265	-	31/12/2019		302 542	-	8 651
FONDS DARIF	GESTION DES RIADS	50 000	4,00%	1 845	1 845	31/12/2018		32 154	-	1 256
<b>TOTAL PARTICIPATIONS</b>					<b>251 623</b>	<b>149 901</b>				<b>14 158</b>
<b>EMPLOIS ASSIMILES</b>					<b>258 692</b>	<b>258 692</b>				<b>643</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>510 315</b>	<b>408 593</b>				<b>14 801</b>

**CREANCES SUBORDONNEES**

(en milliers MAD)

CREANCES SUBORDONNEES	Montant			Dont entreprises liées et apparentées	
	31/12/2016			31/12/2015	31/12/2015
	Brut	Provisions	Net	Net	Net
<u>Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés</u>	-			-	-
<u>Créances subordonnées à la clientèle</u>	-			-	-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	-

NEANT

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION

(en milliers MAD)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<b><u>Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat</u></b>	<b>681 452</b>	<b>351 133</b>	<b>-</b>	<b>855 762</b>	<b>46 283</b>	<b>88 703</b>	<b>687</b>	<b>-</b>	<b>687</b>	<b>766 372</b>
<b>Crédit-bail sur immobilisations incorporelles</b>										
<b>Crédit-bail mobilier</b>	<b>61 191</b>	<b>13 468</b>		<b>74 659</b>	<b>12 750</b>	<b>33 615</b>	<b>687</b>	<b>-</b>	<b>687</b>	<b>40 357</b>
Crédit-bail mobilier en cours										
Crédit-bail mobilier loué	61 191	13 468		74 659	12 750	33 615	687		687	40 357
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
<b>Crédit-bail immobilier</b>	<b>614 833</b>	<b>324 319</b>		<b>762 330</b>	<b>33 532</b>	<b>55 087</b>				<b>707 243</b>
Crédit-bail immobilier en cours	176 822		176 822	-						-
Crédit-bail immobilier loué	438 011	324 319		762 330	33 532	55 087				707 243
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
<b>Loyers courus à recevoir</b>	<b>1 894</b>	<b>4 574</b>		<b>6 468</b>						<b>6 468</b>
<b>Loyers restructurés</b>										
<b>Loyers impayés</b>	<b>3 533</b>	<b>8 771</b>		<b>12 304</b>						<b>12 304</b>
<b>Créances en souffrance</b>										
<b><u>Immobilisation données en location simple</u></b>										
<b>Biens mobiliers en location simple</b>										
<b>Biens immobiliers en location simple</b>										
<b>Loyers courus à recevoir</b>										
<b>Loyers restructurés</b>										
<b>Loyers impayés</b>										
<b>Créances en souffrance</b>										
<b>TOTAL</b>	<b>681 452</b>	<b>351 133</b>	<b>-</b>	<b>855 762</b>	<b>46 283</b>	<b>88 703</b>	<b>687</b>	<b>-</b>	<b>687</b>	<b>766 372</b>

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPOREELES**

En milliers de DH

IMMOBILISATIONS	MONTANT BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	MONTANT DES ACQUISITIONS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT DES CESSIONS OU RETRAITS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT DE FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS			CUMUL	MONTANT NET DE FIN DE L'EXERCICE
					MONTANT DES AMORTISSEMENT S ET/OU PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	MONTANT DES AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>414 201</b>	<b>15 482</b>	<b>-</b>	<b>429 683</b>	<b>44 517</b>	<b>8 751</b>	<b>-</b>	<b>53 269</b>	<b>376 413</b>
. Droit au bail	3 445	-	-	3 445	-	-	-	-	3 445
. Immobilisations en recherche et développement	70 986	15 351	-	86 338	34 514	6 472	-	40 986	45 351
. Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	339 770	131	-	339 900	10 005	2 278	-	12 283	327 617
. Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>385 255</b>	<b>18 760</b>	<b>-</b>	<b>404 015</b>	<b>104 943</b>	<b>26 223</b>	<b>-</b>	<b>131 170</b>	<b>272 846</b>
. Immeubles d'exploitation	163 745	-	-	163 745	11 011	2 946	-	13 957	149 788
. Mobilier et Matériel d'exploitation	92 460	10 393	-	102 853	93 937	23 276	-	117 213	14 359
. Autres immobilisations corporelles d'exploitation	129 050	8 367	-	137 417	-	-	-	-	137 417
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>799 456</b>	<b>34 242</b>	<b>-</b>	<b>833 698</b>	<b>149 460</b>	<b>34 973</b>	<b>-</b>	<b>184 439</b>	<b>649 259</b>

## PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

(en milliers MAD)

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
NEANT							
TOTAL		-	-	-	-	-	-

## DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers MAD)

DETTES	ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU MAROC			AUTRES ETABLISSEMENT S DE CREDITS ET ASSIMILES A L'ETRANGER	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
	BANK AL- MAGRIB TRESOR PUBLIC ET SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	BANQUES AU MAROC	AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES AU MAROC			
<b>COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS</b>						
<b>VALEURS DONNEES EN PENSION</b>	<b>465 029</b>	-			<b>465 029</b>	<b>237 316</b>
- Au jour le jour		-			-	41 550
- A terme	465 029	-			465 029	195 766
<b>EMPRUNTS DE TRESORERIE</b>	<b>250 000</b>	<b>172 164</b>			<b>422 164</b>	<b>207 645</b>
- Au jour le jour		100 000			100 000	-
- A terme	250 000	72 164			322 164	207 645
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>						
<b>AUTRES DETTES</b>						
- Au jour le jour						
- A terme						
<b>DETTES OPERATIONS DE CREDIT BAIL</b>						
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	<b>1 546</b>	<b>8</b>			<b>1 553</b>	<b>1 175</b>
- Au jour le jour						
- A terme	1 546	8			1 553	1 175
<b>TOTAL</b>	<b>716 575</b>	<b>172 171</b>			<b>888 746</b>	<b>446 136</b>

## DEPOTS DE LA CLIENTELE

En milliers de DH

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
		Entreprise financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	86	121 439	659 029	1 796 727	2 577 281	1 825 975
Comptes d'épargne	-	-	-	418 973	418 973	336 400
Dépôts à terme	-	520 000	463 948	241 566	1 225 514	1 121 283
Autres comptes créditeurs	-	98 485	126		98 611	211 176
Interets courus à payer	-	9 146	6 143	-	15 289	10 899
<b>TOTAL</b>	<b>86</b>	<b>749 070</b>	<b>1 129 246</b>	<b>2 457 266</b>	<b>4 335 668</b>	<b>3 505 733</b>

## TITRES DE CREANCES EMIS

En milliers de DH

NATURE DES TITRES(1)	Caractéristiques					Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominal unitaire en Dhs	Taux nominal	Mode de remboursement (2)		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	17/02/2020	17/02/2021	100 000	2,80%	In fine	5 000	-	-	-
Certificats de dépôt	10/09/2020	10/03/2021	100 000	2,70%	In fine	5 000	-	-	-
Certificats de dépôt	12/03/2020	12/03/2021	100 000	2,80%	In fine	5 000	-	-	-
Certificats de dépôt	05/10/2020	05/04/2021	100 000	2,50%	In fine	50 000	-	-	-
Certificats de dépôt	08/04/2020	08/04/2021	100 000	2,95%	In fine	50 000	-	-	-
Certificats de dépôt	09/04/2020	09/04/2021	100 000	2,60%	In fine	36 000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/10/2020	13/04/2021	100 000	2,60%	In fine	7 100	-	-	-
Certificats de dépôt	13/05/2020	12/05/2021	100 000	2,85%	In fine	50 000	-	-	-
Certificats de dépôt	18/05/2020	17/05/2021	100 000	2,85%	In fine	20 000	-	-	-
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/06/2021	100 000	3,00%	In fine	200 000	-	-	-
Certificats de dépôt	12/06/2020	11/06/2021	100 000	3,00%	In fine	70 000	-	-	-
Certificats de dépôt	10/07/2020	10/07/2021	100 000	2,50%	In fine	50 000	-	-	-
Certificats de dépôt	09/09/2020	09/09/2021	100 000	2,80%	In fine	5 000	-	-	-
Certificats de dépôt	14/09/2020	14/09/2021	100 000	2,80%	In fine	6 000	-	-	-
Certificats de dépôt	15/09/2020	15/09/2021	100 000	2,60%	In fine	150 000	-	-	-
Certificats de dépôt	16/09/2020	16/09/2021	100 000	2,80%	In fine	20 000	-	-	-
Certificats de dépôt	18/09/2020	17/09/2021	100 000	2,60%	In fine	11 000	-	-	-
Certificats de dépôt	17/09/2020	17/09/2021	100 000	2,80%	In fine	200 000	-	-	-
Certificats de dépôt	23/09/2020	22/09/2021	100 000	2,60%	In fine	10 000	-	-	-

## DETAIL DES AUTRES PASSIFS

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS</b>	-	-
Instrument vendus		
<b>COMPTE DE REGLEMENT D'OPERATIONS SUR TITRES</b>	<b>152 481</b>	<b>27 972</b>
Dettes sur titres	152 426	27 706
Versement à effectuer sur titres non libérés		
Provisions pour service financier aux émetteurs	55	266
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs		
<b>CREDITEURS DIVERS</b>	<b>75 132</b>	<b>71 126</b>
Sommes dues à l'état	28 897	18 970
Sommes dues aux organismes de prévoyance	7 583	5 867
Sommes diverses dues au personnel	3 105	7 315
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2 771	2 771
Fournisseurs de biens et de services	32 140	35 907
Divers autres créditeurs	637	297
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>161 223</b>	<b>110 364</b>
Charges à payer	22 004	16 962
Produits Constatés d'avance	47 683	40 166
Autres comptes de régularisation	91 536	53 237
<b>TOTAL</b>	<b>388 836</b>	<b>209 462</b>

## PROVISIONS

En milliers de DH

PROVISIONS	ENCOURS 31/12/2019	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2020
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :</b>	<b>121 917</b>	<b>21 121</b>	<b>10 114</b>	<b>-</b>	<b>132 924</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	15 651	11 508	7 908	-	19 252
Titres de transaction					
Titres de placement	2 206	9 613	2 207	-	9 612
Titres de participation et emplois assimilés	102 160	-	-	-	102 160
Titres d'investissement					
Créances sur crédit-bail et en location					
Immobilisations incorporelles et corporelles					
Autres actifs	1 900	-	-	-	1 900
Créances subordonnées					
Immobilisations données en crédit-bail					
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>3 023</b>	<b>11 821</b>	<b>1 877</b>	<b>-</b>	<b>12 966</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	3 023	11 821	1 877		12 966
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					

**SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE**

En milliers de DH

	Objet économique	Montant global	Montant 31/12/2016	Utilisation 31/12/2017	Montant 31/12/2017
<b><u>Subventions</u></b>	-	-	-	-	-
<b><u>Fonds publics affectés</u></b>	-	-	-	-	-
<b><u>Fonds spéciaux de garantie</u></b>	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	-

NEANT



## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Encours 31/12/2019	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2020
<b>Ecarts de réévaluation</b>				
<b>Réserves et primes liés au capital</b>	<b>615 632</b>	-	<b>299 928</b>	<b>915 560</b>
Réserve légale	6 830			6 830
Autres réserves	3 084			3 084
Primes d'émission, de fusion et d'apport	605 718		299 928	905 646
<b>Capital</b>	<b>442 817</b>	-	<b>100 073</b>	<b>542 890</b>
- Capital appelé	442 817		100 073	542 890
- Capital non appelé				
- Certificats d'investissement				
'- Fonds de dotation				
<b>Actionnaires, Capital non versé</b>				
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	- <b>295 818</b>	- <b>112 128</b>		- <b>407 947</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>				
<b>Résultat net del'exercice (+/-)</b>	- <b>112 128</b>	<b>112 128</b>	- <b>63 276</b>	- <b>63 276</b>
<b>TOTAL</b>	<b>650 502</b>	-	<b>336 724</b>	<b>987 226</b>

## ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

ENGAGEMENTS	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
<b><u>Engagements de financement et de garantie donnés</u></b>	<b>600 995</b>	<b>405 809</b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</b>	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>598 147</b>	<b>402 758</b>
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	598 147	402 758
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>	-	-
Crédits documentaires export confirmés	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>	<b>2 848</b>	<b>3 051</b>
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
Autres cautions et garanties données	2 848	3 051
Engagements en souffrance	-	-
<b><u>Engagements de financement et de garantie reçus</u></b>	<b>5 525 711</b>	<b>6 196 230</b>
<b>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
<b>Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers</b>	<b>5 525 711</b>	<b>6 196 230</b>
Garanties de crédits	5 525 711	6 196 230
Autres garanties reçues	-	-

**ENGAGEMENTS SUR TITRES**

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	Montant
<b><u>Engagements donnés</u></b>	-
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	-
<b>NEANT</b>	
<b><u>Engagements reçus</u></b>	-
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	-

## OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

En milliers de DH

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
<b><u>Opérations de change à terme</u></b>	<b>212 948</b>	<b>275 020</b>	-	-
Devises à recevoir	88 710	85 704	-	-
Dirhams à livrer	88 710	85 704	-	-
Devises à livrer	17 764	51 806	-	-
Dirhams à recevoir	17 764	51 806	-	-
<i>Dont swaps financiers de devises</i>	53 129	85 704	-	-
<b><u>Engagements sur produits dérivés</u></b>		-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-

**VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE**

En milliers de DH

<b>VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE</b>	<b>Valeur comptable nette</b>	<b>Rubrique de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés</b>	<b>Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts</b>
<b>Bons du Trésor et valeurs assimilées</b>	-		-
<b>Autres titres</b>			
<b>Hypothèques</b>	<b>2 363 933</b>	<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>1 871 197</b>
<b>Autres valeurs et sûretés réelles</b>	<b>3 161 778</b>	<b>Créances sur la clientèle et titres de transaction et de placement</b>	<b>1 497 806</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 525 711</b>		<b>3 369 003</b>

En milliers de DH

<b>VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE</b>	<b>Valeur comptable nette</b>	<b>Rubrique du passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus</b>	<b>Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts</b>
<b>Bons du Trésor et valeurs assimilées</b>	-		-
<b>Autres titres</b>	-		-
<b>Hypothèques</b>	-		-

## VENTILATION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELL

En milliers de DH

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
<b>Actif</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	26 714					26 714
Créances sur la clientèle	55 596	38 634	426 405	#####	2 439 821	4 056 222
Titres de créance	30 723	-	357 406	###	486 718	1 088 626
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé				69 187	767 802	836 989
<b>TOTAL</b>	<b>113 033</b>	<b>38 634</b>	<b>783 811</b>	<b>1 378 732</b>	<b>3 694 341</b>	<b>6 008 551</b>
<b>Passif</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	368 795	168 398		250 000		787 193
Dettes envers la clientèle	504 061	54 433	641 620	25 400		1 225 514
Titres de créance émis	-	15 000	1 556 700	819 000		2 390 700
Emprunts subordonnés						-
<b>TOTAL</b>	<b>872 856</b>	<b>237 831</b>	<b>2 198 320</b>	<b>1 094 400</b>	<b>-</b>	<b>4 403 407</b>

**CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE**

(en milliers MAD)

Prénom et nom ou dénomination du bénéficiaire	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres			
		% en FP	Crédits par décaissement	Crédit par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
UNIVERS MOTORS EUROPE	210 777	30,84%	210 777	-	-
RISMA	133 080	19,47%	108 660	-	24 418
ITISSALAT AL MAGHRIB	132 436	19,38%	131 719	-	-
SAHAM IMMOBILIER	132 000	19,31%	56 382	75 618	-
Office chérifien des phosphates	130 177	19,05%	-	-	-
CLINIQUES INTERNATIONALES DU MAROC	126 403	18,50%	126 403	-	-
T CAPITAL GROUP	114 134	16,70%	88	-	-
BOURCHANIN & CIE	110 451	16,16%	109 695	756	-
LABEL VIE SA	106 433	15,57%	100 274	-	5 102

## VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

(en milliers MAD)

	Montant
<b><u>Actif</u></b>	<b>234 556</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	204 201
Créances sur la clientèle	30 355
Titres de transaction et de placement et d'investissement	
Autres actifs	
Titres de participation et emplois assimilés	
Créances subordonnées	
Immobilisations données en crédit-bail et location	
Immobilisations incorporelles et corporelles	
<b><u>Passif</u></b>	<b>279 998</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	74 068
Dépôts de la clientèle	205 930
Titres de créance émis	
Autres passifs	
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
Dettes subordonnées	
<b><u>hors bilan</u></b>	<b>147</b>
Engagements donnés	147
Engagements reçus	

## MARGES D'INTERET

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (a)	1 075	1 787
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit (b)	10 272	4 917
<b>Marge d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit (1)</b>	<b>- 9 196</b>	<b>- 3 130</b>
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (a)	200 112	159 578
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle (b)	46 090	45 912
<b>Marge d'intérêts sur opérations avec la clientèle (2)</b>	<b>154 021</b>	<b>113 665</b>
+ Intérêts et produits assimilés sur titres de créance (a)	23 996	18 490
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance (b)	63 207	45 366
<b>Marge d'intérêts sur opérations sur titres de créances (3)</b>	<b>- 39 211</b>	<b>- 26 876</b>
+ Produits sur opérations de crédit-bail et de location (a)	67 354	32 297
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location (b)	46 970	23 712
<b>Marge d'intérêts sur opérations en crédit-bail et en location (4)</b>	<b>20 384</b>	<b>8 585</b>
<b>MARGE D'INTERET = (1)+(2)+(3)+(4)</b>	<b>125 998</b>	<b>92 244</b>

## PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
<b>PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT. TITRES DE PROPRIETE</b>	<b>2 901</b>	<b>4 198</b>
Dividendes sur titres d'OPCVM	389	388
Dividendes sur autres titres de propriété	2 511	3 811
Autres produits sur titres de propriété	-	-
<b>PRODUITS SUR TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES</b>	<b>14 099</b>	<b>9 799</b>
Dividendes sur titres de participation entreprises liées	14 099	9 799
Dividendes sur titres de participation	-	-
Dividendes sur titres de l'activité de portefeuille	-	-
Autres produits sur titres de participation et emplois assimilés	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>17 000</b>	<b>13 998</b>

## COMMISSIONS

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Commissions sur prestations de service</b>	<b>58 238</b>	<b>50 898</b>
Commissions sur fonctionnement de compte	10 777	8 806
Commissions sur moyens de paiement	10 157	10 334
Commissions sur opérations sur titres	4 899	3 592
Commissions sur titres en gestion ou en dépôt	23 838	20 635
Commissions sur prestations de service sur crédit	1 380	658
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	1 750
Commissions sur ventes de produits d'assurance	2 099	1 547
Autres produits sur prestations de service	5 088	3 577
<b>Produits sur engagements sur titres</b>	<b>1 514</b>	<b>600</b>
- Commissions de placement sur le marché primaire	1 514	600
- Commissions de garantie sur la marché primaire	-	-
<b>Produits sur engagements sur produits dérivés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Commissions sur produits dérivés	-	-
<b>Produits sur opérations de change</b>	<b>2 429</b>	<b>1 933</b>
- Commissions sur opérations de change virements	2 429	1 933
- Commissions sur opérations de change billes	-	-
<b>TOTAL COMMISSIONS</b>	<b>62 181</b>	<b>53 430</b>

## RESULTAT SUR OPERATIONS DE MARCHÉ

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
+ Gains sur titres de transaction	-	-
- Pertes sur titres de transaction	226	9
<b>Résultat des opérations sur titres de transactions</b>	<b>- 226</b>	<b>- 9</b>
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	32 157	23 510
+ Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	2 207	4 709
- Moins-values de cession sur titres de placement	15 298	6 446
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	9 613	2 207
<b>Résultat des opérations sur titres de placement</b>	<b>9 453</b>	<b>19 566</b>
+ Gains sur opérations de change virement	11 954	10 423
+ Gains sur opérations de change billets		
- Pertes sur opérations de change virement	553	446
- Pertes sur opérations de change billets		
<b>Résultat des opérations de change</b>	<b>11 401</b>	<b>9 978</b>
+ Gains sur produits dérivés de taux d'intérêt		
+ Gains sur produits dérivés de cours de change		
+ Gains sur produits dérivés d'autres instruments		
- Pertes sur produits dérivés de taux d'intérêt		
- Pertes sur produits dérivés de cours de change		
- Pertes sur produits dérivés d'autres instruments		
<b>Résultat des opérations sur produits dérivés</b>		

## CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>106 303</b>	<b>111 902</b>
Salaires et appointements	91 423	91 789
Charges d'assurances sociales	10 803	10 020
Charges de retraite	3 311	3 645
Charges de formation	104	459
Autres charges de personnel	662	5 989
<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>59 048</b>	<b>59 856</b>
Loyers de crédit-bail et de location	12 380	12 000
Frais d'entretien et réparation	12 319	11 718
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	3 289	4 056
Transport et déplacements	2 270	2 782
Publicité, publications et relations publiques	7 258	8 575
Autres charges externes	21 532	20 725
<b>AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>53 067</b>	<b>56 707</b>
Frais préliminaires	4 982	4 956
Frais d'acquisition des immobilisations	1 634	1 634
Autres charges réparties sur plusieurs exercices	1 319	3 274
Dons, libéralités et lots	-	-
Diverses autres charges d'exploitation	45 131	46 843

## AUTRES PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>	<b>2 090</b>	<b>1 027</b>
Produits sur valeurs et emplois divers		
Plus values de cession sur immobilisations financières	-	-
Plus values de cession sur immobilisations Corporelles et incorporelles	-	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même		
Produits accessoires		
Autres produits non bancaires	2 090	1 027
<b>CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Charges sur valeurs et emplois divers	-	-
Moins values de cession sur immobilisations financières	-	-
Moins values de cession sur immobilisations Corporelles et incorporelles	-	-
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>10 195</b>	<b>2 725</b>
Reprises de provisions pour créances en souffrances	7 908	1 930
Récupérations sur créances amorties	410	6
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-
Reprise de provision pour autres risques et charges	1 877	789
Reprises des autres provisions		
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>23 987</b>	<b>19 360</b>
Dotations aux provisions pour créances en souffrances	11 508	13 100
Pertes sur créances irrécouvrables	658	35
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	4 000
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature		
Dotations aux provision pour autres risques et charges	11 821	2 225
Dotations aux autres provisions		

## PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

		En milliers de DH	
INTITULES	Montant (+)	Montant (-)	
<b>I- RESULTAT NET COMPTABLE</b>			
Bénéfice net			
Perte nette			63 276
<b>II- REINTEGRATIONS FISCALES</b>			
	<b>35 792</b>		
1. Courantes	<b>5 573</b>		
- Cadeaux non déductibles	380		
- Excédent crédit bail	120		
- Dotations non déductibles	815		
- Intérêts	3 077		
- Charges des exercices antérieures	1 180		
2. Non courantes	<b>30 219</b>		
- Pénalités et majorations fiscales	149		
- Impôts sur les bénéfices	2 529		
- Autres Charges non courantes	3 554		
- Créances devenues irrécouvrables	658		
- Provision pour dépréciation des titres de participation	-		
- Provision pour créances en souffrance sur la clientèle	11 508		
- Provision pour risques et charges	11 821		
<b>III- DEDUCTIONS FISCALES</b>			
			<b>26 784</b>
1. Courantes			<b>26 784</b>
- Dividende			17 000
- Reprises des autres provisions pour risques et charges			1 877
- Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle			7 908
2. Non Courantes			-
<b>TOTAL</b>			
	<b>35 792</b>		<b>90 061</b>
<b>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</b>			
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)			
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)			54 268
<b>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>			
- Exercice n-4			
- Exercice n-3			
- Exercice n-2			
- Exercice n-1			
<b>VI. RESULTAT NET FISCAL</b>			
Bénéfice net fiscal (A-C)			
ou déficit net fiscal (B)			54 268
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>			
			116 134
<b>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>			
			382 003
- Exercice n-4			91 170
- Exercice n-3			95 095
- Exercice n-2			94 466
- Exercice n-1			101 272

## DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

(en milliers MAD)

I- DETERMINATION DU RESULTAT		Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	-	60 139
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes		5 573
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes		26 784
(=) Résultat courant théoriquement imposable	-	81 350
(-) Impôt théorique sur résultat courant		2 529
(=) Résultat courant après impôts	-	83 879

## II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

NEANT

## DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

(en milliers MAD)

NATURE	Solde au début de l'exercice (1)	Opération comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)
<b>A. T.V.A. Facturée</b>	<b>1 442</b>	<b>39 268</b>	<b>37 993</b>	<b>2 717</b>
<b>B- TVA à récupérer</b>	<b>19 093</b>	<b>36 703</b>	<b>30 063</b>	<b>38 194</b>
Sur charges	6 531	21 338	19 102	8 767
Sur immobilisations	25 023	15 365	10 961	29 427
<b>C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)</b>	-	<b>17 651</b>	<b>7 930</b>	-
		<b>2 565</b>	<b>7 930</b>	<b>35 477</b>

**REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

Montant du capital : 542 889 900,00  
 Montant du capital social souscrit non appelé : -  
 Valeur nominale des titres : 100,00

IF	Nom des principaux actionnaires ou associés	Numéro CIN ou CE	Adresse	Nombre de titres détenus Exercice Précédent	Nombre de titres détenus Exercice actuel	Valeur nominale de chaque action ou part social	Montant du capital souscrit
	AMYN ALAMI	BE 68729	8 Bis Rue Rayane El Falaki, Maarif, Casablanca	542 956	542 956	100,00	54 295 600
	ADIL DOUIRI	A 806081	5-7 RUE IBNOU TOUFAIL CASABLANCA	52 816	52 816	100,00	5 281 600
1114061	MUTATIS REPRESENTE PAR MUGEST		5-7 RUE IBNOU TOUFAIL CASABLANCA	301 489	301 489	100,00	30 148 900
40165169	MUTANDIS REPRESENTE PAR MUGEST		5-7 RUE IBNOU TOUFAIL CASABLANCA	306 795	306 795	100,00	30 679 500
1084830	RMA WATANIYA		67-68 AVENUE DE L ARMEE ROYALE CASABLANCA	505 385	505 385	100,00	50 538 500
1085112	BMCE BANK		140, Avenue Hassan II, Casablanca	285 065	285 065	100,00	28 506 500
1085109	AXA ASSURANCE MAROC		120, Avenue Hassan II Casablanca	202 722	202 722	100,00	20 272 200
40246524	CIMR		100, Bd Abdelmoumen, Casablanca	202 722	202 722	100,00	20 272 200
2222	AMETHIS ALPHA		9-13 Rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange	537 888	537 888	100,00	53 788 800
2222	MAGHREB FS		L-8308 Capellen/Mamer, Grand-Duché de Luxembourg 75, Parc d'Activité	537 888	537 888	100,00	53 788 800
	ZOUHAIR BENNANI	C32941	Rabat, Souissi, 10 Rue Brahim Tadli	262 688	262 688	100,00	26 268 800
14497435	HAMKAY		Casablanca, 37 Rue Ait Baamrane	77 806	77 806	100,00	7 780 600
18802724	TERRA IMMO		Casablanca, Angle Boulevard d'Anfa et Rue Ain Harrouda, 5eme Etage	26 269	26 269	100,00	2 626 900
	KARIM AYOUCHE	B437767	N 3 IMPASSE VOLUBILIS ANGLE RUE DE LA COTE DEMERAUDE AIN DIAB CASABLANCA	1 000	1 000	100,00	100 000
	YOUNES BENJELLOUN	AB 70161	Villa N° 4, lot leila 2, Califprnie, Casablanca	150 629	150 629	100,00	15 062 900
	M'HAMED SKALLI	BE 474490	12 Bd Dr. Med Sejelmassi, Res Boissy 2, Anfa, Casablanca	69 537	69 537	100,00	6 953 700
	SQUAD BENBACHIR HASSANI	BE 508856	92 Rue Socrate lot Epinal Maarif Casablanca	137 260	137 260	100,00	13 726 000
1560001	CFG ASSOCIES		5-7 RUE IBNOU TOUFAIL CASABLANCA	56 762	56 762	100,00	5 676 200
	ZINEB BERRADA BABY	BE 18829	45 bd Ghandi Residence Yasmina App 5 Casablanca	31 615	31 615	100,00	3 161 500
	HIND DINIA	A 263638	Secteur 22 Residence AL ARZE Immeuble E Appt 10 Hay Riad Rabat	27 547	27 547	100,00	2 754 700
	MOUNYA AMOR	BE 563858	2 Avenue du Phare Resedence Lalla Khaddouj Casablanca	1 052	1 052	100,00	105 200
	MOHAMMED ESSAKALLI	U 86632	Lot Dawliz N 3, Anfa, Casablanca	28 441	28 441	100,00	2 844 100
	HELENE MARGUERITE MARIE D'ANTIN TOUNIER DE VAILLAC	BK 02286T	Lot Leila 2 ,ville Lines N 4 Californie casablanca	12 185	12 185	100,00	1 218 500
	MOUNIR MELLOUK	BE 627225	29 Avenue docteur Mohamed Sijilmassi, 4eme Etage, app 8 Bourgogne, Casablanca	10 579	10 579	100,00	1 057 900
	MOHAMED MOULHIM AOUAD	AB 41761	2 Rue Abou EL Faïd El Masri 3e Etage casablanca	11 399	11 399	100,00	1 139 900
	MOHAMED BACHIR TAZI	AB 117146	15 Rue Saria Bnou Zounaim App 35 Palmier casablanca	11 552	11 552	100,00	1 155 200
	SOUMAYA TAZI	BK 166100	195, Bd Ghandi 4 Eme étage, App 4, MAarof, Casablanca	10 480	10 480	100,00	1 048 000
	OTHTMAN BENJELLOUN	B 40801	140 Avenue Hassan II Casablanca	1 640	1 640	100,00	164 000
	DRISS BENHIMA	A 6595	65 RUE OTHMANE BEN AFFAN CASABLANCA	1 780	1 780	100,00	178 000
	YOUSSEF BERDAI	C 546210	Lot El Boustane, N 15, Dar Bouazza, Province Nouceur, Casablanca	2 963	2 963	100,00	296 300
	KARIM GHARBI	BK 194435	Rue Tahanaout, N 2 Hay Essalam, Casablanca	2 727	2 727	100,00	272 700
	FADOUA BENCHEIKH	BE 740682	Angle Rue Nadaud, 6eme Etage, App. 16, Residence Ouchtar, Casablanca	2 109	2 109	100,00	210 900
	MAATIR HILMI	BE 593490	33 Rue Ibnou El Hakam, App. 10, Residence Belahcen Bourgogne, Casablanca	1 935	1 935	100,00	193 500
	RABIA YACOUBI	BE 688483	84 Bd Ghandi, Hay Salam, Casablanca	1 935	1 935	100,00	193 500
	LYASSE ABDELKABIR	JE 126693	17 Lot Laalaj, Rue 1 Hay Tassahol, Casablanca	1 777	1 777	100,00	177 700
	ZOUHAIR BOULMANE	E 420447	5 Rue Mohamed Abdou, App. 7, 2eme étage, Casablanca.	1 855	1 855	100,00	185 500
	ZINEB SMIRES	BE 664541	13 Rue Abou Mahassine Errouyani, Res Oureda, 3eme étage, App. 7, Maarif Casablanca.	913	913	100,00	91 300
	MOHAMMED HICHAM BENCHEKROUN BELLABES	A331919	101 Rue Jbala Ambassadeurs Souissi, Rabat.	1 451	1 451	100,00	145 100
	MOULAY DRISS MANDRY	BE 710535	Bd Zerktouni, 185 Res Zerktouni, Appt. 2, Maarif, Casablanca.	1 391	1 391	100,00	139 100
	YASMINA MAGHNOUJ	BE 540573	3 Rue d Oran, Casablanca	1 451	1 451	100,00	145 100
	MOHAMED SOUGRATI	JE 111082	Residence Trianon, Rue Socrate, 2eme Etage, App. 17, Maarif, Casablanca.	266	266	100,00	26 600
	ALAOUI HICHAM	A 323827	Imm B, App 15, Lot Belarbi, Bir Kacem, El Haouzia, Souissi, Rabat	1 453	1 453	100,00	145 300
	ASIA INVEST SARL	RC 450499	33 Lot Arset Lekbir, Rdc, Bureau B1, Maarif - El Maarif (AR	-	62 543	100,00	6 254 500
	HAKAM EL ABBES PARTICIPATIONS	3331492	C/O ROYAL AUTO AV. HASSAN II RABAT - Maroc	-	75 055	100,00	7 505 500
	MAJDALINE HOLDING	1961030	RS 109 TIT MELLIL CASABLANCA - Maroc	-	200 146	100,00	20 014 600
	MOBILE.COM	1622388	LOCAL 324 LOT LINA SIDI MAAROUF CASABLANCA	-	87 563	100,00	8 756 300
	RCAR	3302666	av. Annakhil, hay Ryad, Ryad Busines Center10100 Rabat - Maroc	-	500 362	100,00	50 036 200
	SING	45661347	RESIDENCE MIAMAR IMM D BD OULAD HADDOU LES CRETES AIN CHOCK CASABLANCA	-	75 055	100,00	7 505 500
<b>TOTAL</b>				<b>4 428 173</b>	<b>5 428 899</b>		<b>542 889 900</b>

(en DH)

## AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

(en milliers MAD)

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
<b>Décision du 30/05/2020</b>			
Report à nouveau		Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	
Résultat net de l'exercice (Déditeur)	- 112 128	Autres affectations	
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau (Déditeur)	- 112 128
Autres prélèvements			
<b>TOTAL A</b>	<b>- 112 128</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>- 112 128</b>

## RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers MAD)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b><u>Capitaux propres et assimilés</u></b>	<b>762 630</b>	<b>650 502</b>	<b>650 502</b>
<b><u>Opérations et résultats de l'exercice</u></b>			
Produit net bancaire	121 759	169 250	207 456
Résultat avant impôts	- 91 127	- 110 234	- 60 747
Impôts sur les résultats	1 582	1 895	2 529
Bénéfices distribués			
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	- 92 709	- 112 128	- 63 276
<b><u>Résultat par titre (en MAD)</u></b>			
Résultat net par action ou part sociale	- 20,94	- 25,32	- 13,97
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
<b><u>Personnel</u></b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	86 767	91 789	91 423
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	235	230	259

## DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

### I- DATATION

<b><u>Date de clôture (1)</u></b>	<b>31/12/2020</b>
<b><u>Date d'établissement des états de synthèse (2)</u></b>	<b>25/03/2021</b>

(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

### II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Les impacts du Covid 19 n'ont pas un impact significatif sur les comptes.

Dates	Indications des événements
	<b><u>Favorables</u></b>
	NEANT
	<b><u>Défavorables</u></b>
	NEANT

## EFFECTIFS

(En nombre)

EFFECTIFS	31/12/2020	31/12/2019
Effectifs rémunérés	267	249
Effectifs utilisés	267	249
Effectifs équivalent plein temps	267	249
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	72	57
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	195	192
Cadres (équivalent plein temps)	213	198
Employés (équivalent plein temps)	54	51
Dont effectifs employés à l'étranger	-	-



## **CFG BANK S.A.**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de  
**CFG Bank**  
5/7, rue Ibnou Toufail  
Casablanca



4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Friol)  
Anfa – Casablanca  
Maroc

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020**

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de CFG Bank et de ses filiales (Groupe CFG Bank), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 840.136, compte tenu d'une perte nette consolidée de KMAD 43.120. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 25 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

### **Fondement de l'opinion**

Le Groupe CFG Bank dispose d'une participation dans T Capital (fonds d'investissement touristique) d'un montant de MMAD 56, ainsi que de comptes courants et de créances sur cette société pour MMAD 149. Compte tenu des difficultés rencontrées par la principale participation de T Capital, le titre de participation a été totalement provisionné, soit MMAD 56, et le management nous a informé des actions de restructuration en cours susceptibles d'améliorer les perspectives d'avenir de cette société, et de son principal actif (participation touristique). Compte tenu des éléments dont nous disposons à ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision constituée.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle

#### Risque identifié

Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.

Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :

- déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ;
- estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes Buckets ;
- établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues.

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2020, le montant brut des prêts et créances sur la clientèle, exposé au risque de crédit s'élève à MMAD 5.672; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 60.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire Covid-19.

#### Réponse d'audit

Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.

Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du groupe ;
- analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2020 ;
- tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ;
- tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ;
- examiner la méthodologie retenue par le Groupe pour tenir compte des effets liés à la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons-en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2021

### Les Commissaires aux Comptes

**ERNST & YOUNG**

  
**ERNST & YOUNG**  
 Abdelmejid FAIZ  
 Associé  
 Casablanca  
 Tél : (212) 2 95 79 00 - Fax : (212) 2 95 02 24

**HDID & ASSOCIES**

  
 HDID & ASSOCIES  
 0522 39 78 51 / 52  
 Mohamed HDID  
 Associé Gérant  
 Casablanca  
 (Ex Rue Friol), Anta - Casablanca

## BILAN ACTIF

ACTIF	Notes	En milliers de DH	
		31/12/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service CP		435 854	156 183
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	1 220 018	1 000 717
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		1 220 018	1 000 717
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Instrumentés dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.2	65 304	47 304
Instrumentés de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instrumentés de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		65 304	46 304
Titres au coût amorti			
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3	202 277	399 605
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2.4	5 611 689	3 913 811
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible		147 458	155 693
Actifs d'impôt différé		123 632	141 498
Comptes de régularisation et autres actifs		298 058	747 081
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement			
Immobilisations corporelles	2.5	534 111	532 500
Immobilisations incorporelles	2.5	204 659	192 937
Ecarts d'acquisition	2.6	10 142	10 142
<b>Total ACTIF</b>		<b>8 853 202</b>	<b>7 297 471</b>

## BILAN PASSIF

En milliers de DH

PASSIF		31/12/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, CCP			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2.7	900 435	454 926
Dettes envers la clientèle	2.8	4 283 805	3 505 661
Titres de créance émis	2.9	2 406 260	2 184 416
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		49 339	46 222
Passifs d'impôt différé		43 534	30 955
Comptes de régularisation et autres passifs		329 317	595 347
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs techniques des contrats d'assurance			
Provisions	2.10	376	376
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie			
Capitaux propres		840 136	479 568
o Capital et réserves liées		1 458 450	1 058 449
o Réserves consolidées	-	582 569	- 507 921
Part du groupe	-	604 067	- 531 496
Part des minoritaires		21 498	23 575
o Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		7 375	7 375
Part du groupe		7 375	7 375
Part des minoritaires			
o Résultat net de l'exercice	-	43 120	- 78 335
Part du groupe	-	42 029	- 76 258
Part des minoritaires	-	1 091	- 2 077
<b>Total PASSIF</b>		<b>8 853 202</b>	<b>7 297 471</b>

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers de DH

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		245 809	173 955
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		- 120 599	- 97 684
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>3.1</b>	<b>125 210</b>	<b>76 271</b>
Commissions (produits)		197 278	161 933
Commissions (charges)		- 57 342	- 44 661
<b>Marges sur commissions</b>	<b>3.2</b>	<b>139 936</b>	<b>117 272</b>
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	<b>3.3</b>	- 5 039	21 463
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		- 2 932	19 669
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		- 2 107	1 794
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	<b>3.3</b>		
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables			
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente			
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amort			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Produits nets des activités d'assurance			
Produits des autres activités		25 392	12 455
Charges des autres activités		-	-
<b>Produit net bancaire</b>		<b>285 499</b>	<b>227 461</b>
Charges générales d'exploitation		- 216 889	- 229 790
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		- 48 213	- 42 780
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>		<b>20 397</b>	<b>- 45 109</b>
Coût du risque	<b>3.4</b>	- 18 248	- 11 644
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>2 149</b>	<b>- 56 753</b>
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs		- 777	- 4 154
		-	-
		<b>1 372</b>	<b>- 60 907</b>
		- 44 492	- 17 428
		-	-
		<b>- 43 120</b>	<b>- 78 335</b>
Intérêts minoritaires		- 1 091	- 2 077
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>- 42 029</b>	<b>- 76 258</b>

## ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

Libellé	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
<b>Résultat net</b>	- 43 120	- 78 335
<b>Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres</b>		
Ecart de conversion		
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
Réévaluation des immobilisations		
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture		
Imapct IAS 19/OCI		
Eléments relatifs aux sociétés mises en équivalence		
<b>Total cumulé</b>	- 43 120	- 78 335
Part du groupe	- 42 029	- 76 258
Part des minoritaires	- 1 091	- 2 077

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE

En milliers de DH

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres - Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
<b>Capitaux propres corrigés au 1er janvier 2018</b>	367 763	290 007	-	- 304 101	7 375	361 044	26 342	387 385
Opérations sur capital	75 054	224 945				299 999		299 999
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>-104 834</b>		<b>-104 834</b>	<b>-2 767</b>	<b>-107 601</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)								
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat ( C )								
<b>Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
Variations de périmètre								
Divers reclassements		100 680		-100 680		0		0
Autres mouvements				-21 477		-21 477		-21 477
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2018</b>	<b>442 817</b>	<b>615 632</b>	<b>-</b>	<b>- 531 092</b>	<b>7 375</b>	<b>534 732</b>	<b>23 575</b>	<b>558 306</b>
Impact des changements de méthodes liés à la 1ère application d'IFRS 16						0		0
<b>Capitaux propres corrigés au 1er janvier 2019</b>	<b>442 817</b>	<b>615 632</b>	<b>-</b>	<b>- 531 092</b>	<b>7 375</b>	<b>534 732</b>	<b>23 575</b>	<b>558 306</b>
Opérations sur capital						0		0
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>-76 258</b>		<b>-76 258</b>	<b>-2 077</b>	<b>-78 335</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)				0		0		0
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat ( C )								
<b>Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
Variations de périmètre								
Divers reclassements						0		0
Autres mouvements				-403		-403		-403
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2019</b>	<b>442 817</b>	<b>615 632</b>	<b>-</b>	<b>- 607 753</b>	<b>7 375</b>	<b>458 071</b>	<b>21 498</b>	<b>479 568</b>
Impact des changements de méthodes						0		0
<b>Capitaux propres corrigés au 1er janvier 2020</b>	<b>442 817</b>	<b>615 632</b>	<b>-</b>	<b>- 607 753</b>	<b>7 375</b>	<b>458 071</b>	<b>21 498</b>	<b>479 568</b>
Opérations sur capital	100 073	299 928	4 639			404 640		404 640
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>-42 029</b>		<b>-42 029</b>	<b>-1 091</b>	<b>-43 120</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)				0		0		0
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat ( C )								
<b>Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
Variations de périmètre				-1 037		-1 037		-1 037
Divers reclassements						0		0
Autres mouvements				85		85		85
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2020</b>	<b>542 890</b>	<b>915 560</b>	<b>4 639</b>	<b>- 650 734</b>	<b>7 375</b>	<b>819 730</b>	<b>20 407</b>	<b>840 136</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers de DH

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	31/12/2020	31/12/2019
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1 372</b>	<b>- 60 907</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	46 334	42 346
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et autres immobilisations		
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	7 557	- 2 503
Dotations nettes aux provisions	18 000	15 615
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	- 5 372	-
Perte nette/(gain net) des activités de financement		
Autres mouvements	10 587	- 356
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>77 106</b>	<b>55 102</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	493 855	255 499
Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 937 735	- 986 970
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 15 460	952 335
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	194 287	- 94 181
Impôts versés	- 14 046	- 8 718
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>- 279 099</b>	<b>117 965</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>- 200 621</b>	<b>112 160</b>
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 9 036	- 1 441
Flux liés aux immeubles de placement		
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 59 654	- 66 461
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>- 68 690</b>	<b>- 67 902</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	400 000	-
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>400 000</b>	<b>-</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-	-
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>130 689</b>	<b>44 258</b>

COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2020	31/12/2019
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>480 045</b>	<b>435 787</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	156 183	131 168
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	323 862	304 619
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>610 734</b>	<b>480 045</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	435 854	156 183
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	174 880	323 862
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>130 689</b>	<b>44 258</b>

## CATEGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

	En milliers de DH	
ACTIFS FINANCIERS	31/12/2020	31/12/2019
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>1 220 018</b>	<b>1 000 717</b>
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 220 018	1 000 717
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés à la juste valeur par résultat		
Prêts et créances sur la clientèle à la juste valeur par résultat		
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>65 304</b>	<b>47 304</b>
Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclés	65 304	47 304
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>5 813 966</b>	<b>4 313 416</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	202 277	399 605
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5 611 689	3 913 811
Titres au coût amorti		
Autres actifs financiers détenus au coût amorti		

## 2.1 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

En milliers de DH

ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RES	31/12/2020		31/12/2019	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	832 790		425 384	
Obligations et autres titres à revenu fixe	268 231		135 127	
Actions et autres titres à revenu variable	118 997		440 206	
Titres de participation non consolidés				
Instruments dérivés				
Créances rattachées				
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>1 220 018</b>		<b>1 000 717</b>	

## 2.2 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

Libellé	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	130 703	112 703
Actions et autres titres à revenu variable	130 703	112 703
Titres de participation non consolidés		
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés		
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - brut</b>	<b>130 703</b>	<b>112 703</b>
Provision pour dépréciation des actifs financier à la juste valeur par capitaux propres	65 399	65 399
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>65 304</b>	<b>47 304</b>
dont gains ou pertes latents ou différés	7 375	7 375

## 2.3 PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI

En milliers de DH

<b>PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Comptes et prêts	202 277	325 156
Valeurs reçues en pensions	-	74 449
Autres prêts et créances	-	-
<b>Total prêts et créances avant dépréciation</b>	<b>202 277</b>	<b>399 605</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-	-
<b>Total prêts et créances nets de dépréciation</b>	<b>202 277</b>	<b>399 605</b>

## 2.4 PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

En milliers de DH

<b>PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Comptes ordinaires débiteurs	326 271	278 947
Prêts consentis à la clientèle	4 141 932	2 941 357
Opérations de pensions	462 000	129 264
Opérations de location financement	741 870	606 626
<b>Total prêts et créances avant dépréciation</b>	<b>5 672 073</b>	<b>3 956 194</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	- 60 384	- 42 383
<b>Total prêts et créances nets de dépréciation</b>	<b>5 611 689</b>	<b>3 913 811</b>

## 2.5 IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	31/12/2020			En milliers de DH
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	31/12/2019
<b>Immeubles de placements</b>			-	-
Immeubles de placements				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>338 901</b>	-	<b>134 242</b>	<b>204 659</b>
Immobilisations incorporelles	338 901	-	134 242	204 659
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>688 104</b>	-	<b>153 993</b>	<b>534 111</b>
Terrains et constructions	331 449	-	13 963	317 486
Mobiliers et matériels d'exploitation	286 729	-	118 839	167 890
Biens donnés en location	-		-	-
Autres immobilisations corporelles	32 213		32 213	32 078
Droit d'utilisation	37 713	-	21 191	16 522
<b>Total immobilisations</b>	<b>1 027 005</b>	-	<b>288 235</b>	<b>738 770</b>
				<b>725 437</b>

## 2.6 ECARTS D'ACQUISITIONS

	En milliers de DH	
<b>ECARTS D'ACQUISITIONS</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Valeur comptable en début de période	10 142	10 142
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période	-	-
<b>Valeur nette comptable en début de période</b>	<b>10 142</b>	<b>10 142</b>
Acquisitions	-	-
Cessions	-	-
Dépréciations comptabilisées pendant la période	-	-
Ecart de conversion	-	-
Filiales précédemment mises en équivalence	-	-
Autres mouvements	-	-
<b>Valeur nette comptable en fin de période</b>	<b>10 142</b>	<b>10 142</b>

## 2.7 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS

En milliers de DH

<b>DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Comptes à vue	-	1 294
Emprunts	423 929	200 457
Opérations de pension	465 125	237 371
Dettes locatives	11 381	15 804
<b>Total dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>900 435</b>	<b>454 926</b>

## 2.8 DETTES ENVERS LA CLIENTELE

En milliers de DH

<b>DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Comptes ordinaires créditeurs	2 525 418	1 825 903
Comptes d'épargne	418 973	336 400
Dépôts à terme	1 240 804	1 132 178
Autres comptes créditeurs	98 610	211 180
<b>Total dettes envers la clientèle</b>	<b>4 283 805</b>	<b>3 505 661</b>

## 2.10 PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES

En milliers de DH

Libellé	31/12/2019	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variation	31/12/2020
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	-						-
Provisions pour engagements sociaux	-						-
Autres provisions pour risques et charges	376						376
<b>Total</b>	<b>376</b>	-	-	-	-	-	<b>376</b>

## TITRES DE CREANCES EMIS

Libellé	En milliers de DH			
	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Titres du marchés interbancaires	-			-
Titres de créances négociables	2 163 400	1 870 700	1 644 982	2 389 118
Intérêts courus non échus	21 016	17 142	21 016	17 142
Emprunts obligataires	-			-
Intérêts courus non échus	-			-
Autres dettes représentées par un titre	-			-
Intérêts courus non échus	-			-
<b>Total</b>	<b>2 184 416</b>	<b>1 887 842</b>	<b>1 665 998</b>	<b>2 406 260</b>

### 3.1 MARGE D'INTERÊT

En milliers de DH

MARGE D'INTERÊT	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>220 738</b>	- <b>45 778</b>	<b>174 960</b>	<b>153 640</b>	- <b>45 792</b>	<b>107 848</b>
Comptes et prêts/emprunts	184 771	- 45 326	139 445	137 795	- 45 327	92 468
Opérations de pensions	72	- 452	- 380	5	- 465	- 460
Opérations de location financement	35 895		35 895	15 840	-	15 840
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>1 075</b>	- <b>11 095</b>	- <b>10 020</b>	<b>1 825</b>	- <b>5 962</b>	- <b>4 137</b>
Comptes et prêts/emprunts	1 046	- 4 266	- 3 220	1 789	- 5 962	- 4 173
Opérations de pensions	29	- 6 829	- 6 800	36	-	36
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>		- <b>63 208</b>	- <b>63 208</b>	-	- <b>45 366</b>	- <b>45 366</b>
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>23 996</b>	- <b>518</b>	<b>23 478</b>	<b>18 490</b>	- <b>564</b>	<b>17 926</b>
<b>Total produits et charges d'intérêts</b>	<b>245 809</b>	- <b>120 599</b>	<b>125 210</b>	<b>173 955</b>	- <b>97 684</b>	<b>76 271</b>

### 3.2 MARGE SUR COMMISSIONS

En milliers de DH

MARGE SUR COMMISSIONS	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	-	-	-	-	-	-
avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
avec la clientèle	-	-	-	-	-	-
sur titres	-	-	-	-	-	-
de change	-	-	-	-	-	-
sur autres instruments financiers	-	-	-	-	-	-
<b>Prestations des services financiers</b>	<b>197 278</b>	<b>- 57 342</b>	<b>139 936</b>	<b>161 933</b>	<b>- 44 661</b>	<b>117 272</b>
Banque	43 758	- 18 109	25 649	33 641	- 13 100	20 541
Banque d'Affaires (1)	153 520	- 39 233	114 287	128 292	- 31 561	96 731
<b>Produits nets de commissions</b>	<b>197 278</b>	<b>- 57 342</b>	<b>139 936</b>	<b>161 933</b>	<b>- 44 661</b>	<b>117 272</b>

(1) Conseil, Gestion d'actif, société de bourse et Capital Risque

## 2.8 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	- 5 039	21 463
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	- 2 932	19 669
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	- 2 107	1 794
<b>Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables(dividendes)		
<b>Total</b>	- 5 039	21 463

### 3.4 COÛT DU RISQUE

	En milliers de DH	
COÛT DU RISQUE	31/12/2020	31/12/2019
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>25 907</b>	<b>13 545</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	25 907	13 521
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance		
Provisions engagements par signature		
Autres provisions pour risques et charges	-	24
<b>Reprises de provisions</b>	<b>7 906</b>	<b>1 930</b>
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	7 906	1 930
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance		
Reprises de provisions engagements par signature		
Reprises des autres provisions pour risques et charges	-	-
<b>Variation des provisions</b>	<b>247</b>	<b>29</b>
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	657	35
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées		
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	- 410	- 6
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
<b>Coût du risque</b>	- 18 248	- 11 644

#### **4. INFORMATIONS SECTORIELLES**

L'information sectorielle est présentée selon deux pôles d'activités

- . Pôle Banque qui comprend CFG Bank SA, Banque agréée par Bank Al Maghrib;
- . Pôle Banque d'affaires structuré autour des métiers suivants:
  - \* Finance d'entreprise (CFG Finance);
  - \* Société de bourse (CFG Marchés);
  - \* Gestion d'Actifs (CFG Gestion et CFG Gestion Privée);
  - \* Capital Investissement (CFG Capital et T Capital Gestion).

## 4.1 PRINCIPAUX AGREGATS DU COMPTE DE RESULTAT

En milliers de DH

INFORMATION SECTORIELLE	Activités Bancaires	Activités Banque d'affaires (1)	Portefeuille de participation	Total
Marge d'intérêt	125 205	5	-	<b>125 210</b>
Marge sur commissions	23 270	116 666	-	<b>139 936</b>
Produit net bancaire	167 475	118 024	-	<b>285 499</b>
Résultat net	- 75 292	32 172	-	<b>43 120</b>
<b>Résultat net part groupe</b>	<b>- 92 063</b>	<b>15 805</b>	<b>-</b>	<b>76 258</b>

(1) Conseil, Société de bourse, Gestion d'actif et Capital Investissement

## 4.2 PRINCIPAUX AGREGATS DU BILAN

En milliers de DH

INFORMATION SECTORIELLE	Banque	Banque d'affaires	Total
<b>Total bilan</b>	<b>8 721 221</b>	<b>131 981</b>	<b>8 853 202</b>
<i>dont</i>			
<b>Eléments de l'actif</b>			
Actifs financiers disponibles à la vente	51 885	13 419	65 304
Prêts et créances sur les établissements de crédit	201 902	375	202 277
Prêts et créance sur la clientèle	5 611 689	-	5 611 689
<b>Eléments du passif</b>			
Dettes envers les établissements de crédit	899 939	496	900 435
Dettes envers la clientèle	4 283 805	-	4 283 805
<b>Capitaux propres</b>	<b>417 108</b>	<b>-</b>	<b>405 219</b>

## 5.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS

	En milliers de DH	
Engagements de financement donnés	31/12/2020	31/12/2019
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>598 147</b>	<b>402 758</b>
<i>Aux établissements de crédits</i>		
<i>A la clientèle</i>	598 147	402 758
Autres engagements donnés		
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>598 147</b>	<b>402 758</b>
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<i>des établissements de crédits</i>		
<i>de la clientèle</i>		
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 5.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIES

	En milliers de DH	
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>2 848</b>	<b>3 051</b>
<i>Aux établissements de crédits</i>		
<i>A la clientèle</i>	2 848	3 051
<b>Autres engagements donnés</b>	-	-
<b>Total des engagements de garrantie donnés</b>	<b>2 848</b>	<b>3 051</b>
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>5 525 711</b>	<b>5 591 299</b>
<i>des établissements de crédits</i>		
<i>de la clientèle</i>	5 525 711	5 591 299
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>5 525 711</b>	<b>5 591 299</b>

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En DH

	31/12/2020		31/12/2019
Résultat par action	- 7,94	-	17,69
Résultat dilué par action	- 7,94	-	17,69

## PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Filiale	Capital social	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation
CFG Bank	667 762 900	100,00%	100,00%	EC
CFG Finance	10 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Capital	41 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Marchés	20 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Assurances	100 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Gestion	5 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Gestion Privée	1 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Associés	1 524 900	99,34%	99,34%	IG
CFG IT	5 010 000	100,00%	100,00%	IG
T Capital Gestion	300 000	51,00%	51,00%	IG
Villa Roosevelt	106 000 000	71,70%	71,70%	IG

## DUREE DE VIE DES IMMOBILISATIONS

Catégorie des Immobilisations Corporelles	Durée de vie	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	10 ans	15 ans
Matériel roulant	5 ans	5 ans

## ENCOURS PAR BUCKET

	31/12/2020			31/12/2019		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>Actifs financiers à la JV par OCI</b>						
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dette						
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>5 414 483</b>	<b>220 516</b>	<b>37 074</b>	<b>3 818 820</b>	<b>113 485</b>	<b>23 889</b>
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle	5 414 483	220 516	37 074	3 818 820	113 485	23 889
Titres de dette						
<b>Engagements hors bilan</b>	<b>585 143</b>	<b>901</b>	<b>-</b>	<b>444 093</b>	<b>1 978</b>	<b>-</b>

## DEPRECIATION PAR BUCKET

	31/12/2020			31/12/2019		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>Actifs financiers à la JV par OCI</b>						
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dette						
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>45 473</b>	<b>3 832</b>	<b>11 079</b>	<b>30 567</b>	<b>3 037</b>	<b>8 779</b>
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle	45 473	3 832	11 079	30 567	3 037	8 779
Titres de dette						
<b>Engagements hors bilan</b>						



# CFG BANK

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2020

Le Groupe CFG Bank a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'IASB (International Accounting Standards Board) à cette date. Ce référentiel comprend les normes IFRS 1 à 9 et les normes IAS (International Accounting Standards) 1 à 41, ainsi que leurs interprétations.

Les comptes consolidés du Groupe CFG Bank ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente et actifs financiers à la juste valeur par résultat, qui sont évalués à leur juste valeur.

### 1. Normes et principes de consolidation

#### Bases de préparation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de CFG Bank et ses filiales au 31 décembre 2020.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société - mère, sur la base de méthodes comptables homogènes. Tous les soldes, produits et charges intra-groupes ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le groupe. Ils sont présentés séparément des capitaux propres attribuables à la société - mère.

#### Périmètre de consolidation

Les entreprises contrôlées par CFG Bank sont consolidées par intégration globale. CFG Bank contrôle une filiale lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles afin de bénéficier de ses activités.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ou mise en équivalence. CFG Bank possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en tenir le contrôle. L'influence notable est présumée exister lorsque CFG

Bank détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote d'une entité.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

#### Les immobilisations corporelles

##### Norme

Une immobilisation corporelle est un actif physique d'utilisation durable pour une entreprise employé dans la production de biens et services ou loué à des tiers ou à des fins administratives.

L'évaluation d'une immobilisation corporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

##### Le modèle du coût amorti

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

##### Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

##### L'approche par composants

Les éléments significatifs des immobilisations corporelles qui imposent un remplacement à intervalles réguliers sont comptabilisés comme des actifs distincts et amortis car ils ont des durées d'utilité différentes de celles des immobilisations corporelles auxquelles ils sont liés.

La valeur résiduelle est le montant net qu'une entreprise s'attend à obtenir pour un actif à la fin de sa durée d'utilité après déduction des coûts de sortie attendus.

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé.

La base amortissable correspond au coût de



l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

### Options retenues

Les options retenues sont celles du modèle du coût amorti et de l'approche par composants. Les frais d'acquisition ont été inclus dans le coût des immobilisations corporelles concernées.

La valeur résiduelle des composants autres que les terrains est supposée nulle.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Catégorie des Immobilisations Corporelles	Durée de vie	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	Entre 5 et 10 ans	entre 5 et 15 ans
Matériel roulant	5 ans	5 ans

### Immeubles de placement

#### Normes

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux. Par conséquent, un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise. Ceci distingue un immeuble de placement d'un bien immobilisé occupé par son propriétaire. La production ou la fourniture génère des flux de trésorerie qui sont attribuables non seulement au bien immobilier mais aussi à d'autres actifs utilisés dans le processus de production ou d'offres.

#### Options retenues

A la date d'arrêté, le groupe CFG Bank ne dispose pas d'immeubles de placement.

### Immobilisations incorporelles

#### Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable et sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour la production ou la fourniture de biens et services, pour la location à des tiers ou à des fins administratives.

L'évaluation d'une immobilisation incorporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

#### Le modèle du coût amorti

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

#### Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée à leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

#### Options retenues

Les immobilisations incorporelles de CFG Bank sont évaluées à leur coût amorti.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont les durées d'utilité.

La valeur résiduelle est estimée comme nulle.

Les dépenses engagées dans le cadre des projets informatiques sont traitées dans les comptes sociaux selon deux phases :

- Les dépenses relatives à la phase de recherche sont comptabilisées en charges ;
- Les dépenses relatives à de la phase de développement sont activées.

### Goodwill

#### Norme

Le Goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises constituant une acquisition représente un paiement effectué par l'acquéreur dans l'attente d'avantages économiques futurs. Ces avantages économiques futurs peuvent résulter de la synergie entre les actifs identifiables acquis ou d'actifs qui, pris isolément, ne remplissent pas les conditions requises pour une comptabilisation dans les états financiers mais pour lesquels l'acquéreur est disposé à effectuer un paiement lors de l'acquisition.

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif. Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

#### Options retenues

Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition ». Il n'est pas amorti et fait l'objet d'un test ou de tests de pertes de valeur annuels ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en



cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

### Contrats de location financement

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué. Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal l'investissement net dans le contrat de location.

### IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

La norme IFRS 16 est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

Pour la première application de la norme IFRS 16, le Groupe a opté pour l'approche rétrospective simplifiée consistant à comptabiliser l'effet cumulé de la norme en capitaux propres. Cet effet en capitaux propres résulte de la différence entre :

- Un droit d'utilisation et son amortissement déterminés comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location, actualisés à la date de première application de la norme ;
- Un passif de location actualisé à la date de première application.

En application des dispositions relatives à l'approche rétrospective simplifiée, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

La banque a retenu la possibilité offerte de ne pas appliquer les dispositions de la norme IFRS 16 aux contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

- Les durées de location correspondent à la période non résiliable des contrats, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice est jugé raisonnablement certain ;

- Le taux d'actualisation utilisé pour le droit d'utilisation comme pour le passif de location est le taux d'emprunt marginal pour une durée correspondant à la durée résiduelle des contrats à la date de première application de la norme.

### Actifs et passifs financiers

#### Norme IFRS 9

La norme IFRS 9 remplace la norme IA 39 dès la 1<sup>er</sup> janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicable à ces actifs. Elle aligne davantage la comptabilité de couverture et de la gestion des risques des entreprises.

La nouvelle norme est organisée autour des trois axes suivants :

- Axe 1 : Classement et évaluation des actifs et passifs financiers ;
- Axe 2 : Dépréciation et remplacement du modèle de pertes avérées par un modèle de pertes de crédit attendues ;
- Axe 3 : Comptabilité de couverture et modification des principes de couverture.

#### Date d'entrée en vigueur

La norme IFRS 9 est applicable aux comptes consolidés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, sans comparatif. En termes de FTA (First Time Application). L'impact des écarts de comptabilisation entre IAS 39 est à enregistrer en contrepartie des capitaux propres en date du 01/01/2018.

#### Actifs financiers :

#### Description de la norme et modalités de dépréciation

Selon le modèle de pertes avérées relatif à la norme IAS 39, les provisions sont constatées pour les créances faisant l'objet d'une preuve objective de la dépréciation et lors de la survenance d'un événement de crédit.

Les créances pouvaient alors être classifiées en trois classes distinctes : les créances saines, les créances sensibles et enfin les créances en défaut.

La norme IFRS 9, elle, a pour objectif de définir un nouveau mode dynamique de dépréciation comptable de l'ensemble des actifs financiers. Cette norme apporte ainsi une nouvelle définition du provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues et ce dès l'acquisition de l'actif. Les nouveautés par rapport à la norme IAS 39 peuvent être résumées comme telles :

- Périmètre d'application étendu : l'ensemble des



instruments de crédit et de taux d'intérêts nonobstant le type d'instrument ou sa classification, au bilan ou en hors bilan sont concernés par la dépréciation ;

- Introduction du modèle de dépréciation sur deux horizons (à horizon douze mois ou sur la durée de vie de l'actif) selon le niveau de dégradation de la qualité de crédit ;
- Dépréciations calculées en appliquant un modèle de projection probabiliste.

### Critères de segmentation des créances

L'ensemble du périmètre des actifs financiers est segmenté en trois niveaux de dégradation appelés Buckets :

Créances classées en Bucket 1 :

- Un actif est classé en Bucket 1 en cas d'absence de dégradation ou lorsqu'une dégradation non significative de la qualité de la contrepartie a été constatée depuis l'octroi
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des pertes attendues sur l'année à venir (ECL 12 mois).

Créances classées en Bucket 2 :

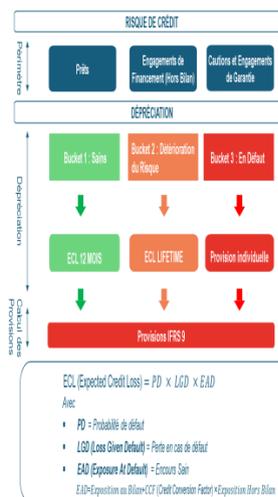
- Un actif est classé Bucket 2 lorsqu'une dégradation significative de la qualité de crédit a été constatée depuis l'octroi
- La dégradation significative peut être par exemple liée à l'inscription des créances en Watchlist, en Weaklist, ou encore à des impayés supérieurs à 30 jours ;
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des pertes attendues sur la durée de vie résiduelle du contrat (ECL Lifetime).

Créances classées en Bucket 3 :

- Un actif est classé Bucket 3 lorsque la perte est avérée et que le tiers est déjà en défaut.
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des provisions spécifiques tel que déjà calculé en IAS39.

### Calcul des ECL

Les ECL sont définies selon le mécanisme suivant :



### 1. Probabilité de Défaut

Un modèle empirique de calcul des provisions IFRS 9 prenant en compte les spécificités relatives à CFG Bank (profondeur d'historique des données réduites, un nombre de défauts limité etc.) a été développé pour le calcul des probabilités de défaut.

Le modèle est basé sur l'historique des impayés pour calculer une matrice de transition entre l'état sain et l'état défaut, en passant par les catégories « 1 impayé », « 2 Impayés » et « 3 Impayés ». Cette matrice de transition a permis d'estimer une term-structure des PD (évolution des PDs en fonction de la maturité résiduelle), et en particulier :

- La PD de 12 mois affectée aux créances en Bucket 1 ;
- La PD lifetime affectée aux créances en Bucket 2 .

NB : Une PD de 100% a été affectée aux créances en Bucket 3 (défaut absorbant)

### 2. Loss Given Default (LGD)

La LGD a été modélisée pour certaines garanties pouvant être modélisées de façon à estimer le taux de recouvrement de la banque en cas de défaut de la contrepartie.

### 3. Exposure at Default – Exposition en cas de défaut (EAD)

L'EAD correspond au total exposition de la Banque (exposition au Bilan et exposition au Hors Bilan) pouvant être impactée par le défaut d'une de ses contreparties.

La formule de calcul de l'EAD appliquée par CFG Bank est la suivante :

$EAD = Exposition\ au\ Bilan + CCF \times Exposition\ Hors\ Bilan$  (avec CCF = Taux de conversion du Hors Bilan en Bilan)



## **Passifs financiers :**

Sans changement par rapport à IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories suivantes :

- Passif financier au coût amorti : il s'agit du classement par défaut ;
- Passif financier à la juste valeur par résultat par nature : Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading ») ;
- Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrévocable : A la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrévocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limite aux trois cas suivants :
  - Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
  - Réduction ou élimination d'une distorsion comptable ;
  - Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

## **Provisions du passif**

### **Norme**

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- l'entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

### **Options retenues**

CFG Bank procède à l'analyse et l'actualisation de l'ensemble des provisions pour risques et charges. Le groupe annule les provisions à caractère général et les provisions réglementées.

## **Impôt sur le résultat**

### **Norme**

Dès lors qu'un actif ou un passif a une valeur fiscale différente de sa valeur comptable, l'écart est qualifié de différence temporelle et doit donner lieu à comptabilisation d'un impôt différé.

### **Options retenues**

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales. Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'impôt adoptés ou en cours d'adoption à la clôture des comptes. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue.

Lorsque les filiales disposent de réserves distribuables un passif d'impôt différé est comptabilisé au titre des distributions probables qui seront réalisées dans un avenir prévisible. Par ailleurs, les participations dans les entreprises associées et les coentreprises donnent lieu à une comptabilisation d'impôt différé passif pour toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale considéré, et sont présentés à l'actif ou au passif du bilan pour leur position nette par entité fiscale.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable.

## **IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »**

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture



# CFG BANK

## RISQUES AFFERENTS A LA BANQUE

La structure de gouvernance de la gestion des risques mise en place par CFG Bank repose sur des règles et procédures internes clairement définies et une surveillance continue. Ce dispositif s'inscrit dans le respect des dispositions réglementaires émises en la matière par Bank Al-Maghrib.

Cette structure est composée des organes suivants :

- **Comité des Risques** : examine et approuve la stratégie, les politiques et les pratiques en matière de gestion globale des risques ;
- **Direction Générale** : arrête et valide les grandes orientations stratégiques relatives à la gestion des risques de la banque ;
- **Direction de la Gestion Globale des Risques** : a en charge la mise en place et le suivi du dispositif global de gestion des risques de crédit, marché, liquidité et opérationnel.

### 1. RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

#### Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de surveillance du risque de crédit est organisé autour de plusieurs structures commerciales et centrales dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des procédures internes.

Il s'articule également autour de plusieurs comités opérationnels :

- **Le comité de crédit** : Composé de la Direction des Risques, de la Direction Générale et de la Cellule Crédit, il se prononce sur la décision relative au dossier de crédit conformément à la politique de crédit.
- **Le comité mensuel de Suivi des Impayés, de la Watch List et de la Weaklist** : Mis en place pour chacun des pôles Retail, Entreprise et Banque privée, il est composé de la Direction Métier concernée, de la Direction des Risques, et éventuellement de la Direction Juridique. Le responsable Métier se prononce sur l'état des impayés qui le concernent ainsi que sur les actions menées pour leur recouvrement. La Direction des Risques assure le suivi des impayés, s'assure de la mise en œuvre des plans d'actions et alerte chaque responsable Métier sur les créances qui seront classées dans la Watch List ou la Weaklist. Un PV est ensuite transmis aux différentes entités opérationnelles ainsi qu'à la Direction Générale.
- **Le comité semestriel de Provisionnement, des Risques sensibles, et de la Weaklist** : Composé de la Direction Générale, des Directions Métiers et de la Direction des Risques, ce comité se prononce sur les créances qui devront être provisionnées.

#### Politique et procédures d'octroi de crédit :

Plusieurs types de crédit sont aujourd'hui octroyés :

- Les crédits à l'habitat ;
- Les crédits d'Investissements et CMT destinés aux Entreprises ;
- Les crédits de trésorerie garantis destinés aux Entreprises ou aux Particuliers ;
- Les crédits à la Promotion Immobilière (CPI) ;
- Les découverts et facilités de caisse ;
- Les crédits Lombard ;
- Les crédits Baux ;
- Les crédits à la Consommation.



La politique de gestion des risques de CFG Bank relative aux crédits s'appuie sur les principes suivants :

- Le respect de la réglementation régissant l'activité Crédit ;
- Le respect des règles et procédures internes régissant l'octroi des crédits : ratios de couverture, garanties, quotité de financement, taux d'endettement, ...
- L'élaboration et l'utilisation d'outils d'aide à l'évaluation des risques et à la décision : fiche Simulation Crédit, grille d'analyse et d'évaluation, base incidents interne, ...;
- L'implication des entités centrales et commerciales dans la prise de décision d'octroi ;
- Le suivi et le contrôle des garanties assurés régulièrement par les fonctions commerciales et centrales ;
- L'analyse de l'impact des expositions globales de CFG Bank ;
- Le respect des limites réglementaires et internes de crédit ;
- Le respect du code d'éthique Bank AL-Maghrib/ GPBM.

### ***Procédure d'octroi et dispositif de délégation :***

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre au sein de l'établissement repose sur 3 principes :

#### **1. Constitution du dossier de crédit :**

Assurée par les conseillers, elle comporte d'une part le recueil des informations liées au crédit et la collecte des documents nécessaires à l'analyse du dossier, puis d'autre part, l'émission d'un premier avis sur celui-ci, sur la base de sa conformité aux conditions et aux normes de crédit internes.

#### **2. Analyse du dossier de crédit:**

Sur la base des différents éléments collectés par l'entité commerciale, l'analyse du dossier de crédit relève de la responsabilité de plusieurs entités centrales de la banque, e.g. la direction des Risques et éventuellement la cellule Crédit lorsqu'il s'agit d'un premier dépouillement des dossiers Retail. Une évaluation de risque Crédit est effectuée par la direction des risques. Elle comporte notamment l'analyse financière, le contrôle des garanties et l'évaluation du risque Crédit ainsi que l'analyse de son impact sur les expositions globales de CFG Bank.

#### **3. Prise de décision et dispositif de délégation :**

Aujourd'hui, la majorité des demandes de crédit sont soumises au comité crédit.

Un dispositif de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit a été élaboré pour certains types de crédit.

### **Dispositif d'évaluation et de suivi du risque de crédit :**

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien de la responsabilité des entités commerciales que de celle de la direction des Risques.

Dans le cas des crédits immobiliers acquéreurs, l'analyse est effectuée sur la base d'une fiche Simulation Crédit qui récapitule l'ensemble des critères d'acceptation mis en place par la banque : âge du demandeur, durée du crédit, quotité de financement, taux d'endettement, etc. Cette fiche reprend les conditions de crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit internes et réglementaires.

Quant aux crédits Entreprise et TPE/ professionnels, l'analyse de la qualité des engagements de crédit à l'octroi se base aujourd'hui essentiellement sur l'analyse et les diligences effectuées par le Risque afin d'évaluer le risque crédit relatif au projet et à la contrepartie mais également de s'assurer de la conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur et des règles internes mises en place.

#### ***Système de notation interne :***

Afin de renforcer son dispositif de gestion du risque de crédit, CFG Bank a démarré le projet de mise en place d'un système de notation conforme aux exigences Bâle 2, pour les entreprises.

Compte tenu de la faible profondeur de l'historique, ce dispositif se basera dans un premier temps sur un modèle opérationnel à partir des grilles d'analyse Risque Entreprise et Retail déjà mises en place.

Dans un deuxième temps, un modèle statistique sera développé. Ce « modèle scoring » consiste à attribuer à chaque entreprise un score sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Ainsi, chaque entreprise sera affectée à une classe de risque définie par des intervalles de scores selon les normes de Bâle 2.

#### ***Suivi des garanties :***

Plusieurs natures de garanties sont acceptées par CFG Bank, selon le type de crédit demandé :

- Le nantissement des valeurs mobilières, d'OPCVM et des produits d'Assurance-vie détenus par l'emprunteur ;



- La caution ;
- L'hypothèque ;
- L'Assurance-Crédit.

Des ratios de couverture par type de garanties sont mis en place. Un suivi en central est assuré automatiquement à l'aide du système d'information et au quotidien lorsqu'il s'agit d'un portefeuille financier donné en garantie. Un appel de marge est alors déclenché suite à la baisse de la valorisation de ce portefeuille. Ce ratio de couverture sera détaillé et affiné davantage selon d'autres critères notamment la liquidité des actions.

La banque peut également demander au client de modifier les garanties données en cas de survenance d'un événement impliquant la dégradation d'une des valeurs données en garantie par le client, e.g. forte dégradation de la situation financière, liquidation de la société dont les titres sont nantis, expropriation d'un bien immobilier pour cause d'utilité publique, etc.

### **Watch List**

S'inscrivant dans la poursuite de la dynamique de renforcement des outils de surveillance du risque de crédit, et compte tenu du développement attendu de l'activité Crédit les prochaines années, la Direction des risques a instauré un dispositif de suivi et de surveillance des créances sensibles, à la lumière du projet de réforme de la circulaire 19/G/2002 en cours de Bank Al Maghrib :

- Une étude semestrielle qui permet d'identifier les créances présentant des signes avant-coureurs de défaut est réalisée,
- Leur suivi est effectué à fréquence mensuelle.

La Direction des risques en informe ensuite la Direction Générale, à travers la synthèse mensuelle qui lui est transmise, le comité mensuel de suivi des impayés et de la Watch List ainsi que le comité semestriel de provisionnement et des risques sensibles.

### **Weaklist**

Toujours dans l'optique du renforcement de son dispositif de gestion du Risque Crédit, la Direction des Risques a mis en place une Weak List interne pour mesurer, anticiper et prévenir tout risque de perte :

- Les créances devant être déclassées en Weaklist sont identifiées lors de l'état des lieux semestriel ;
- Leur suivi est effectué à fréquence mensuelle.

### **Créances en souffrance :**

Du fait du suivi rapproché des engagements par CFG Bank, les créances éligibles au provisionnement au regard de la réglementation sont systématiquement identifiées par la Direction des Risques, qui en informe mensuellement la Direction Générale à travers une synthèse mensuelle, le comité mensuel de Suivi des impayés, Watch List et Weaklist et semestriellement le Comité semestriel de Provisionnement et des Risques sensibles.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'encours impayé doit être déclassé dans la catégorie :

- « créance pré-douteuse », lorsque l'échéance n'est pas honorée 90 jours après son terme ;
- « créance douteuse », lorsque l'échéance n'est pas honorée 180 jours après son terme ;
- « créance compromise », lorsque l'échéance n'est pas honorée 360 jours après son terme ;

Dans le cas des créances restructurées, les règles qui s'appliquent sont les suivantes :

Sont classées dans la catégorie de créance douteuse:

- Les créances restructurées plus de 2 fois,
- Les cas de troisième restructuration doivent être exceptionnels et dûment justifiés par l'établissement
- Les créances restructurées enregistrant un impayé > 90 jours

Sont classées dans la catégorie de créance compromise:

- Les créances restructurées enregistrant un impayé > 180 jours,

Le montant des provisions à constituer est fixé par la direction des risques, sachant que les créances pré-douteuses, douteuses et compromises doivent donner lieu à la constitution de provisions égales au moins, respectivement, à 20%, 50% et 100% de leurs montant, déduction faite des agios réservés et des garanties adossées aux crédits tel que détaillées au niveau de l'article 15 de la circulaire n° 19/G/2002 ;



Le remboursement de l'impayé par le client implique une reprise systématique des provisions préalablement constituées ;

Le classement d'une créance dans la catégorie des créances irrégulières ou dans l'une des catégories des créances en souffrance entraîne le transfert dans cette même catégorie, de l'ensemble des créances détenues sur la contrepartie concernée, lorsqu'il s'agit de l'Entreprise. Cette disposition ne s'applique pas aux créances détenues par les particuliers ;

En cas de créance irrécupérable ou en cas d'arrangement justifié avec le client pour le règlement partiel du capital de la créance, un passage à perte total ou partiel de la créance est susceptible d'avoir lieu après consentement du comité de crédit.

### **Recouvrement**

Lorsque le client n'honore pas ses engagements à l'échéance du crédit, CFG Bank doit procéder dans un premier temps à une tentative de recouvrement à l'amiable.

La voie judiciaire devient inéluctable lorsque la procédure de recouvrement à l'amiable s'avère non concluante.

Une réaction du client peut survenir à n'importe quelle étape et peut éventuellement déboucher sur un arrangement amiable et donc sur un abandon de la poursuite judiciaire.

### **Dispositif de limites internes et stress test :**

Une limite interne de perte maximale est fixée pour le portefeuille des crédits. Elle se définit comme la limite à ne pas dépasser quelle que soit l'évolution des facteurs de risques dans le cadre d'un scénario catastrophe. Cette limite correspond à un pourcentage des fonds propres et donne lieu à un montant d'exposition maximal i.e. plafond d'engagement qui fait l'objet de suivi et contrôle au quotidien par les entités centrales. La limite de perte maximale est revue régulièrement et validée par le conseil d'administration.

### **Information de l'organe d'administration et de Direction :**

La Direction générale est informée régulièrement de l'exposition de la banque au risque de crédit à travers :

- **La synthèse mensuelle des impayés et créances sensibles** envoyée à la Direction Générale ;
- **Les PV des comités mensuels de Suivi des impayés ;**
- **Les comités semestriels de Provisionnement de la Watchlist et de la Weaklist ;**
- **Les analyses Risques Entreprises et Retail** effectuées en amont de l'octroi de crédits Entreprises et TPE ;
- **Des analyses Risques ponctuelles** lorsqu'une problématique est identifiée ;
- **Un reporting trimestriel** élaboré par le Risque et destiné à la Direction Générale ainsi qu'aux métiers concernés. Ce reporting comporte :
  - Les résultats du CMDR sur base individuelle et sur base consolidée
  - Les simulations et projections au trimestre suivant en prévention à des potentiels dépassements
  - Les recommandations de la Direction des Risques et rappel des guidelines
- **Le reporting régulier sur la concentration des engagements de la banque** sur le secteur de la promotion immobilière.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de crédit lors du conseil/comité des Risques trimestriel.

## **2. RISQUE DE CONCENTRATION**

Le risque de concentration est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

Il s'agit des expositions de toute nature, inscrites au bilan ou en hors bilan, susceptibles d'exposer l'établissement à des pertes du fait du risque de contrepartie.

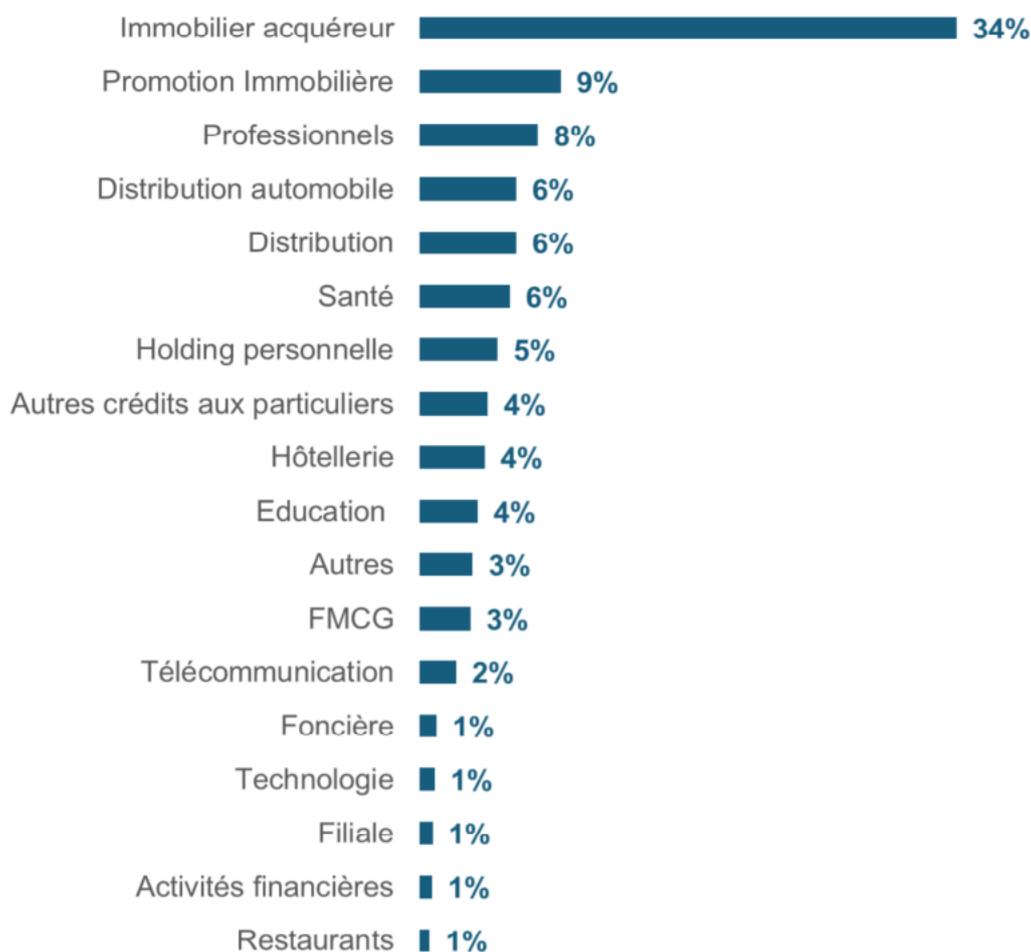


Le risque de concentration peut découler de l'exposition envers :

- des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ;
- des catégories de contreparties : GE, PME, TPE et particuliers ;
- des contreparties appartenant à la même région géographique ;
- des groupes d'intérêt ;
- des contreparties individuelles.

**Répartition des expositions globales de la banque par secteur d'activité :**

L'exposition à fin décembre 2020 par rapport aux différents secteurs économiques se répartit comme suit :

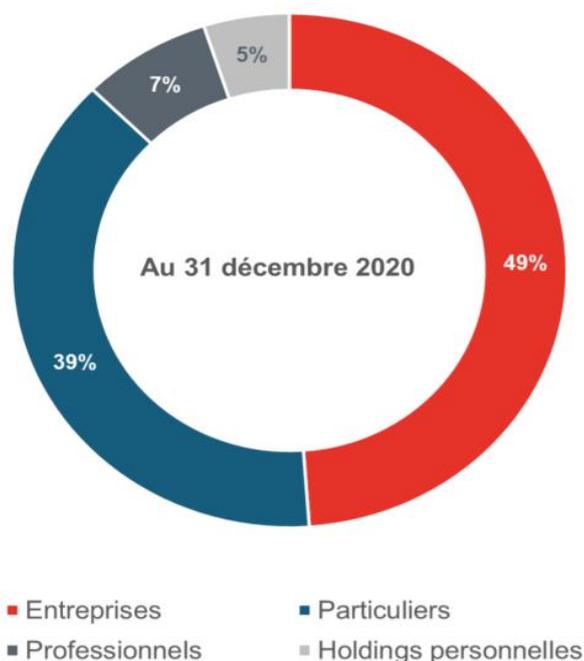


Source : CFG Bank



### **Répartition des engagements par catégorie de contrepartie :**

L'exposition de l'encours des engagements à fin décembre 2020 par rapport aux différentes catégories de contreparties se répartit comme suit :



Source : CFG Bank

### **Répartition des engagements de la banque par zone géographique :**

Les engagements de CFG Bank sont fortement concentrés sur les deux régions du grand Casablanca et de Rabat et Région.

→ A fin décembre 2020, on note une diversification sectorielle et bonne répartition du portefeuille par catégorie de contrepartie permettant ainsi une bonne gestion du risque de concentration.

### **Dispositif de suivi du risque de concentration :**

#### **Systeme de limites:**

Une limite de concentration est fixée par la banque en ce qui concerne les Crédits à la Promotion Immobilière et le secteur de l'hôtellerie.



Des limites de contreparties relatives aux prêts interbancaires effectués par CFG Bank auprès des banques de la place sont définies. De plus, la banque s'interdit de prêter à des contreparties jugées risquées.

Une limite en position pour le portefeuille de dette privée est également définie. Elle concerne les émetteurs privés non financiers, hors Etablissements de Crédit.

Pour les actions, une liste d'exposition autorisée est définie selon des critères économiques ainsi qu'une limite de position maximale et de concentration par valeur.

Des limites de contrepartie globales et par catégories et types d'entreprises, hors établissement de crédit, ont été définies pour l'activité Change.

Ces limites sont revues et validées par le conseil d'administration.

Enfin, conformément à la circulaire N°8/G/2012 relative au coefficient maximum de division des risques des établissements de crédit, une mesure de l'exposition par bénéficiaire est réalisée trimestriellement, et ce à travers le calcul du rapport entre d'une part le total des risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire et d'autre part les fonds propres réglementaires, qui ne doit pas dépasser 20%. Ce coefficient est suivi régulièrement par la direction des risques.

**Information de l'organe d'administration et de direction :**

De plus, le suivi régulier du risque de concentration est renforcé par un reporting trimestriel destiné à la Direction Générale ainsi qu'aux Directions Métiers. Ce reporting comporte :

- Les résultats du CMDR sur base individuelle et sur base consolidée,
- Les simulations et projections au trimestre suivant en prévention à des potentiels dépassements,
- Les recommandations de la Direction des Risques et les Guidelines.

En outre, la direction générale et les directions opérationnelles sont régulièrement informées de la concentration des expositions de la banque sur le secteur de la promotion immobilière.

Enfin, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de concentration lors du conseil / comité trimestriel des risques.

### **3. RISQUE DE MARCHE**

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Dans le cas de notre établissement, ils recouvrent les risques de change, de taux et de position sur titres de propriété relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation.

**Organisation et gouvernance :**

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque de marché est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des procédures internes et des aspects réglementaires.

La salle des marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché ainsi que de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque. Elle participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et est également en charge de veiller au respect des limites réglementaires et internes relatives à son activité.

La direction des risques est chargée de la conception du dispositif de mesure, de suivi et de surveillance du risque marché. A ce titre, elle décline la stratégie de gestion des risques en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de mesure, de suivi et de surveillance, et ce conformément à la stratégie de la banque d'une part et aux exigences réglementaires d'autre part.



## **Mesure et surveillance du risque de Marché :**

Dans le but d'accompagner la croissance de la banque et d'assurer un suivi des risques efficace, la direction des risques de CFG Bank a amélioré son dispositif global de gestion du risque Marché, à travers notamment la rationalisation de la mesure VaR pour l'ensemble du portefeuille de négociation de la banque, l'encadrement des activités de marché par la mise en place d'un dispositif de stress test adéquat et la revue des limites instaurées.

Par ailleurs, un suivi régulier est effectué par type d'instrument de marché et les limites réglementaires et internes sont suivies à plusieurs niveaux.

Ce dispositif permet aux métiers et à la Direction Générale d'être informés de manière continue des évolutions de l'activité de marché.

## ***Dispositif de limites et indicateurs de risque :***

Plusieurs limites et indicateurs de risque sont définis en matière de risque de Marché :

- **Des limites en position par activité :**
  - o Deux types de limites sont définis quant à la position du portefeuille Actions : d'une part, une liste des valeurs éligibles au trading selon les critères de capitalisation et de liquidité est définie ; puis d'autre part, des limites maximales en position globale et par valeur sont fixées. Un suivi de la diversification du portefeuille actions est également effectué ;
  - o Quant à l'activité Taux, une limite en positions pour le portefeuille de dette privée est définie. Elle concerne les émetteurs privés non financiers, hors Etablissements de Crédit. Pour ces derniers, les limites prévues sont les limites réglementaires (division des risques par bénéficiaire et par groupe d'intérêt) ;
  - o Deux limites en positions existent aujourd'hui pour l'activité Change ; une limite de position de Change globale ainsi qu'une limite de position par devise ;
  
- **Des limites de contreparties:**

Sur le marché monétaire, le risque de contrepartie diffère selon qu'il s'agit du marché interbancaire ou du marché des repos. Ce risque existe dans le cas où CFG Bank est dans le sens prêteur, et se matérialise par la défaillance de la contrepartie emprunteuse.

- o Pour le marché des repos, des limites par nature de contrepartie et par type de titres acceptés en pension sont instaurées ;
  - o Quant au marché interbancaire, des limites de contreparties sont mises en place. Celles-ci reposent sur la taille et la santé financière de l'établissement, sur l'existence d'éventuels antécédents sur le marché et sur la qualité de la relation. CFG Bank a exclu certaines contreparties considérées comme présentant un risque élevé ;
  - o En ce qui concerne l'activité Change, des limites globales et par contrepartie sont définies. Les limites par contrepartie sont définies en fonction de la notation de cette dernière.
- 
- **Des limites de pertes maximales par activité :**

La limite de perte maximale se définit comme la limite à ne pas dépasser en cas de réalisation de scénarii catastrophe :

- o Le choc appliqué pour l'activité Taux de CFG Bank est défini par une hausse brutale et instantanée des taux et des spreads ;
- o Sur le portefeuille Actions, le scénario stress-test est représenté par des phases baissières et continues du marché ;
- o Pour l'activité Change, il s'agit d'évaluer une dépréciation ou appréciation du Dirham par rapport aux principales devises.



Ces limites de consommation des fonds propres traduisent l'appétence du conseil d'administration au risque marché. Cette limite donne lieu à un montant d'exposition maximal par activité i.e. **un plafond d'engagement par activité** qui doit faire l'objet de suivi et contrôle au quotidien par les entités centrales.

- **Des indicateurs de risque :**

Les principaux indicateurs de risque sur lesquels se base CFG Bank pour apprécier son niveau d'exposition au risque de marché sont la VAR, le P&L cumulé et la sensibilité lorsqu'il s'agit du portefeuille obligataire. Ceux-là sont logiquement comparés à des limites internes fixées notamment en fonction de la limite de perte maximale (stop VaR, stop Loss) ou de la limite en sensibilité du portefeuille pour les positions sur taux.

Ce dispositif de limites est défini par la Direction Générale et le Risk Management, puis validé par le conseil d'administration. Elles sont suivies notamment à travers des reportings réguliers partagés avec les métiers et la Direction Générale et ne doivent pas être dépassées quelles que soient les conditions et l'évolution du marché.

En complément des limites internes et autres indicateurs de risques mis en place, CFG Bank s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib telles que :

- La limite sur le ratio de solvabilité et sur le ratio Tier One ;
- La limite de 20% relative au Coefficient Maximum de Division des Risques par contrepartie et par groupe d'intérêt.

**Stress tests:**

En complément des stress tests minimaux définis par Bank Al Maghrib, la banque a également développé des scénarios Stress tests historiques et adverses pour les portefeuilles Taux et Actions qui seront suivis dans le cadre de la surveillance du risque marché.

**Information de l'organe d'administration et de direction :**

La Direction Générale est aujourd'hui informée en temps réel de la nature et du montant de tout dépassement prévisionnel avant toute opération.

Afin de renforcer son dispositif de suivi et de surveillance du risque marché, un reporting quotidien « Risque Marché » a été mis en place.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de marché lors du conseil/comité trimestriel des risques.

## **4. RISQUE DE LIQUIDITE**

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance.

**Organisation et gouvernance :**

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque de liquidité est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des procédures internes :

La salle des marchés participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque. Elle est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers la gestion de la trésorerie immédiate



et prévisionnelle. Elle observe l'impasse de liquidité statique par la mesure des besoins ou des excédents de liquidités aux dates futures. En effet, elle établit :

- un tableau de bord quotidiennement permettant de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, du solde auprès de Bank Al Maghrib, des flux entrants/ sortants et des prêts/emprunts sur le marché monétaire ;
- un échéancier de trésorerie prévisionnelle, mis à jour à fréquence régulière ;

Cette entité est également en charge de veiller au respect des limites réglementaires relatives à son activité.

Le middle office est chargé quant à lui de contrôler en permanence la limite de trésorerie validée par le conseil d'administration. Il tient également un tableau quotidien de suivi de l'échéancier de trésorerie de la banque lui permettant de calculer l'excédent ou le déficit de liquidité au jour le jour.

La Direction des Risques est chargée de la mise en place du dispositif de gestion du risque de liquidité. A ce titre, elle décline la stratégie de gestion des risques, définie avec la Direction générale et validée par le conseil d'administration, en politiques et limites sur les risques de liquidité. Elle met en place les indicateurs de suivi et de surveillance tels que recommandés par Bank al Maghrib, i.e. le LCR et les stress tests mensuels de liquidité.

La Gestion Globale des Risques effectue également, lors du comité des risques, une analyse ALM du bilan et calcule les gaps de liquidité par tranche de maturité.

Enfin, elle assure également un suivi régulier du risque de liquidité renforcé par un reporting mensuel destiné à la Salle des Marchés ainsi qu'à la Direction Générale, qui inclut également des simulations sur les quatre prochains mois, dans le cas d'un scénario de stress, afin d'anticiper les éventuels besoins de liquidité.

#### **Politique de refinancement de la banque :**

La politique de la banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour objectif d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la banque de poursuivre de manière harmonieuse le développement de son activité.

#### ***Sources de financement et maturités :***

Dans le cadre de son activité, CFG Bank finance des crédits d'Investissement et CMT Entreprise et des crédits de trésorerie à court et moyen terme ainsi que des crédits immobiliers résidentiels à long terme.

Afin de ne pas s'exposer à un risque de liquidité du fait d'un déséquilibre entre la maturité de l'actif (crédits) et celle du passif (financement), CFG Bank cherche à optimiser la gestion de son bilan en ayant recours à des financements dont la durée serait adossée à celles des crédits. Pour cela, plusieurs sources de financements permettent à la banque de répartir les ressources obtenues sur des maturités différentes correspondant à la maturité des crédits. Il s'agit de :

- financements via le marché interbancaire pour les actifs dont la maturité est inférieure à une semaine : une des sources majeures pouvant générer le risque de liquidité est l'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour satisfaire des besoins inattendus à court terme. Afin de limiter cette éventualité, CFG Bank a négocié des lignes de crédit sur le marché monétaire auprès de plusieurs banques de la place ;
- financements via le marché des repos pour les actifs dont la maturité serait comprise entre 7 jours et 1 mois ;
- financements par les dépôts à terme ou l'émission de certificats de dépôts pour les crédits dont la maturité est au moins de 3 mois : afin de diversifier les sources de financement de la banque, cette dernière a également mis en place un programme d'émission de Certificats de Dépôt ;
- financement via la collecte des dépôts à vue et comptes sur carnet depuis le récent développement de l'activité bancaire par CFG Bank pour les crédits à plus longue maturité ;
- financement via le recours aux avances 7 jours, accordées par Bank Al Maghrib.

L'adossement de la maturité des financements nécessaires par rapport à celle des crédits permet à CFG Bank de mieux gérer les gaps de liquidités.



### **Principales contreparties :**

L'incapacité de l'établissement de satisfaire ses engagements peut également être générée par des pertes importantes résultant des défaillances des contreparties. CFG Bank a par conséquent mis en place des limites de contreparties :

- interbancaires, relatives aux prêts effectués par CFG Bank à des banques de la place. Celles-ci reposent sur la taille et la santé financière de l'établissement, sur l'existence d'éventuels antécédents sur le marché et sur la qualité de la relation. Sont exclues certaines contreparties jugées à risque élevé.
- pour le marché des repos, des limites par nature de contrepartie et par type de titres acceptés en pension sont instaurées.

### **Dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité**

#### **Suivi de l'échéancier des flux de trésorerie**

L'évaluation et le suivi du risque de liquidité est assuré à travers l'évaluation de la trésorerie immédiate et la trésorerie prévisionnelle :

- la salle des marchés établit quotidiennement un tableau de bord qui lui permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde auprès de Bank Al Maghrib, des flux entrants et sortants ainsi que des emprunts/ prêts sur le marché monétaire. Le middle office tient également un tableau quotidien de suivi de l'échéancier de trésorerie de la banque qui lui permet de calculer l'excédent ou le déficit de liquidité au jour le jour ;
- un échéancier de trésorerie prévisionnelle est établi et actualisé régulièrement par la salle des marchés.

#### **Calcul des gaps de liquidité par tranche de maturité**

Le risque de liquidité est mesuré par le gap de liquidité (ou impasse de liquidité), obtenu par la différence entre les flux de trésorerie entrants (dépôts clients, remboursements de crédit, amortissement de titres de créances, ventes fermes, emprunts et retours de prêts) et les flux de trésorerie sortants (retrait clientèle, décaissement de crédit, achats fermes, prêts et retours d'emprunts) par tranches de maturité. On distingue 3 tranches de maturité :

- Court Terme :  $\leq 1$  an,
- Moyen Terme : ] 1-5 ans [
- Long terme :  $\geq 5$  ans.

Cette technique permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la banque à court, moyen et long terme et permet d'estimer les besoins de refinancement sur différents horizons et ainsi arrêter les modalités de couverture adéquates.

#### **Limites et indicateurs de risque de liquidité :**

Les gaps de trésorerie sont gérés à travers la limitation du besoin de financement quotidien de CFG Bank. Ce besoin est défini par le solde des flux positifs et négatifs générés par les transactions quotidiennes, i.e. achats, ventes, mises et prises en pension, prêt et emprunts.

Un autre indicateur permet de mesurer le risque de liquidité de la banque : le LCR, Liquidity Coverage Ratio, le ratio de liquidité court terme Bâle 3 :

*Actifs liquides de haute qualité qu'elles détiennent*

*> 100%*

*Leurs sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaires suivants, dans l'hypothèse d'un scénario de forte tension de liquidité*



Durant l'année 2020, le LCR est resté conforme au minimum réglementaire.

#### **Stress tests minimaux :**

CFG Bank réalise également tous les mois les stress tests minimaux de liquidité conformément aux scénarii définis par Bank Al Maghrib.

L'impact de ces scénarii est évalué par rapport au niveau :

- Du besoin additionnel de liquidité sur 1 mois ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et la valeur actualisée du portefeuille de Bons du Trésor disponible ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et le total actif liquides et réalisables,
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et les lignes stand-by de liquidité.

Les résultats des stress tests de liquidité effectués durant l'année 2020 montrent que CFG Bank a la capacité de faire face à ses besoins de liquidité et ce notamment grâce aux BDT, aux actifs liquides et réalisables et aux lignes stand-by de liquidité.

#### **Information de l'organe d'administration et de Direction :**

La Direction des Risques élabore mensuellement un reporting sur la liquidité à destination de la Direction Générale et de la Salle de marché. Ce reporting comporte :

1. Le résultat du LCR du mois ainsi que son évolution au cours des six derniers mois ;
2. Le résultat des Stress Tests ;
3. L'analyse de ces résultats ;
4. Les projections du LCR sur les quatre prochains mois, dans le cas d'un scénario de stress, afin d'anticiper les éventuels besoins de liquidité,
5. Les recommandations de la Direction des Risques à destination des métiers à prendre en compte dans leur gestion de la liquidité.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de liquidité lors des comités d'audit semestriels et du conseil/ comité trimestriel des risques.

## **5. RISQUE OPERATIONNEL**

Il s'agit des risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs. Contrairement aux risques de marchés et de crédit, les risques opérationnels sont subis, ils ne sont pas la contrepartie d'une espérance de gain ou d'une rémunération future attendue.

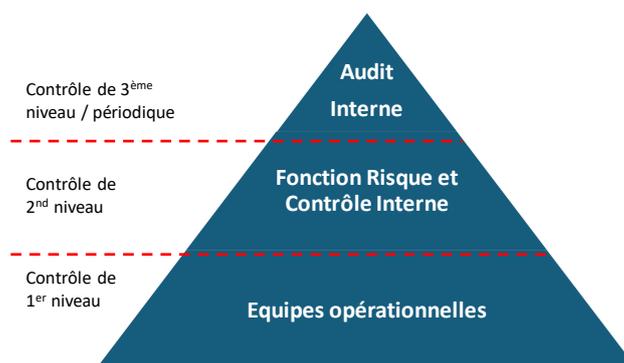
#### **Suivi et surveillance du risque opérationnel :**

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque opérationnel est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle mais aussi des entités métiers et support.

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (autocontrôle, responsable hiérarchique, middle office) et un contrôle de deuxième niveau par les acteurs du dispositif de gestion des risques (direction des risques) et contrôle interne (surveillance permanente). La direction de l'Audit assure quant à elle un contrôle de troisième niveau :



### Niveaux de responsabilité et acteurs du contrôle



CFG Bank a réduit considérablement l'exposition au risque opérationnel à l'aide de :

- la mise en place d'un système d'information Front to back qui répond aux meilleurs standards internationaux et qui permet une automatisation complète des circuits de traitement (système Avaloq)
- la mise en place d'un manuel de procédures couvrant la majorité des métiers de la banque,
- la mise en place d'un manuel de contrôle interne dans lequel sont recensés les contrôles mis en place pour maîtriser les premiers et principaux risques opérationnels avérés et identifiés,
- la participation de la fonction Risque et Conformité à la validation des nouveaux produits et des changements significatifs apportés aux processus existants, afin de :
  - s'assurer du respect du cadre réglementaire,
  - identifier les risques notamment opérationnels inhérents aux nouvelles activités.

Afin de réduire son exposition aux risques opérationnels, la banque a entamé l'élaboration de la cartographie des risques opérationnels.

L'établissement poursuivra sa dynamique de renforcement de son dispositif de gestion des risques par:

- l'élaboration, au fur et à mesure de leur développement, de procédures couvrant les nouvelles activités de la banque, en particulier pour les processus risqués,
- la finalisation du projet de cartographie des risques opérationnels en cours allant lui permettre d'identifier de manière exhaustive les risques relatifs à l'ensemble des processus métier et support, de les évaluer et les hiérarchiser,
- l'élaboration de plans d'actions de réduction de ces risques ;
- la mise en place de KRI, indicateurs clés des risques ;
- la mise en place d'une Base Incidents allant permettre la collecte d'incidents ;
- la mise en place d'un système de reporting allant permettre la remontée de l'information à la direction générale et au conseil d'administration :
  - l'exposition aux risques opérationnels et son évolution ;
  - l'évolution de l'environnement de contrôle de ces risques ;
  - l'identification des risques majeurs,
  - les plans d'action de maîtrise des risques.

### **Plan de continuité de l'activité :**

Le plan de continuité de l'activité est un ensemble de mesures, procédures et systèmes nécessaires au maintien des opérations essentielles de la banque puis à la reprise planifiée en cas de perturbations opérationnelles.



Le PCA de CFG Bank est en cours d'implémentation graduelle. Il couvre les processus vitaux de la banque et de ses filiales. Il est destiné à identifier et évaluer les menaces majeures pouvant peser sur l'activité telles que la perte ou l'indisponibilité d'éléments du système d'informations, de données informatiques, d'alimentation électrique, l'incendie, l'inondation ... et mettre en œuvre les mesures correctives en cas de défaillance.

Celui-ci sera composé notamment :

- d'un plan de secours informatique pour secourir les services informatiques critiques;
- d'un plan de repli utilisateurs : ce site de repli devant servir en cas de sinistre est le siège régional de Rabat ;
- d'un dispositif de gestion de crise.

## **6. ACTIFS PONDERES ET RATIO DE SOLVABILITE**

La mesure des risques encourus par la Banque est faite essentiellement selon l'approche standard des accords de Bâle II, telle que présentée dans la circulaire n°26/G/2006 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes assimilés.

L'approche aujourd'hui adoptée par CFG Bank pour la mesure du risque opérationnel est BIA, i.e. Indicateur de base.

Les fonds propres réglementaires de CFG Bank sont calculés selon les standards Bâle 3 et conformément à circulaire n° 14/G/2013 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes.



## **CFG BANK S.A.**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**



Building a better  
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc



4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Friol)  
Anfa – Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de  
**CFG BANK S.A.**  
5/7 rue IbnouToufail  
Casablanca

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12 ainsi que leur décret d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### **1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE**

#### ***Conventions préalablement autorisées par le Conseil d'Administration***

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle préalablement autorisée par le Conseil d'Administration.

#### ***Conventions non préalablement autorisées par le Conseil d'Administration***

##### ***Avance en compte courant de Bank à Villa Roosevelt***

##### Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A et Président Directeur Général de la société Villa Roosevelt ;
- Madame Souad Benbachir en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué de CFG Bank S.A.
- Villa Roosevelt est détenue par CFG Bank à hauteur de 72%

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'un avenant à la convention d'avance en compte courant signée entre Villa Roosevelt et CFG Bank portant sur un montant de MAD 21.502.725, moyennant un taux de 6 % HT l'an, conclue en date du 17 février 2015. L'avenant a apporté une modification relative au taux de rémunération. Ainsi, convention devient non rémunérée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 1<sup>er</sup> Juillet 2020 ;
- Modalités : les avances en comptes courants ne sont plus rémunérés à compter de cette date ;
- Les modalités de remboursement ne sont pas précisées au niveau des conventions.

Montants comptabilisés :

- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé en 2020 des produits pour KMAD 643.
- La créance de CFG Bank envers Villa Roosevelt s'élève à KMAD 27.830 en 2020.

Montant encaissé : Néant

Montant décaissé : Néant

***Prêt de CFG Bank à M. Younes Benjelloun***

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA.

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG BANK à M. Younes Benjelloun destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 4%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 24 Juillet 2020.
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 4% hors taxes.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers M. Younes Benjelloun s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 241.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 4 HT.

Montant encaissé : Néant.

Montant décaissé : La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 241 en 2020.

***Prêt de CFG Bank à M. Younes Benjelloun***

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA.

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG BANK à M. Younes Benjelloun destiné à l'acquisition d'un bien immobilier moyennant un taux d'intérêt de 3,25 %.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 22 Décembre 2020.
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 3,25% hors taxes.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers M. Younes Benjelloun s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 600.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 1 HT.

Montant encaissé : Néant.

Montant décaissé : La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 600 en 2020.

***Prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami***

Personnes concernées :

- Monsieur Aryn Alami en sa qualité d'Administrateur, Vice-président général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA.

Nature et objet de la convention :

- Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 5 %.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 25 Novembre 2020.

Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers M. Aryn Alami s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 1.300.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 7 HT.

Montant encaissé : Néant.

Montant décaissé :

- La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 1 300 au titre de l'exercice 2020.

### ***Prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami***

#### Personnes concernées :

- Monsieur Aryn Alami en sa qualité d'Administrateur, Vice-président général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;

#### Nature et objet de la convention :

- Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 4%.

#### Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 24 Juillet 2020 ;

#### Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers M. Aryn Alami s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 437.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 8 HT.

Montant encaissé : Néant.

Montant décaissé : La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 437 au titre de l'exercice 2020.

### ***Prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami***

#### Personnes concernées :

- Monsieur Aryn Alami en sa qualité d'Administrateur, Vice-président général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;

#### Nature et objet de la convention :

- Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 3,50%.

#### Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 20 Mai 2020 ;

#### Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers M. Aryn Alami s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 4800.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 105 HT.

Montant encaissé : Néant.

Montant décaissé : La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 4 800 au titre de l'exercice 2020.

### ***Prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami***

Personnes concernées :

- Monsieur Aryn Alami en sa qualité d'Administrateur, Vice-président général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;

Nature et objet de la convention :

- Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 5,50%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 21 Mai 2020 ;

Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers M. Aryn Alami s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 6 450.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 192 HT.

Montant encaissé : Néant.

Montant décaissé : La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 6 450 au titre de l'exercice 2020.

## **2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

### ***Avance en compte courant de Bank à Villa Roosevelt SARL***

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A et Président Directeur Général de la société Villa Roosevelt ;
- La société Villa Roosevelt SARL est détenue par CFG Bank S.A. à hauteur de 72%.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit l'octroi d'avances en comptes courants accordées à la société Villa Roosevelt SARL d'un montant de MMAD 106.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 4 Juillet 2019 ;
- Modalités : Prêt non rémunéré.

Montants comptabilisés :

- La société CFG Bank S.A. n'a comptabilisé aucun produit en 2020 ;
- La créance de CFG Bank envers Villa Roosevelt s'élève à MMAD 106 au titre de l'exercice 2020.

Montant encaissé : Néant ;

Montant décaissé : Néant.

***Avance en compte courant de Bank à Villa Roosevelt***

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A et Président Directeur Général de la société Villa Roosevelt ;
- La société Villa Roosevelt SARL est détenue par CFG Bank S.A. à hauteur de 72%.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit l'octroi d'avances en comptes courants accordées à la société Villa Roosevelt SARL d'un montant de MMAD 6.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 23 Juillet 2019 ;
- Modalités : Prêt non rémunéré.

Montants comptabilisés :

- La société CFG Bank S.A. n'a comptabilisé aucun produit en 2020 ;
- La créance de CFG Bank envers Villa Roosevelt s'élève à MMAD 6 au titre de l'exercice 2020.

Montant encaissé : Néant.

Montant décaissé : La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de MMAD 6 au cours de l'exercice 20.

***Prêt de CFG Bank à Mme Souad Benbachir***

Personnes concernées :

- Madame Souad Benbachir en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué de CFG Bank S.A.
- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA.

Nature et objet de la convention :

- Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à Mme Souad Benbachir destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 4 %.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 31 Juillet 2019 ;

Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers Mme Souad Benbachir s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 287.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 12 HT.

Montant décaissé : Néant

Montant encaissé : Néant

***Prêt de CFG Bank à M. Younes Benjelloun***

Personnes concernées :

- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à M. Younes Benjelloun destiné au rachat de son crédit immobilier moyennant un taux d'intérêt de 3,5 %.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 1<sup>er</sup> Mars 2019 ;

Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers M. Younes Benjelloun s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 365.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 13 HT.

Montant décaissé : Néant

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 24 au cours de l'exercice 2020.

***Convention d'avance en compte courant avec SPM SA***

Personnes concernées :

Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Président Directeur Général de SPM S.A.  
CFG Bank détient une action SPM SA

Nature et objet de la convention : Il s'agit de prêts de trésorerie accordés à la société SPM S.A. non rémunérés détaillés comme suit :

- Prêt de trésorerie accordé en 2015 pour KMAD 4.667 ;
- Prêt de trésorerie accordé en 2016 pour KMAD 150 ;

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 10 mars 2015 ;
- Durée : 12 mois ;
- Modalités : Prêts non rémunérés.

Montant comptabilisé : Le solde du compte courant au 31 décembre 2020 est débiteur de KMAD 4.817.

Montant décaissé : Néant

***Refacturation de la quote-part des charges engagées par le Groupement d'Intérêt Economique « CFG IT »***

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Administrateur Général de CFG IT ;
- Madame Souad Benbachir Hassani en sa qualité d'Administrateur Général Délégué de CFG IT et Administrateur de CFG Bank S.A. ;
- La société CFG IT est un groupement détenu par CFG Bank S.A. à hauteur de 97,5%.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la refacturation par CFG IT à CFG Bank S.A. de la quote-part des charges engagées par le groupement au titre de cet exercice. Il s'agit d'une convention non écrite.

Montants comptabilisés :

- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé une charge de KMAD 42.776 en 2020 HT.

Montant décaissé : La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 51.331 au cours de l'exercice 2020.

***Conventions conclues précédemment avec Dar Tawfir dont les engagements ont été repris par CFG Bank suite à l'opération de fusion-absorption réalisée en 2012***

***Convention de prestations de services d'intermédiation avec CFG Marchés***

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Président du Conseil d'Administration de CFG Marchés.
- CFG Marchés est détenue à hauteur de 99,99% par CFG Bank S.A.

Nature et objet de la convention : CFG Bank s'engage à effectuer le démarchage de la clientèle Grand Public et le conseil des clients dans leurs opérations de placement direct en bourse vers CFG Marchés.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 10 janvier 2001 modifiée par un avenant du 26 décembre 2005
- Toute somme facturée, par CFG Marchés, au-delà de 0,1% du volume réalisé par l'ensemble des clients de CFG Bank S.A., sera rétrocédée à cette dernière.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank S.A. envers CFG Marchés s'élève à KMAD 644 au 31 décembre 2020.
- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé un produit de KMAD 1.804 HT en 2020.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 1.568 en 2020.

## **Conventions conclues par CFM dont les engagements ont été repris par CFG Bank suite à l'opération de fusion-absorption réalisée en 2012**

### **2.8.1 Convention de prestations de services avec CFG Gestion**

#### Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Président du Conseil d'Administration de CFG Gestion ;
- Madame Souad Benbachir Hassani en sa qualité d'Administrateur des deux entités ;
- CFG Gestion est détenue par CFG Bank S.A. à hauteur de 99,99%.

Nature et objet de la convention : Cette convention vient en remplacement de la convention ayant le même objet et portant sur les mêmes prestations, datée du 10 janvier 2001 et conclue entre CFG Gestion et Dar Tawfir (absorbée par votre Société). CFG Bank ayant repris de ce fait les engagements de la société absorbée s'engage à fournir les prestations suivantes :

- Le démarchage de clients par les forces commerciales du réseau bancaire de CFG Bank ;
- La commercialisation d'OPCVM gérés par CFG Gestion à une clientèle grand public drainée par le réseau bancaire CFG Bank ;

Cette liste ne revêt pas un caractère limitatif et pourra être adaptée aux besoins de CFG Bank d'un commun accord avec CFG Gestion.

Historiquement et à titre de rappel, la société Dar Tawfir en sa qualité de réseau commercial percevait une rémunération correspondant à une partie des commissions de gestion générées par les OPCVM à hauteur de 80%.

#### Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 14 janvier 2013 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> décembre 2012 ;
- Conformément aux usages pratiques en vigueur entre les banques-réseau collecteur et leurs filiales sociétés de gestion et en contrepartie des prestations qu'elle fournit, CFG Bank percevra une rémunération correspondant à 50% des commissions générées par les OPCVM.

#### Montants comptabilisés :

- CFG Bank S.A. détient une créance envers CFG Gestion au 31 décembre 2020 de KMAD 5 275.
- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé un produit de KMAD 18.180 HT en 2020.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 11.454 en 2020.

### **Convention bilatérale de prêt et emprunt de trésorerie avec T Capital Group**

#### Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Président Directeur Général de T Capital Group ;
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;
- La société T Capital Group est détenue à hauteur de 10,21% par CFG Bank S.A.

Nature et objet de la convention : Convention en compte courant au taux de 6,5%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 2 janvier 2008 modifié en 2012 par une convention d'avance en compte courant au taux identique de 6,5% un avenant du 01 janvier 2015 avec une révision à la baisse du taux d'intérêt à 3,5% ;
- Modalités : Nouvel avenant du 1er janvier 2015 avec un taux d'intérêt à 3,5% ;
- Les modalités de remboursement ne sont pas précisées au niveau des conventions.

Montants comptabilisés :

- Le solde débiteur des avances en comptes courants s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 114.046.
- La société CFG Bank S.A. n'a comptabilisé aucun intérêt comptabilisé en produit en 2020.

Montant encaissé : Néant.

Montant décaissé : Néant.

***Convention de rachat de crédit immobilier entre CFG BANK et M. Younes Benjelloun***

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA.

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt d'un montant de KMAD 6.000 de CFG BANK à M. Younes Benjelloun destiné au rachat de son crédit immobilier moyennant un taux d'intérêt de 3,25%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 22 décembre 2016.
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 3,25% hors taxes.
- Echéance du prêt : 30 décembre 2032.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers M. Younes Benjelloun s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 4 815.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 167 HT.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 330 en 2020.

Montant décaissé : Néant.

***Prêt de CFG Bank à M. Younes Benjelloun***

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;

Nature et objet de la convention :

- Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG BANK à M. Younes Benjelloun destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 3.5 %.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 11 octobre 2018.
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 3,5% hors taxes.
- Echéance du prêt : 11 octobre 2028

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers M. Younes Benjelloun s'élève au 31 décembre 2020 KMAD 2 178.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 130 HT.

Montant encaissé : Néant.

Montant décaissé : La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 648 en 2020.

***Prêt de CFG Bank à Mme Souad Benbachir***

Personnes concernées :

- Madame Souad Benbachir en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué de CFG Bank S.A.
- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;

Nature et objet de la convention : Prêt d'un montant de KMAD 6.000 de CFG Bank à Mme Souad Benbachir destiné au rachat de son crédit immobilier moyennant un taux d'intérêt de 3.25%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 23 Novembre 2016 ;
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 3,25% hors taxes.
- Echéance du prêt : 5 juin 2033.

Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers Mme Souad Benbachir s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 5 024.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 187 HT.

Montant décaissé :

- La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 31 au titre de l'exercice 2020.

Montant encaissé :

- La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 458 au titre de l'exercice 2020.

### ***Prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami***

#### Personnes concernées :

- Monsieur Aryn Alami en sa qualité d'Administrateur, Vice-président général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;

#### Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 5%.

#### Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 12 Juillet 2018 ;
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 5% hors taxes.
- Echéance du prêt : 12 juillet 2023.

#### Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers M. Aryn Alami s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 428.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 21 HT.

Montant encaissé : Néant

Montant décaissé : Néant

### ***Prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami***

#### Personnes concernées :

- Monsieur Aryn Alami en sa qualité d'Administrateur, Vice-président général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA.

#### Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 5%.

#### Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 12 Juillet 2018 ;
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 5% hors taxes.
- Echéance du prêt : 12 juillet 2023.

#### Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers M. Aryn Alami s'élève au 31 décembre 2020 est nulle.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 17 HT.

Montant encaissé :

- La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 400 au titre de l'exercice 2020.

Montant décaissé : Néant

**Prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami**

Personnes concernées :

- Monsieur Aryn Alami en sa qualité d'Administrateur, Vice-président général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un crédit immobilier de CFG BANK à M. Aryn Alami destiné à l'acquisition d'un bien immobilier moyennant un taux d'intérêt de 3,25%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 5 septembre 2015.
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 3,25% hors taxes.
- Echéance du prêt : 5 novembre 2030.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers M. Aryn Alami s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 1.689.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 59 HT.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 185 en 2020.

Montant décaissé : Néant.

**Prêt de CFG Bank à CFG Gestion**

Personnes concernées :

- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Président du Conseil d'Administration de CFG Gestion ;
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;
- CFG Gestion est détenue par CFG Bank S.A. à hauteur de 100%.

Nature et Objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à CFG Gestion destiné au financement de l'acquisition des titres de CFG Capital moyennant un taux d'intérêt de 5,5%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 28 Décembre 2018 ;
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt de 5,5%.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers CFG Gestion s'élève au 31 décembre 2020 à MMAD 45 346 ;
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 2 753 HT.

Montant encaissé : 7 547 KMAD

Montant décaissé : Néant.

***Prêt de CFG Bank à M. Younes Benjelloun***

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA.

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG BANK à M. Younes Benjelloun destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 5%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 16 Novembre 2017.
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 5 % hors taxes.
- Echéance du prêt : 16 novembre 2024.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers M. Younes Benjelloun s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 2 500.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 98 HT.

Montant encaissé : Néant.

Montant décaissé : La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 900 en 2020.

***Prêt de CFG Bank à M. Younes Benjelloun***

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA.

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG BANK à M. Younes Benjelloun destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 4%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 31 Juillet 2019.
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 4% hors taxes.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers M. Younes Benjelloun s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 267.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 11 HT.

Montant encaissé : Néant.

Montant décaissé : Néant.

### ***Prêt de CFG Bank à Mme Souad Benbachir***

#### Personnes concernées :

- Madame Souad Benbachir en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué de CFG Bank S.A.
- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;

Nature et objet de la convention : Prêt de CFG Bank à Mme Souad Benbachir destiné au remboursement de l'encours des crédits moyennant un taux d'intérêt de 3,5 %.

#### Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 11 Octobre 2018 ;
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 3,5 % hors taxes.
- Echéance du prêt : 11 avril 2030.

#### Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers Mme Souad Benbachir s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 4 865.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 169 HT.

#### Montant décaissé :

- La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 400 au titre de l'exercice 2020.

#### Montant encaissé :

- La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 135 au titre de l'exercice 2020.

### ***Contrat de prêt à terme de CFG Bank à Mme Souad Benbachir***

#### Personnes concernées :

- Madame Souad Benbachir en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué de CFG Bank S.A.
- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;
- Nature et objet de la convention : Prêt de CFG Bank à Mme Souad Benbachir destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 5%.

#### Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 20 Décembre 2017 ;
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 5% hors taxes.
- Echéance du prêt : 20 décembre 2022.

Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers Mme Souad Benbachir s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 4 079.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 205 HT.

Montant décaissé :

- La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 205 au titre de l'exercice 2020.

Montant encaissé : Néant.

***Prêt de CFG Bank à Mme Souad Benbachir***

Personnes concernées :

- Madame Souad Benbachir en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué de CFG Bank S.A.
- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;
- Nature et objet de la convention : Prêt de CFG Bank à Mme Souad Benbachir destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 5%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 19 Mars 2018 ;
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 5 % hors taxes.
- Echéance du prêt : 19 mars 2023.

Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers Mme Souad Benbachir s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 253.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 13 HT.

Montant décaissé : Néant.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 76 au titre de l'exercice 2020.

***Prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami***

Personnes concernées :

- Monsieur Aryn Alami en sa qualité d'Administrateur, Vice-président général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami destiné au rachat de crédit de Mme Meryem Alami moyennant un taux d'intérêt de 4 %.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 31 Juillet 2019 ;

Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers M. Aryn Alami s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 484.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 20 HT.

Montant encaissé : Néant

Montant décaissé : Néant

***Contrat de prêt à terme de CFG Bank à M. Aryn Alami***

Personnes concernées :

- Monsieur Aryn Alami en sa qualité d'Administrateur, Vice-président général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt à terme d'un montant de KMAD 3.000 à M. Aryn Alami destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 5 %.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 07 Août 2017 ;
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 5% hors taxes.
- Echéance du prêt : 7 août 2022.

Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers M. Aryn Alami s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 2 700.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 144 HT.

Montant encaissé :

- La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 300 au titre de l'exercice 2020.

Montant décaissé : Néant

### ***Prêt de CFG Bank à Driss Benchaffai***

#### Personnes concernées :

- Monsieur Driss Benchaffai en sa qualité d'Administrateur, Directeur général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;

#### Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à M. Driss Benchaffai destiné à l'acquisition d'un bien immobilier moyennant un taux d'intérêt de 3,5%.

#### Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 23 Mai 2017 ;
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 4% HT.
- Echéance du prêt : 5 juin 2032.

#### Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers M. Driss Benchaffai s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 1.621.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 56 HT.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 119 au titre de l'exercice 2020.

Montant décaissé : Néant.

### ***Prêt de CFG Bank à Driss Benchaffai***

#### Personnes concernées :

- Monsieur Driss Benchaffai en sa qualité d'Administrateur, Directeur général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;

#### Nature et objet de la convention :

- Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à M. Driss Benchaffai destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 5 %.

#### Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 23 Mai 2017 ;

#### Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers M. Driss Benchaffai s'élève au 31 décembre 2020 à KMAD 80.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à KMAD 4 HT.

Montant encaissé :

- La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 13 au titre de l'exercice 2020.

Montant décaissé :

- La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 80 au titre de l'exercice 2020.

**Convention de domiciliation gratuite chez CFG Bank avec Immorente Invest et Idraj**

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et représentant de CFG Banken tant qu'actionnaire dans Immorente Invest SCA.
- Madame Soumaya Tazi en sa qualité de Gérante de CFG Capital ;
- CFG Capital est détenue par CFG Bank S.A. à hauteur de 100% ;
- CFG Capital est gérant unique d'Idraj et d'Immorente Invest.

La Société CFG Bank domicilie gratuitement dans ses locaux les sociétés Immorente Invest. A noter que CFG Capital est gérant unique d'Immorente Invest.

Casablanca, le 28 avril 2021

**Les Commissaires aux Comptes**

**ERNST & YOUNG**

  
**Abdelmejid FAIZ**  
Associé

**HDID & ASSOCIES**

  
**Mohamed HDID**  
Associé Gérant



**F. COMMUNIQUES DE  
PRESSE PUBLIES EN  
2020**

## **Communiqués de presse publiés en 2020**

### **Communiqué des indicateurs financiers trimestriels – 4<sup>ème</sup> trimestre 2019**

Publié sur les Ecos le 28 février 2020

### **Communiqué des résultats annuels au 31 décembre 2019**

Publié sur les Ecos le 31 mars 2020

### **Convocation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire**

Publié sur les Ecos le 29 avril 2020

### **Communiqué des résultats 2019 avec les rapports des commissaires aux comptes**

Publié sur les Ecos le 30 avril 2020

### **Communiqué des indicateurs financiers trimestriels – 1<sup>er</sup> trimestre 2020**

Publié sur MEDIAS 24 le 21 mai 2020

### **Communiqué des indicateurs financiers trimestriels – 2<sup>ème</sup> trimestre 2020**

Publié sur MEDIAS 24 et l'Economiste le 28 août 2020

### **Communiqué des résultats annuels au 30 juin 2020**

Publié sur Finance News et l'Economiste le 30 septembre 2020

### **Communiqué des indicateurs financiers trimestriels – 3<sup>ème</sup> trimestre 2020**

Publié sur les Ecos le 27 novembre 2020

**Adil DOURI**

Président du Conseil d'Administration

**Souad BENBACHIR**

Administrateur Directeur Général

**Younes BENJELLOUN**

Administrateur Directeur Général Délégué

**Driss BENCHAFFAI**

Directeur Général Délégué

**CFG BANK**



CFG Bank S.A.

5/7 Rue Ibnou Toufail  
20100 Casablanca

Tél : +212 5 22 98 43 88

Fax : +212 5 22 98 43 60

RC : 67.421 Casablanca

Capital :542.889.900 dirhams